

**L'UNIVERSITÉ  
SYNDICALISTE**

**MAG**

**1<sup>er</sup> Mai**

**Ensemble pour l'École**

**Dossier**

**Démocratiser  
l'école, maintenant  
et pour l'avenir**

**11 mai**

**Pour une autre entrée  
dans le métier**



**Si vous voulez faire de vieux os dans l'enseignement, il faut être passionné, psychologue, endurant...** Voilà ce qu'on vous dit le 1<sup>er</sup> jour. Ce qu'on vous dit moins, c'est que pour durer dans ce métier où l'on en voit des vertes et des pas mûres, mieux vaut être informé et bien assuré. À la MAIF, tous les conseillers connaissent cela par cœur. Alors, quand vous avez un problème ou une question, inutile de leur faire un dessin...

Sophie – professeur de SVT à Asnières.



DÉCOUVREZ L'ESPACE DÉDIÉ AUX PROFESSIONNELLS  
DE L'ÉDUCATION SUR [MAIF.FR](http://MAIF.FR)



ASSUREUR MILITAIRE



# 21

Dossier  
Démocratiser l'école



## 34 Fenêtre sur La pauvreté en France

## 44

Entretien avec  
François Dumasy



# Édito

## Pouvoir d'achat en berne

Le gouvernement a fait le choix de geler les salaires des fonctionnaires en 2011 et en 2012, donc durant deux années consécutives.

C'est sans précédent depuis la Libération.

Cette décision est prise à un moment où l'inflation redémarre, où le coût des dépenses incompressibles pour les ménages est en forte hausse et alors que la presse se fait l'écho de nouvelles augmentations dans ce domaine pour les mois qui viennent. Les fonctionnaires, comme les autres salariés, sont invités à payer les conséquences d'une crise qu'ils n'ont pas provoquée, alors que tous ceux qui ont été les acteurs de la crise financière transformée en crise économique se sont refaits une santé, les distributions de dividendes repartent à la hausse, la spéculation financière a repris ses droits, comme avant...

Même si, aujourd'hui, le gouvernement est contraint de s'interroger sur l'avenir du bouclier fiscal parce qu'il y a quand même des limites à l'indécence, notre fiscalité reste injuste. Elle est de plus instrumentalisée pour réduire les revenus de l'État, pour mieux justifier une politique de rigueur budgétaire en s'appuyant sur un déficit que le gouvernement contribue donc lui-même à aggraver. « Travailler plus pour gagner plus », en fait la réalité est qu'il faudrait aujourd'hui travailler plus pour, au mieux, combler les pertes du pouvoir d'achat qui s'accroissent. Quant au salaire au mérite dont on nous rebat les oreilles, en particulier dans notre secteur, avec comme clef de voûte la perspective d'une transformation irresponsable de notre évaluation, il n'offre comme perspective que de fragiliser nos perspectives de carrière et notre pouvoir d'achat en le livrant

de surcroît à la libre appréciation d'un évaluateur prétendument éclairé.

**Daniel Robin**  
cosecraire général



## SOMMAIRE

### Revue de presse

### 30 jours

### Courrier

### Débat/opinion

- La question énergétique

### Actualité

- Action dans l'éducation
- Salaires
- Colloque collège
- Séries technologiques
- Action stagiaires
- Élections professionnelles
- Dépendance

### Éco/social

- Bonheur au travail
- Réforme fiscale
- Statistiques publiques

### Dossier

- Démocratiser l'école : maintenant et pour l'avenir

4

### Métier

- Circulaire de rentrée
- Histoire-géographie

5

6

### Portrait

- Rebecca Houzel

8

### Catégories

- Hors-classe des agrégés
- Évaluation
- Maladies professionnelles

10

### Fenêtre sur

- La pauvreté en France

### International

- Euromanifestation de Budapest
- Congrès de l'IE

### Culture

- Livres-revues
- Cinéma/Théâtre/Spectacles/Expositions
- Multimédia

18

### Entretien

- François Dumasy

21

### Droits et libertés

- Commission Consultative des Droits de l'Homme

28

30

32

34

36

38

44

46

L'Université Syndicaliste, hebdomadaire du Syndicat national des enseignants de second degré (SNES, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Tél. standard : 01 40 63 29 00). Directeur de la publication : Roland Hubert (roland.hubert@snes.edu). Rédacteurs en chef : Carole Condat, Nicolas Morvan. Secrétaire de direction : Bénédicte Derieux. Collaborateurs permanents : Nicolas Bénéis, Matthieu Niango, Thierry Pétraut, Véronique Ponvert. Régie publicitaire : Com d'habitude publicité, 25, rue Fernand-Delmas, 19100 Brive. Clotilde Poitevin, tél. : 05 55 24 14 03 - Fax : 05 55 18 03 73 - www.comdhabitude.fr. Compogravure : C.A.G., Paris. Imprimerie : SEGO, Taverny (95). C.P. N° 0113 S 06386. I.S.S.N. N° 0751-5839. Dépôt légal à parution. Conception : Voltaire & Associés, 15, rue de la Banque, 75002 Paris. Photo de couverture :

© Szasz-Fabian Erika/Fotolia.fr. Prix du numéro : 1,30 €. Abonnement : 1) Personnels de l'Éducation nationale : France 30 € ; étranger et DOM-TOM : 44 €. 2) Autres, France : 42 € ; étranger : 56 €. Publicité : MAIF (p. 2), ARVEL (p. 47). Joint à ce numéro : 8 p. Non-titulaires.



TENDANCES

# Un printemps chaud et sec

**Le Monde** 21 mars 2011

« SAUVER L'ÉCOLE »

« On est déboussolés, désespérés et énervés ! » En trois mots, Patrick Triou, professeur au lycée de Barbezieux (Charente) plante le décor. Celui d'une ville de 4 500 habitants qui vit, depuis dix jours, au rythme des mobilisations pour « sauver l'école ». (...) La ville de Barbezieux cumule l'ensemble « des leviers » que le ministère de l'Éducation nationale propose d'actionner pour supprimer 16 000 postes en 2011. Ils viendront s'ajouter aux quelque 50 000 postes détruits depuis 2007. Dans un document adressé aux recteurs d'académie en mai 2010, le ministère précise que « toutes les marges n'ont pas encore été utilisées » dans le primaire. Autrement dit, que des économies sont encore possibles. Le Centre d'analyse stratégique révélait pourtant que la France avait « le taux d'encadrement » dans les établissements français le plus bas des pays de l'OCDE.

**Marianne** 19-25 mars 2011

LAÏCITÉ : PLUS BESOIN DE DÉBATTRE, MAIS AGIR

Voici la laïcité replacée au cœur du débat public, l'on peut s'interroger sur l'instrumentalisation dont elle fait l'objet depuis plusieurs mois. Il est, en effet, plus urgent d'agir que de lancer un énième débat sur ce sujet au risque de stigmatiser l'ensemble de nos compatriotes musulmans. Le haut Conseil à l'intégration a déjà travaillé, débattu et fait depuis longtemps des propositions sur ces enjeux. Le HCI a déjà exprimé sa conception de la laïcité : elle est un principe de concorde sociale assurant tout à la fois la liberté de culte, celle de ne pas croire et la nécessaire neutralité des services et pouvoirs publics. Elle fait désormais consensus et vise à rassembler, non à diviser la société, non à dresser les Français les uns contre les autres. (...) Il y a urgence à agir. La solidité de nos valeurs républicaine, est testée.

**Liberation** 20 avril 2011

« Je m'appelle Lucile. Je n'ai pas encore tout à fait 15 ans...

Cela fait déjà plus de douze ans que je me bats pour vivre une vie normale. Je suis atteinte de diabète insulinodépendant depuis l'âge de deux ans. Je dois me faire quatre injections d'insuline par jour. J'y suis habituée maintenant, et ce n'est sans doute pas le plus pénible. Pourtant, il arrive que le découragement me prenne : je n'ai aucune chance de guérir. C'est un cauchemar sans fin. Vous n'avez pas idée, vous ne savez pas, vous ne pouvez pas vous représenter. Ma vie se réduit à cela : me piquer pour m'accorder un répit. Parfois, je dérape, ou veux aller trop vite ; il n'est pas rare que je saigne. Je souffre, mais je serre les dents. Je supporte en silence. [...] La population diabétique est d'environ 3 millions de personnes en France, soit un vingt-et-unième de la nation. Pour vous c'est peu ; pour moi c'est trop. La santé est le plus précieux des droits. Tout le monde doit y avoir accès : n'est-ce pas écrit dans la Déclaration des droits de l'homme ? Le serment d'Hippocrate engage les médecins à soigner quiconque a besoin d'aide. La réduction du remboursement des affections longue durée va à l'encontre de tous ces articles, écrits par le peuple. [...] » ■

**L'Humanité** 23 mars 2011

PACTE DE COMPÉTITIVITÉ

Des syndicats d'une quinzaine de pays, avec des ONG, des économistes appellent à une vaste mobilisation pour construire une autre Europe. « Nous voulons une Europe plus sociale, plus écologique et plus démocratique à l'intérieur, reposant sur la coopération et la solidarité entre les personnes et entre les peuples [...]. C'est au nom de ces valeurs qu'une quarantaine d'organisations syndicales et d'associations d'une quinzaine de pays européens appellent à une vaste mobilisation des salariés et des peuples contre le pacte de compétitivité d'Angela Merkel et de Nicolas Sarkozy qualifié « de véritable déclaration de guerre aux peuples d'Europe ». [...]

**Le Canard enchaîné** 20 avril 2011

PAUVRE LILIANE

Liliane Bettencourt ne payait déjà pas beaucoup d'impôts : grâce à la prochaine suppression du bouclier fiscal et à la réforme de l'ISF, elle en paiera encore moins en 2012. Et peut-être même dès 2011 si le gouvernement, comme le souhaite Bercy, applique la nouvelle donne en urgence. Sa ponction fiscale sera divisée par quatre, ces années-là, passant - pour l'impôt sur le revenu et l'ISF - de 40 millions (en 2010) à 10 millions. À comparer avec des revenus tournant autour de 250 millions. Qui dit mieux ? Explications de ce miracle : les malheureux contribuables assujettis à l'ISF vont désormais bénéficier d'un taux divisé par plus de trois (0,5 % contre 1,80 %, au maximum, actuellement). Et ce pour compenser la suppression du bouclier fiscal. Mais - et c'est la faille -, si la baisse du taux de l'ISF est applicable, sans doute, dès 2011, le bouclier fiscal est calculé sur les revenus perçus deux ans auparavant. [...]

Le dessin du mois



Charlie Hebdo, 20 avril 2011



© AFP/Sia Kambou

## Côte-d'Ivoire : dénouement

La crise, déclenchée par l'élection présidentielle ivoirienne le 28 novembre 2010 et qui a ensuite dégénéré en guerre civile, vient-elle de trouver son issue ? Dans un pays qui comptait deux présidents après des mois de lutte, aidé par les forces françaises sous mandat onusien, Alassane Ouattara sort finalement vainqueur de ce bras de fer sanglant après l'arrestation de son rival Laurent Gbagbo.

Cette guerre civile laisse néanmoins un pays affaibli et plus que jamais divisé. L'effort de pacification du pays s'annonce d'autant plus difficile que la situation humanitaire est catastrophique. Après le quasi-dénouement de la crise, la capitale est confrontée à l'urgence humanitaire. « Abidjan est une tragédie humaine », a déclaré le représentant du Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU en Côte-d'Ivoire, Carlos Gheha. « La population n'était pas prête pour une bataille qui a duré aussi longtemps que ça », a-t-il dit, ajoutant qu'elle est privée d'eau depuis plusieurs jours.

Les cicatrices sont donc loin d'être refermées. Des massacres ont été commis, les deux camps s'accusant mutuellement. Les traumatismes seront difficiles à effacer dans un pays où plus rien ne fonctionne.

Car si le président démocratiquement élu a lancé un appel au calme et à la réconciliation, il ne sera pas forcément entendu. Qui plus est, l'image d'un Président « installé » par la France, même si les autorités françaises se défendent d'être à l'origine de l'arrestation de son adversaire, risque bien de compromettre sa mission. Le soutien de Nicolas Sarkozy à Ouattara, est pour certains synonyme de honte, de retour de la puissance coloniale sans laquelle il ne s'en serait jamais sorti. La population ivoirienne a aussi besoin de vraies solutions au sous-emploi et à la pauvreté.

**20 mars** **Surtout les fronts.** Opération « Aube de l'odyssée » en Libye, intervention en Côte d'Ivoire, l'armée française est sur tous les fronts.

**23 mars** **Pas la même urgence.** Le Parlement yéménite vote l'instauration de l'état d'urgence. L'opposition ne désarme pas : elle appelle au « vendredi de la marche en avant » pour obtenir le départ du président Saleh.

**27 mars** **Abstention record.** Avec un taux d'abstention de 55,03 %, les Français ne se sont pas mobilisés pour le second tour des cantonales, malgré la présence du Front national.

**30 mars** **Les 101 D...** Mayotte est devenu le 101<sup>e</sup> département français.

**1<sup>er</sup> avril** **Arrête.** Prenant en compte les difficultés du terrain, Luc Chatel enterre la réforme du lycée. Euh quel jour ?

**2 avril** **Ça va pas la tête !** La « grosse tête » de Nicolas Sarkozy, surnommée « Zozo Doué », a pu défiler, à l'occasion du carnaval d'Angers. Confisquée par la police, suite au dépôt d'une plainte, la procureure de la République a classé la procédure.

**3 avril** **343 bis repetita.** 343 femmes exigeant « l'égalité maintenant » avec les hommes, ont publié un nouveau manifeste en référence à celui de 343 femmes qui avaient reconnu en 1971 avoir avorté dans l'illégalité.

**5 avril** **Ils ont le blues** Le chanteur de blues-rock Calvin Russel est décédé à Austin.

**6 avril** **Couche-trou.** À cause d'un hiver très rude, et de la persistance dans l'atmosphère de substances nocives, le trou de la couche d'ozone a atteint des dimensions record, au-dessus de l'Arctique.

**8 avril** **Une 7<sup>e</sup> Immortelle.** Romancière et journaliste, Danièle Sallenave a été élue à l'Académie française. Elle est la septième femme à entrer sous la Coupole.

**10 avril** **Nouveau Tchernobyl** L'indice de gravité de Fukushima est relevé au niveau maximal de 7, soit le même que celui de Tchernobyl.

**11 avril** **Dans les étoiles.** « Tu t'en vas loin ? » lui demande son épouse. « Oui, très loin », répond Youri Gagarine le cosmonaute du premier vol dans l'espace. Il y a cinquante ans.

**19 avril** **Vlan !** Face à l'annonce du gel des traitements des fonctionnaires pour 2011 et 2012, les syndicats claquent la porte des négociations salariales.

### BILLET D'HUMEUR

## Tout à fait CLAIR

**V**iré. Olivier Py ne s'y attendait pas : au théâtre de l'Odéon, son bilan était positif, et salué par le conseil d'administration. Il n'a pas eu d'explication. La presse en a évoqué quelques-unes : sa pièce *Adagio*, sur les derniers jours de F. Mitterrand, n'aurait pas plu au chef de l'État. Pour le ministre, O. Py n'aurait pas suffisamment mis en avant la dimension européenne du théâtre. Finalement, aucune justification convaincante n'a été avancée. Le fait du prince... À moins, ce qui revient au même, que les directeurs des théâtres nationaux ne soient régis par la circulaire CLAIR, qui stipule : « Les personnels (...) qui n'adhèrent pas au nouveau projet seront encouragés à rechercher une affectation plus conforme à leurs souhaits ». Avec CLAIR, c'est aussi le fait du prince - enfin, du chef d'établissement... - qui fait son entrée à l'Éducation nationale... ■

Nicolas Morvan

## Évaluation

### Pure mascarade

L. L.

J'ai reçu sur I-prof (qui est un moyen de communication inadapté pour faire une telle annonce), un message m'invitant à participer à la consultation sur l'appréciation de la valeur professionnelle. C'était ainsi libellé : « Du 28 mars au 15 avril 2011, personnels enseignant et d'encadrement sont invités à participer à une consultation en ligne qui permettra de recueillir et d'analyser les réflexions et contributions ». Vous en avez parlé dans *L'US* n° 707 du 2 avril 2011 dans l'article « Consultation ou manipulation ». Nous sommes le 13/04/2011, je me connecte ce matin sur le site pour participer, mais je lis : « Les inscriptions à la consultation sur l'évaluation professionnelle des enseignants sont désormais closes. Vous avez été plusieurs milliers à vous inscrire en moins d'une semaine dans les groupes de réflexion en ligne de cette consultation. Ils sont donc aujourd'hui intégralement remplis ». En conséquence, on me refuse toute participation. Donc, je suppose que la DGRH a réalisé ce remplissage grâce à des chefs d'établissement et des inspecteurs aux ordres, des enseignants complaisants pour ne pas dire « jaunes », et a vite fermé cette consultation avant la date annoncée pour éviter les avis non conformes à ses intentions (sachant que de toute manière, dans une consultation, celui qui la réalise filtre les résultats finaux !). Cette consultation est une pure mascarade, nous en avons la preuve.

## Témoignage

### Un ineffable doute

M. T.

Si je suis venu dans l'Éducation nationale, en 2006, en réussissant l'agrégation externe de sciences physiques option physique, c'était avant tout par vocation, car j'aimais ma matière et j'aurais désiré la transmettre avec rigueur aux générations futures. (...) Malheureusement, après cinq ans de métier en tant que professeur, je n'ai pu enseigner qu'à deux reprises en physique-chimie dans un lycée général (...). J'ai attendu plusieurs mois en 2008/2009 au sein de mon établissement de rattachement qu'un remplacement me soit proposé. En vain. J'ai beaucoup appris au niveau de ma gestion de classe au sein de ce même collège, classé ZEP, au cours de trois remplacements de longue durée. Les affectations de courte durée m'ont aussi montré les difficultés à enseigner lorsque l'on est considéré comme un « remplaçant » aux yeux des élèves. Désormais, je pensais en avoir fini avec les moments de doute que connaît tout débutant, et ma vision optimiste de l'avenir me faisait encore croire en une possibilité d'enseigner la physique-chimie au niveau pour lequel j'ai été formé. À tort. Un arrêté rectoral m'affecte en mathématiques dans une Section d'Enseignement Professionnel. Aujourd'hui, les mesures drastiques engagées par le ministère ont conduit à l'écriture de cette décision d'affectation. Tant pis si une classe de Terminale S se retrouve sans professeur de physique-chimie à un mois du baccalauréat, à la suite d'un congé maladie imprévu.(...) La pléthore de postes supprimés ou non remplacés bloque irrémédiablement le mouvement de mutation et ne me laisse pas espérer d'avenir meilleur en terme de conditions d'enseignement. Un ineffable doute me poursuivait déjà depuis quelque temps. Ceci n'est en aucun cas une lettre d'abandon ni de démission ; ces mots reflètent juste l'amertume de ne pas être à ma place.

## Notre sélection

### ► CADEAU

Le petit livre à offrir à un amateur de jazz fait partie d'une collection qui cible les différents domaines artistiques



et de la vie quotidienne. Avez-vous entendu parler de Charlie Parker ? Si vous le connaissez par cœur, ce livre est pour vous. Dans le cas contraire, il vous faudra l'entendre d'abord. L'auteure, connue sous le nom de Mystériosio, a voulu, sous une forme drolatique, faire découvrir les mondes du jazz. Un petit livre sympathique.

N. B.

• *Le Petit livre à offrir à un amateur de jazz*, Tana éditions, 14,90 euros.

### ► FRANÇAIS, QUI ÊTES-VOUS ?



Deux photographes spécialisés dans le documentaire – Gilles Favier et Sara Jabbar-Allen – et une historienne – Laure Teulières – sont partis à la ren-

contre de la classe ouvrière de Midi-Pyrénées. Il et elles ont voulu raconter les trajectoires de ces immigrés arrivés là au gré de différentes nécessités, pas toutes économiques mais aussi politiques, notamment ces Espagnols fuyant la dictature franquiste. Ces parcours forment la fameuse identité française. Les descendants de ces immigrés ont adopté la culture française sans oublier leurs origines, sans oublier leurs spécificités. Ces rencontres de cultures, ces chocs sont nécessaires pour se construire et construire dans le même mouvement des références communes. Ces « Travailleurs venus d'ailleurs » ont donné leur force de travail pour faire vivre le capitalisme français, tout en luttant contre lui via les organisations syndicales ou politiques. Sans eux, sans elles, le mouvement ouvrier n'aurait pas pu devenir un véritable contre-pouvoir.

À travers leurs témoignages – repris sur un DVD accompagnant ce livre –, est reconstitué un siècle d'histoire sociale, de notre histoire, de notre patrimoine. Trois générations sont ici interrogées et les immigrations comme partie constituante de notre mémoire collective. Lorsque le gouvernement s'attaque à l'immigration – même légale a trouvé le moyen de dire le ministre de l'Intérieur –, il s'attaque aussi à notre patrimoine, à notre mémoire !

N. B.

• *Travailleurs venus d'ailleurs*, G. Favier, S. Jabbar-Allen, L. Teulières, Éditions du Rouergue, 191 p., 30 euros.

## Marche des fiertés :

### « En 2011 je marche, en 2012 je vote »



La FSU, seule organisation syndicale membre de l'InterLGBT, Inter-associative qui organise la marche des fiertés parisienne, participe comme chaque année non seulement à la marche des fiertés parisiennes le 25 juin, mais aussi localement dans certaines régions, à Lyon notamment où la FSU locale est membre de la LGP (organisatrice de la marche locale). Cette année l'ensemble des associations organisatrices des marches ont choisis une thématique commune : « *En 2011 je marche, en 2012 je vote* » rappelant que l'égalité des droits est loin d'être une réalité :

- pas d'accès au mariage pour les couples de même sexe ;
- pas d'accès à l'adoption ;
- refus de la PMA pour les couples de lesbiennes ;
- de nombreuses violences et discriminations existent toujours pour les personnes LGBT, notamment dans un champ qui est le nôtre, le monde professionnel.

# Des catastrophes en images

Les événements tragiques du mois de mars au Japon risquent d'avoir le triste honneur d'être les catastrophes naturelles et nucléaires les plus documentées de l'histoire numérique.



**Big Picture - Japan : earthquake aftermath**  
[http://www.boston.com/bigpicture/2011/03/japan\\_earthquake\\_aftermath.html](http://www.boston.com/bigpicture/2011/03/japan_earthquake_aftermath.html)

Trois responsables du service photo du Boston Globe, un quotidien américain, publient plusieurs fois par semaine une sélection de photos de grande qualité numérique de leur journal illustrant des sujets d'actualité. Le panorama consacré au Japon quelques jours après le séisme est saisissant<sup>(1)</sup>.

(1) Il existe dans les archives du mois d'octobre une sélection d'une grande force sur les manifestations en France contre la réforme des retraites.  
[http://www.boston.com/bigpicture/2010/10/france\\_on\\_strike.html](http://www.boston.com/bigpicture/2010/10/france_on_strike.html)



**Le Comptoir de la BD - Manga et catastrophes naturelles**  
<http://lecomptoirdelabd.blog.lemonde.fr/2011/03/14/manga-et-catastrophes-naturelles/>

Sur la plateforme du Monde.fr, Sébastien Naeco propose un blog touffu et essentiel consacré à la bande dessinée « sous toutes ses coutures ». Dans son billet du 14 mars, il évoque l'expression dans les mangas des rapports des Japonais avec les catastrophes naturelles et le nucléaire.

« Si les bombardements sur Hiroshima et Nagasaki ont eu, sans mauvais jeu de mots, un impact considérable et ont suscité une profonde prise de conscience face aux dangers de la science atomique, ceux-ci associés aux inconstances de la Terre ont servi de terreau à plusieurs œuvres aujourd'hui classiques, tels Ken le survivant, Akira, Spirit of the Sun ou encore Nausicaä. »

En conclusion de son texte, il relayait déjà l'initiative de Café Salé (<http://www2.cfsl.net/fr/home>), un collectif d'illustrateurs et de « travailleurs » de l'image, présent sur le net depuis 2002, de créer un blog spécial qui se définirait comme « un espace réunissant des œuvres qui rendent compte de l'émotion sincère ressentie par leurs auteurs, lesquels à des degrés divers ont un attachement artistique, professionnel ou personnel avec le Japon, sa culture et ses habitants... ».

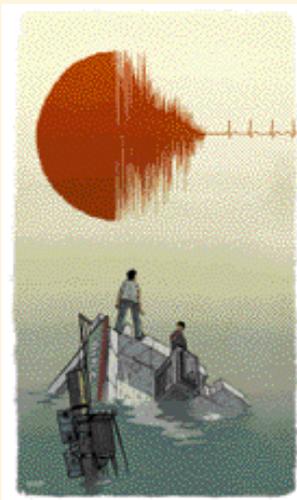


**Tsunami - Des images pour le Japon**  
<http://tsunami.cfsl.net/>



© cfsl - Rémy Maynègre

De la réussite de ce projet collectif sont nées plusieurs initiatives, la publication de Magnitude 9, un ouvrage papier reprenant une sélection d'illustrations du site, une exposition itinérante et une vente aux enchères de certains dessins originaux, toutes au profit d'association de soutien aux victimes des catastrophes au Japon.



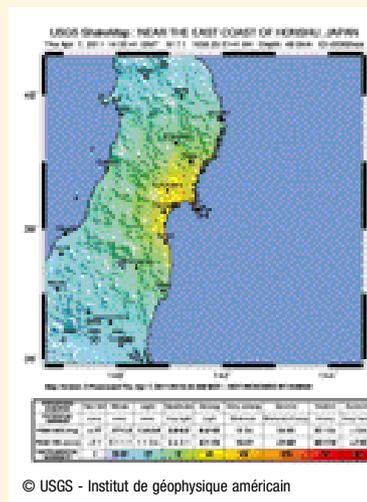
© cfsl - Bruno Tatti  
 (Stambecco - <http://brunotatti.blogspot.com/>)



**Sur le Web - La situation au Japon**  
<http://blogues.radio-canada.ca/surleweb/tag/seisme/>

Vincent Grou, journaliste à Radio-Canada, groupe audiovisuel public du Canada, entretiendrait (selon la fiche descriptive de son blog) « un rapport aussi sain qu'ambivalent avec le web. Il accueille toute nouveauté d'un air circonspect, pour s'y plonger avec un enthousiasme critique. »

Avec ceux de son collaborateur Florian Daudens, ses billets sur l'actualité forment sinon un recensement exhaustif des documents disponibles sur un sujet, du moins une mine exceptionnelle d'illustrations. Dans le cas des catastrophes au Japon, il sélectionne chaque jour les dernières cartes sismiques, photos satellites, vidéos de web journalistes, de simples témoins, de reportages traditionnels, photos, tweets, liens vers des articles francophones et internationaux... Une revue de presse numérique exceptionnelle, dont ce court extrait peut donner une idée de la richesse des contenus synthétisés.



**15 mars 2011**

**16 h 15 :** Intéressante carte interactive d'Al-Jazira.

**16 heures :** Nouvel album photo sur Boston.com.

**15 h 45 :** Deux infographies sur les effets des radiations sur le corps humain circulent abondamment en ligne : la première est en français et la seconde est en anglais, traduite du japonais.

**14 h 35 :** Comme le rapporte Le Monde, la sortie de jeux vidéo qui ont comme toile de fond un scénario

apocalyptique a été repoussée, voire annulée.

**14 h 00 :** Le Guardian publie la liste des accidents nucléaires dans le monde depuis 1952.

**13 h 30 :** Un autre billet très intéressant de Global Voices porte sur la traduction collaborative en ligne. En effet, bon nombre de sites qui rendent compte de la situation sont en japonais. Toutefois, grâce à la traduction collaborative, on peut avoir accès à des traductions de sites comme celui-ci, qui explique les mesures à prendre en cas de séisme.

Global Voices signale également ce site agrégateur de contenu qui regroupe les messages sur Twitter qui ont le mot-clé #jishin (séisme en japonais), dans une douzaine de langues.

Un tweet de la correspondante du New York Times au Japon - 7 avril 2011

M7.4 quake rocks east Japan. Tsunami alert in Miyagi. Tokyo jolted too. This aftershock bigger than '95 Kobe quake.. Checking on Fukushima.

Hiroko Tabuchi  
 News Writer

« Un séisme de magnitude 7,4 secoue l'est du Japon. Alerte au tsunami à Miyagi, Tokyo est secoué aussi. Cette réplique est plus forte que le séisme de Kôbe en 1995. Je me renseigne sur Fukushima. »

ALORS QUE LES ÉVÉNEMENTS SURVENUS AU JAPON RAVIVENT LES CRAINTES SUR LE NUCLÉAIRE, la politique énergétique de la France alimente aujourd'hui les débats. Deuxième puissance nucléaire avec une électricité issue à près de 80 % de ses centrales, l'accident de Fukushima pose une fois de plus la question de la politique énergétique de demain. Le

# Quelle politique éner

## Sortie du nucléaire : pas un retour à la bougie !

« **L'**homme et sa sécurité doivent constituer la première préoccupation de toute aventure technologique » disait Albert Einstein. Vingt-cinq ans après la catastrophe de Tchernobyl, celle de Fukushima vient remettre en question la technologie nucléaire et la politique énergétique française. En effet, la France est le pays le plus nucléarisé au monde, avec 78 % d'électricité d'origine nucléaire, ce qui représente seulement 18 % de l'énergie finale consommée. Un choix dangereux, imposé sans aucune consultation publique par une élite nucléocrate à la tête de l'appareil d'État... à l'heure où les risques climatiques et nucléaires interpellent l'opinion publique et appellent à repenser notre modèle énergétique.



**Michèle Rivasi**  
Députée européenne, Europe Écologie, est fondatrice de la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (CRIIRAD) en 1986, après la catastrophe de Tchernobyl. Elle a notamment publié *Ce nucléaire qu'on nous cache*, Albin Michel, Paris, 1998

### Le poids du nucléaire freine le développement des énergies renouvelables

Propulsé fer de lance de l'industrie nationale, le lobby nucléaire a dicté les choix énergétiques français dès les années 50. Cette politique s'est faite au détriment du développement des énergies renouvelables, qui peinent à tirer profit du Grenelle de l'environnement, à l'instar du moratoire imposé par le gouvernement sur le photovoltaïque. Alors que la France dispose d'un des potentiels d'ensoleillement les plus élevés d'Europe, les objectifs français pour le photovoltaïque pour 2020 (5 400 mégawatts crête) représentent seulement 10 % des ambitions allemandes. De plus, les coûts cachés du nucléaire, tels que le démantèlement (estimé à 500 millions d'euros pour la seule centrale de Brennilis) ou le stockage définitif des déchets radioactifs, ne sont pas intégrés dans le coût du parc électronucléaire. Un prix à payer que l'on repousse sans cesse avec l'allongement irresponsable de la durée de vie des centrales. De fait, nos choix énergétiques ne sont pas dictés par une quelconque rationalité économique mais par une dépendance forcée.

### Des solutions alternatives existent: elles sont nombreuses, simples et réalisables dès maintenant

### Économies d'énergie et efficacité énergétique : vers une révolution énergétique

Avec le changement climatique, le lobby nucléaire a espéré la renaissance de l'atome en matraquant l'idée d'une production d'électricité décarbonée. Or, des solutions alternatives existent : elles sont nombreuses, simples et réalisables dès maintenant. Le scénario négaWatt prévoit par exemple une sortie du nucléaire complète en

2035 avec un mix énergétique à 80 % renouvelable (photovoltaïque, éolien, hydraulique et biomasse). L'énergie la plus propre étant celle que nous ne consommons pas, un effort massif doit être porté sur les économies d'énergies et l'efficacité énergétique. Selon l'organisation européenne ECOS, si la directive européenne de 2009 sur l'écoconception était pleinement mise en œuvre, les économies d'énergie finales permettraient d'éviter la construction de 98 réacteurs supplémentaires. Une véritable volonté politique permettrait ainsi de réduire drastiquement la demande d'électricité. Cette révolution est culturelle, elle appelle à un changement de paradigme qui doit nous faire

passer du modèle centralisé et productiviste du nucléaire au modèle décentralisé et sobre du mix économies d'énergies – énergies renouvelables.

« Impossible » comme le répètent les thuriféraires du nucléaire ? Non : l'Allemagne a engagé en 2002 un plan de sortie du nucléaire sur 20 ans. Conséquence, un engagement sans précédent dans les énergies renouvelables qui représentent aujourd'hui 17 % de la production d'électricité et 166 800 emplois.

En Espagne la production d'électricité renouvelable a déjà dépassé à plusieurs reprises le cap des 50 % dans le mix électrique.

La sortie du nucléaire est donc loin de signifier un retour à la bougie et nous offrira une véritable indépendance énergétique : c'est un choix de société, un tournant majeur qui doit insuffler la conversion écologique de la société. ■

### LE POINT DE

La priorité absolue concerne des mesures contraignantes de sobriété et d'efficacité énergétique : rénovation des bâtiments anciens, limitation des émissions des voitures, standards fixés pour les appareils électroménagers, mais aussi développement des transports en commun dans le cadre d'une urbanisation repensée au travers de politiques publiques concertées, arrêt de nouveaux projets autoroutiers sauf résolution

Rubrique réalisée par Thierry Pétrault

SNES donne la parole à Michèle Rivasi, députée européenne Europe Écologie Les Verts, qui depuis Tchernobyl milite en faveur d'une sortie du nucléaire et Francis Sorin, journaliste scientifique et président de la Société française d'énergie nucléaire, convaincu que la France ne peut faire sans cette énergie.

# Étique pour demain ?

## Fin du nucléaire ? Une erreur

L'accident de Fukushima n'a pas fait disparaître comme par enchantement les raisons qui militent pour un développement du nucléaire sur le plan mondial et en France.

De 6,5 milliards d'individus aujourd'hui, la population de la planète va passer à 9 milliards en 2050. Même si nous (pays riches) réussissons à diminuer fortement notre consommation d'énergie, il faudra de toute façon en produire beaucoup plus.

Or, notre principale source d'énergie, les combustibles fossiles, est en voie de raréfaction accélérée. Dans ces conditions, l'apport du nucléaire, capable de produire en continu des quantités massives d'électricité, se révèle précieux. Le nucléaire qui, contrairement aux combustibles fossiles, n'émet pas de CO<sub>2</sub>, répond par ailleurs à l'autre grand problème auquel l'humanité est confrontée : le réchauffement climatique. Sur plus de 30 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> que les activités humaines liées aux énergies rejettent annuellement, il faudrait en « économiser » la moitié.

### Maîtriser le réchauffement

Un nucléaire raisonnablement développé permettrait d'en économiser environ 5 milliards. Ce n'est pas toute la solution mais ce serait déjà un grand pas vers le souhaitable. Et de fait, dans les scénarios de prospective énergétique c'est dans l'hypothèse où le nucléaire est le plus fortement développé que le réchauffement climatique est le mieux maîtrisé. Se priver de ce concours serait une erreur écologique majeure. Les antinucléaires brandissent certes des scénarios dans lesquels la conjonction de fortes économies d'énergie et d'un développement accéléré des énergies renouvelables permettrait de « se passer du nucléaire ». Et cela non seulement sur le plan mondial mais aussi sur le plan français. Plus que de véritables études prospectives, ces scénarios sont d'abord des outils destinés à appuyer une cause militante. Ils ne sont guère convaincants car ils situent à des niveaux irréalistes les économies d'énergies attendues et l'apport des énergies renouvelables.

Pour notre pays, qui n'a (contrairement à l'Allemagne) ni charbon, ni pétrole, ni gaz, le nucléaire est synonyme de garantie d'approvisionnement.

En effet, grâce à cette énergie et au complément apporté par l'hydraulique, la France est devenue capable de produire son électricité, en toute indépendance par rapport aux marchés extérieurs. Areva, premier producteur mondial d'uranium, est associé à la propriété et à l'exploitation d'importants gisements en Amérique, Afrique



**Francis Sorin**  
Journaliste scientifique, responsable du Pôle Information de la Société française d'énergie nucléaire. Rédacteur en chef de la *Revue Générale Nucléaire*, il est l'auteur de nombreux documents et articles consacrés aux questions énergétiques et nucléaires dont *Le nucléaire et la planète : 10 clés pour comprendre*

et Asie. Ce « portefeuille » de réserves représente environ 35 années de consommation nationale. Cette maîtrise de la ressource uranium est une précieuse assurance sécurité dans un contexte énergétique mondial plus que préoccupant.

### Électricité moins chère

Outre cette indépendance, qui met la France à l'abri des turbulences, des « chocs de prix » pouvant affecter les marchés internationaux de l'énergie, le nucléaire nous permet de produire une électricité à des coûts modérés et stables sur le long terme.

C'est cette compétitivité économique du nucléaire qui conduit à ce que les consommateurs français paient leur électricité environ 35 % moins cher que la moyenne des prix

européens. Le nucléaire nous vaut par ailleurs des exportations d'équipements, électricité et services représentant environ 6 milliards d'euros par an. Ces exportations soutiennent des milliers d'emplois.

Si la France renonce au nucléaire, les économies d'énergie et les énergies renouvelables seront très loin de pouvoir combler le déficit électrique en résultant. Nous serons donc inévitablement contraints d'acheter à l'étranger des quantités massives de gaz. Une telle situation serait un défi au bon sens puisque notre pays devrait ainsi appuyer l'essentiel de son approvisionnement en électricité sur une matière première en voie de raréfaction, dont la disponibilité sera de moins en moins garantie ! La France perdrait l'indépendance électrique que lui assure le nucléaire et deviendrait tributaire du marché mondial du gaz ! Il nous en coûterait chaque année des milliards d'euros et les Français seraient inévitablement amenés à payer leur électricité beaucoup plus cher. Enfin, après avoir réussi à mettre en place un parc électrique ne générant pratiquement aucun gaz à effet de serre, la France en viendrait à lui substituer un système déversant chaque année dans l'atmosphère des millions de tonnes de CO<sub>2</sub> aggravant le réchauffement climatique ! On ne voit pas ce que la France aurait à gagner à sortir du nucléaire mais on voit fort bien tout ce qu'elle aurait à y perdre ! ■

**Si la France renonce au nucléaire, les économies d'énergie et les énergies renouvelables seront très loin de pouvoir combler le déficit électrique en résultant.**

### VUE DU SNES

des cas de sécurité ou de nécessité de désenclavement sans alternative possible, développement du fret ferroviaire. Les énergies renouvelables doivent être fortement développées avec en particulier un investissement dans la recherche sur l'énergie solaire. Le recours au nucléaire doit être débattu dans le cadre d'un large débat démocratique.

Congrès de Perpignan 2009

# 1<sup>ER</sup> MAI POUR L'EMPLOI ET LES SALAIRES ; 11 MAI JOURNÉE D'ACTION POUR LES STAGIAIRES

La prise de conscience des conséquences des suppressions de postes se poursuit dans les établissements, dans le premier degré comme dans le second degré. Elle conduit à la poursuite d'actions d'ampleur et de natures diverses suivant les académies et les départements.

Elle a amené le SNUIPP-FSU à appeler à une journée d'action le 18 mai prochain en proposant à tous les acteurs de l'éducation de faire de cette journée un rendez-vous pour l'école devant le ministère. La réunion du collectif des 25 « *Un pays, une école, notre avenir* » n'ayant pas débouché sur une proposition d'action dans le prolongement de la journée du 19 mars, le SNES poursuit sa campagne d'expression et d'actions pour le second degré, particulièrement victime de la politique dévastatrice du gouvernement.

## Gel des salaires, réformes ...

Au-delà des suppressions de postes qui ébranlent le système éducatif et dont le ministre du Budget a annoncé la poursuite l'an prochain, l'annonce du gel des salaires des fonctionnaires pour la deuxième année consécutive, la mise en œuvre des réformes des voies générale et technologique du lycée, l'installation imposée du LPC (Livret personnel de compétences) au collège et de l'épreuve d'histoire des arts au brevet dans des conditions indignes du service public d'éducation, l'entêtement du ministre à nier les ravages de la réforme de la formation des enseignants et des CPE sur les conditions d'entrée dans le métier, imposent la poursuite de la mobilisation.

## Mai offensif

Il renouvelle son exigence d'abandon du LPC au collège et appelle les enseignants à ne pas entrer dans la logique de validation des items constituant les sept compétences du socle.

**Le SNES organise à une journée nationale d'action des stagiaires le mercredi 11 mai dans toutes les académies (prendre contact avec les sections académiques).**

Il appelle l'ensemble des personnels à la tenue



©Thierry Nectoux

d'heures d'information syndicale dans les établissements pour débattre des suites de l'action et des modalités permettant de mener la campagne publique d'information et de conviction sur la réalité de la politique éducative.

## 1<sup>er</sup> mai

Dans ce contexte, le 1<sup>er</sup> mai, journée de solidarité internationale du monde du travail, prend un relief particulier et doit être une journée de solidarité européenne en dénonçant les politiques d'austérité imposées par les États membres de l'Union et les institutions européennes pour « assainir » les dépenses publiques.

Les organisations CFDT - CGT - FSU - Solidaires - UNSA appellent à participer aux manifestations unitaires pour :

• **donner la priorité à l'emploi** par des poli-

tiques économiques et sociales prenant appui sur une réelle politique industrielle qui réponde aux impératifs écologiques et des services publics de qualité, favorisant la réduction des inégalités ; prioriser des mesures en faveur des jeunes ; mettre fin au non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ;

• **améliorer les salaires, les pensions et le pouvoir d'achat**, permettre à chacun de vivre dans la dignité en garantissant le droit pour toutes et tous à une protection sociale solidaire et de haut niveau tout au long de la vie ; faire reculer les inégalités entre les femmes et les hommes ;

• **améliorer les conditions de travail** et faire reconnaître la pénibilité ;

• **lutter pour l'égalité des droits et contre toutes les discriminations**, notamment concernant tous les travailleurs migrants. ■

Roland Hubert

## RENDEZ-VOUS DES MANIFESTATIONS... RENDEZ-VOUS DES MANIFESTATIONS...

**CLERMONT – Puy-de-Dôme** : Clermont-Ferrand, 10 h, avenue de la République.

**LILLE – Nord** : Lille, 10 h 30, porte de Paris.

**LYON – Rhône** : Lyon, 10 h, place Jean-Jaurès.

**NANCY-METZ – Meurthe-et-Moselle** : Nancy, 9 h 30, place Stanislas ; **Moselle** : Metz, 10 h, place de la Gare.

**MARSEILLE – Bouches-du-Rhône** : Marseille, 10 h 30, Vieux Port.

**PARIS-CRÉTEIL-VERSAILLES – Paris** : la CFDT, la CGT, la FSU, Solidaires et l'UNSA appellent les salariés, les chômeurs et les retraités à la manifestation régionale unitaire à 14 h 30, de la place de la République à Nation.

Informations complémentaires sur : [www.fsu.fr/Actions-du-1er-mai](http://www.fsu.fr/Actions-du-1er-mai)

# FONCTION PUBLIQUE AUSTÉRITÉ SALARIALE

**Le ministre prétendait respecter ses engagements en réunissant les organisations syndicales pour le rendez-vous salarial annuel.**

**D**ans le contexte actuel de forte hausse des prix des services et produits de consommation courante, et alors que le gouvernement prétend se pencher sur le pouvoir d'achat des salariés, le relèvement du point d'indice aurait été simple justice. En choisissant de confirmer le gel, le gouvernement poursuit une politique pénalisante pour les personnels, confrontés à la baisse de leur pouvoir d'achat, et pour le service public, dont les carrières sont de moins en moins attractives.

Qu'est-ce qui justifie que chaque génération de fonctionnaires ait un pouvoir d'achat plus faible, au même moment de la carrière, que celles qui l'ont précédée ? Est-il opportun d'aggraver la différence de rémunération entre les femmes et les hommes, déjà voisine de 16 % dans la fonction publique de l'État ? Ce sont pourtant là les effets de la dégringolade

de la grille indiciaire – que la trop chiche revalorisation de nos métiers, concédée aux seuls débutants à l'occasion de la réforme de la formation des maîtres n'a que marginalement corrigés – mais aussi les effets du développement des indemnités, nettement plus élevées pour les fonctions et les emplois les moins féminisés, du développement des heures supplémentaires opposé à l'emploi et à l'augmentation des traitements de tous. Verra-t-on la rémunération des assistants d'éducation – pour lesquels on exige le baccalauréat – une nouvelle fois rattrapée par le SMIC, si la hausse automatique de celui-ci en juillet prochain était confirmée ?

## Augmenter les salaires

Il est urgent de changer de cap. L'augmentation des salaires des agents de la fonction publique est aujourd'hui une nécessité pour



la reconnaissance de leur travail ainsi qu'un atout majeur pour la sortie de crise. La FSU continuera de porter cette exigence. Les syndicats qui ont quitté la réunion du ministre ont décidé de se revoir avant la fin du mois. ■ **Anne Féray**

# NON-TITULAIRES : LES CHANTIERS DE L'APRÈS-PROTOCOLE

**L**a traduction de l'engagement gouvernemental suppose d'une part la modification de la loi, d'autre part des négociations dans les ministères pour leur mise en œuvre. C'est au cours de la deuxième quinzaine du mois de mai que le Conseil supérieur de la fonction publique de l'État sera saisi du projet de loi. La FSU y interviendra pour que les concours réservés ou examens professionnels, qui doivent être organisés sur 4 ans, soient accessibles au plus grand nombre de contractuels. Elle veillera aussi à ce que les abus des administrations ne fassent pas obstacle à l'accès au CDI.

## Règles

Du recensement des personnels éligibles au dispositif de titularisation, aux mesures à prendre pour une gestion plus transparente et respectueuse des personnels, les chantiers à ouvrir au sein du ministère de l'Éducation nationale sont tout aussi importants et urgents.

Le SNES intervient pour que ceux-ci soient ouverts sans tarder, et pour y défendre des règles collectives et transparentes de gestion et de rémunération appuyées en particulier sur l'ancienneté. ■ **Anne Féray**

## CONCOURS INTERNES : CHANGEMENT DE CAP

Le ministère s'apprête à modifier profondément la nature des épreuves d'admissibilité des concours internes (hors agrégation et CO-Psy), en remplaçant toutes les épreuves écrites par la présentation d'un dossier de Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP).

La démarche vise à aménager les épreuves des concours internes pour faciliter l'accès des enseignants et CPE contractuels, mais elle interdit de fait l'accès aux AED et aux autres personnels, le dossier de RAEP devant décrire une expérience professionnelle en lien direct avec le métier. Le concours interne devient exclusivement un outil de titularisation des enseignants non titulaires.

Le SNES demande la mise en place de différentes options pour l'épreuve d'admissibilité des CAPES internes et revendique un plan de titularisation. **Emmanuel Mercier**



# PENSER ET CONSTRUIRE UN COLLÈGE

Rapports d'experts et annonces politiques se multiplient sur l'état du collège en France. Le SNES, le SNEP et le SnU.pden ont souhaité confronter la parole des personnels à celle des chercheurs. Ensemble, ils ont décidé de lancer un appel pour redonner un avenir au collège.

Le colloque organisé par le SNES, le SNEP et le SnU.pden les 5 et 6 avril pour « redonner un avenir au collège » a réuni deux cent cinquante personnes, enseignants, CPE, CO-Psy, etc., venues de toute la France. De nombreux chercheurs et responsables de mouvements pédagogiques ont participé aux tables rondes et contribué à animer plusieurs ateliers de réflexion.

Dans un contexte où les suppressions massives de postes dégradent considérablement les conditions de travail des personnels et les conditions d'étude des élèves, où les inégalités sociales et scolaires s'accroissent, où les évolutions technologiques et culturelles changent profondément les rapports aux savoirs et l'accès à l'information, les interventions ont permis de réfléchir sur les missions du collège et sa place dans le système éducatif, et d'identifier les différents leviers pour parvenir à une véritable démocratisation du système éducatif.

Les débats ont insisté sur la nécessité de conforter le collège comme première étape du second degré pour permettre à tous les élèves



© Thierry Nectoux

d'accéder à une culture commune et de se construire comme des êtres libres et éclairés, dotés de capacités de jugement et d'esprit critique. Ils ont mis en lumière les dangers d'un collège accroché au premier degré dans

des « écoles du socle » et d'un recentrage sur la seule scolarité obligatoire pour une grande partie des élèves, qui n'auraient plus vocation à poursuivre leurs études au-delà, alors que la maîtrise théorique du « socle » ne constitue pas un niveau de qualification. Les ateliers ont été l'occasion d'interroger de façon plus précise de nombreux points essentiels, de la formation des enseignants au travail en équipe, des contenus et de l'évaluation aux pratiques pédagogiques, du fonctionnement des établissements à la politique d'éducation prioritaire.

Le colloque a débouché sur un Appel solennel autour de trois principes et de douze axes de réflexion (voir la version abrégée ci-contre) pour imposer d'autres choix et assurer la réussite de tous (<http://www.snes.edu/Appel-pour-Redonner-un-avenir-au.html>) Des colloques académiques sont déjà prévus, comme à Montpellier en juin prochain,

*Professeur depuis une dizaine d'années, je croyais certains mots voués à disparaître avec mes vieux cours d'IUFM. Le débat sur le collège est chaque jour réduit, grâce à un empilement de "réformes" toujours précipitées : livret de compétences, parcours de découverte des métiers... Ce colloque a su réemployer des mots qu'on avait perdu l'habitude d'employer, occupés à lutter contre l'empilement des contraintes : quel bonheur d'entendre parler d'égalité, d'humain et de culture plutôt que de management, d'orientation et de compétences, de discuter de Langevin-Wallon plutôt que de Chatel-Fillon.*

Nicolas Nivert, Rouen

*Avec les élèves en grande difficulté, notamment ceux qui n'arrivent pas à avoir le brevet, on peut actionner deux leviers pour permettre la réussite de ces élèves "empêchés de penser" : les "nourrir" par la culture, les entraîner à parler, à débattre... Le suivi de ces actions pédagogiques nécessiterait une réunion hebdomadaire des professeurs qui travaillent ensemble.*

D'après Serge Boimare, directeur pédagogique du Centre Médico Psychopédagogique Claude Bernard à Paris



© Thierry Nectoux



© Thierry Nectoux

# POUR TOUS

*Ce qui me frappe d'abord c'est la difficulté qu'éprouvent les enseignants à lire les politiques scolaires dans lesquelles ils sont immergés, à y trouver le reflet du sens qu'ils assignent à leur métier. [...]*

*Ce qui a de la valeur pour eux – la passion pour un domaine de connaissance, l'envie de la partager, la certitude que ce domaine est essentiel à un être humain de notre époque, que ce savoir est émancipateur. [...]*

*C'est pourquoi il est urgent de dispenser un enseignement qui éclaire les problèmes du monde contemporain, en le faisant précocement, avec les adaptations nécessaires à l'âge des élèves. [...] Il est urgent aussi de former à un usage raisonné des technologies en en tirant des conséquences sur les activités scolaires elles-mêmes : qu'est-ce que lire, rédiger, s'informer, voir, pratiquer, créer, écouter, expérimenter, fabriquer dans un univers dématérialisé qui mêle toutes les références, sans faire apparaître les différences, les hiérarchies et les valeurs ?*

*Il est grand temps que l'École forme à un usage rationnel et maîtrisé des écrans et des objets nomades...*

Denis Paget,

ancien cosecrétaire général du SNES

qui permettront de poursuivre la réflexion engagée et de mettre en débat cet appel auprès de l'ensemble de la communauté éducative. En attendant la publication des Actes du Colloque, les interventions et les débats sont progressivement mis en ligne sur le site. (<http://www.snes.edu/Colloque-interventions-et-debats.html>) ■

Bruno Mer



© Thierry Nectoux

# A P P E L



## POUR REDONNER UN AVENIR AU COLLÈGE

**Les syndicats SNES, SNEP et snU.pden de la FSU lancent un appel solennel pour redonner un autre avenir à un collège clairement identifié entre école élémentaire et lycée, structuré par la culture commune dont les contours et l'ossature doivent être mis en débat, matérialisé en établissements dans lesquels est systématiquement recherchée la mixité sociale.**

### Les syndicats proposent que soient respectés trois principes

- ❖ Ancrage du collège au second degré dont il est la première étape
- ❖ Recherche absolue de la mixité sociale dans tous les établissements
- ❖ Garantie à tous d'une poursuite de la scolarisation au-delà du collège dans le cadre de la prolongation de la scolarité obligatoire à 18 ans.

Réaffirmant clairement la volonté républicaine d'un collège qui dispense à tous des savoirs exigeants et émancipateurs qui, par leur appropriation, permettent aussi la poursuite d'objectifs éducatifs plus généraux.

### Ils proposent de mettre en débat douze axes de réflexion

- Repenser une **carte scolaire** avec l'objectif d'assurer la mixité sociale et scolaire dans tous les établissements.
- Mener une réflexion sur la **culture commune scolaire** dans le cadre d'une scolarité obligatoire portée à 18 ans.
- Mener, en lien avec la recherche en sciences de l'éducation, une réflexion sur les **pratiques enseignantes et éducatives** qui favorisent la démocratisation de l'accès aux savoirs et compétences, et sur les conditions matérielles – garanties par l'État – de leur mise en œuvre.
- Améliorer l'**articulation entre premier et second degrés**, dans le respect des spécificités de chacun de ces deux ordres d'enseignement.
- Lancer une concertation sur les possibilités de reconnaître et/ou d'intégrer dans les services des enseignants les **tâches et missions de concertation**.
- Penser une **orientation scolaire** accompagnée par les conseillers d'orientation-psychologues.
- Mettre en chantier une concertation sur les conditions d'un **fonctionnement démocratique** des établissements.
- Permettre aux équipes de construire et de mettre en œuvre collectivement un **projet d'établissement** qui respecte les définitions nationales des programmes, des obligations de service des personnels, des conditions d'étude et de travail de tous.
- Repenser la **formation continue des personnels** et remettre à plat la conception de la formation initiale des enseignants et des CPE.
- Mettre en place dans tous les collèges, en lien avec les équipes de direction, **des équipes pluriprofessionnelles complètes**.
- Penser des **rythmes scolaires** permettant d'assurer une scolarité équilibrée et réussie en collège.
- Ouvrir, avec l'État et les conseils généraux, une négociation en vue de l'établissement d'un cahier des charges des **locaux nécessaires et indispensables** pour un collège permettant une meilleure intégration scolaire, la réussite et le bien-être de tous.

Ils appellent de plus à relancer l'Éducation prioritaire.

**Les syndicats décident de porter cet appel et de le mettre en débat près de l'ensemble de la communauté éducative**

# CAPET STI : LA NOUVELLE PIERRE D'UN ÉDIFICE LÉZARDÉ !

**Le ministère a décidé de modifier profondément les concours de recrutement des enseignants de STI.**

Interrogée par le SNES le jour de l'ouverture du mouvement interacadémique, la directrice des ressources humaines avait affirmé qu'aucun changement n'était prévu. Le lendemain pourtant, elle signalait l'arrêté modifiant les concours ! En plus du déni de démocratie, le ministère manie donc le mensonge. En guise de dialogue social, l'inspection générale semble choisir ses interlocuteurs en recevant des organisations minoritaires (le SE-UNSA entre autres) qui acceptent – voire défendent – la réforme du lycée et celle des STI. Par contre, le SNES n'a jamais été reçu à ce sujet. Les CAPET existants auparavant sont fusionnés en un seul, avec cinq options. C'est le dernier pas pour mettre en place le recrutement d'un enseignant unique de technologie, de la Sixième aux classes post-bac, au mépris des spécificités disciplinaires.

## Vide de contenus

Ce nouveau CAPET est vide de contenus, sans lien avec les champs technologiques existants. Le résultat sera immanquablement le recrutement d'enseignants ne maîtrisant

pas leur domaine technologique. Preuve de la transformation radicale de l'enseignement des disciplines technologiques, l'épreuve de TP est vide de sens puisqu'elle demande au candidat de savoir mettre en place une simulation : on ne contrôlera même plus la capacité à mettre en œuvre un système en toute sécurité !

## Un édifice bancal

La politique de démembrement de la voie technologique continue donc avec ce nouveau concours de recrutement. La nouvelle série STI2D construite en faisant fi des champs technologiques pertinents et attractifs, éloignée des secteurs d'activité industrielle, avait posé la première pierre de cet édifice bancal, ce CAPET parachève le bâtiment. Nul doute que cette construction s'écroulera à la première marée un peu forte ! En modifiant le recrutement des enseignants de STI, le ministère pose la première pierre d'une fusion des différentes disciplines existantes aujourd'hui. Le ministère continue donc à mettre en place une réforme qui ne tient pas compte des



© Thierry Nectoux

besoins du pays et sacrifie un peu plus l'avenir de l'industrie en France.



Le SNES, qui continue à exiger un moratoire de la réforme des STI a d'ores et déjà demandé l'abrogation de l'arrêté de ce CAPET STI. ■

**Emmanuel Mercier**

# OÙ VA L'ASSOCIATION DES RÉGIONS DE FRANCE ?

**Dans un article publié dans *Les Échos*, l'Association des Régions de France (ARF) prône la fuite en avant d'une nouvelle étape de décentralisation portant sur « le dernier carré des services déconcentrés que l'État conserve », rien de moins...**

Les propositions de l'ARF sont claires : une nouvelle étape de décentralisation qui porte sur des éléments essentiels de la formation, mais aussi sur le fonctionnement des institutions de la République. Pour l'orientation scolaire, l'ARF reprend le néfaste schéma actuel qui vise à faire de l'orientation scolaire plus un outil d'insertion professionnelle qu'un moyen d'aide et de conseil aux élèves et aux étudiants pour leur choix d'étude. Selon l'ARF, cette compétence doit être transférée aux Régions.

## Risques pour la formation

L'ARF, niant la spécificité de l'orientation scolaire, réclame aussi « le transfert complet de la compétence qu'exerce l'État sur les lycées professionnels et agricoles » et que « celui-ci [l'État] renonce également à intervenir dans l'apprentissage et la carte des formations professionnelles ».



© Daniel Maunoury

Il s'agit ici d'un transfert de compétences que nous avons réussi à empêcher lors de la précédente étape de décentralisation (2003-2004) et qui comporte de gros risques pour l'avenir de la formation professionnelle, dont l'offre et l'organisation ne seraient ainsi construites qu'à travers une vision exclusivement locale des besoins.

Par ailleurs, les Régions réclament « un pouvoir normatif et réglementaire », rien moins que de pouvoir disposer de la capacité d'adapter, modifier, créer des textes législatifs ou réglementaires.

## Aucune pertinence

Au-delà même du contenu de cette proposition, c'est la pertinence d'une nouvelle étape de décentralisation qui doit être interrogée. Au moment où les inégalités territoriales s'aggravent, y compris en matière de services publics, alors que la fiscalité locale est particulièrement injuste, alors que les écarts de pression fiscale sont importants entre les collectivités de même niveau, alors qu'aucun mécanisme de péréquation financière entre les Régions n'existe pour réellement compenser les écarts de richesse qui existent, il est déraisonnable d'envisager, comme le fait l'ARF, une nouvelle étape de décentralisation. ■ **Daniel Robin**

# STAGIAIRES : JOURNÉE D' ACTIONS LE 11 MAI

**Le débat autour de la formation des maîtres se poursuit et connaît même un regain d'activité en ce moment. Le Parlement s'est saisi de la question : une mission parlementaire est en cours à l'Assemblée nationale et une question avec débat sera posée au Sénat le 26 avril.**

**P**our le SNES, il est plus que jamais nécessaire de continuer à peser sur le débat. C'est le sens de la journée d'action des stagiaires prévue le 11 mai 2011. Dans son rapport remis à la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, J.-M. Jolion, président du comité de suivi du Master, reprend les propositions de certaines organisations minoritaires dans le second degré. Le constat sur la situation de ce dernier repose sur une analyse en partie fautive. De cette analyse, les auteurs établissent un modèle de formation des maîtres correspondant à un modèle d'école sans ambition : une déconnexion de la formation disciplinaire et professionnelle, un abaissement du niveau de recrutement des enseignants, un enfermement des étudiants dans une seule voie. Certaines propositions, telle que la possibilité de conserver le bénéfice de l'admissibilité, vont même jusqu'à mettre en péril les principes du recrutement par concours. Ce rapport ne peut donc pas servir de base à une transformation de la formation des maîtres. À l'opposé, par une lettre ouverte, les syndicats du second degré de la FSU ont formulé plusieurs propositions visant à concilier le besoin de prérecrutements, les exigences d'un master, l'introduction d'éléments de préprofessionnalisation et la mise en place d'une année de stage après l'admission au concours qui soit consacrée à la



Lyon,  
le 20 avril

formation professionnelle. Ils proposent d'envisager plusieurs voies d'accès au CAPES, permettant de prendre en compte différents parcours. Le concours serait commun, mais certaines épreuves pourraient être déclinées sous forme d'options en fonction du cursus antérieur du candidat. Pour le SNES qui revendique l'élévation du niveau de recrutement, le concours doit être situé après le master et, en tout état de cause, le plus tard possible dans l'année de M2. Le SNES entend mener le débat et avancer ses propositions. Il faut aujourd'hui dépasser

les schémas du passé et mettre en place un système cohérent, prenant en compte toutes les dimensions des métiers et les principes du recrutement dans la fonction publique. C'est par l'action que le SNES entend porter le débat sur la place publique. C'est pourquoi il organise le 11 mai une journée de rassemblements et de témoignages avec les stagiaires. Il s'agira une nouvelle fois d'interpeller le ministre afin qu'il prenne des mesures d'urgence pour l'année prochaine et qu'il ouvre enfin de réelles discussions. ■

Emmanuel Mercier

## ACTIONS LOCALES... ACTIONS LOCALES... ACTIONS LOCALES... ACTIONS LOCALES... ACTIONS LOCALES...

### ROUEN : AED en colère

Lors d'un groupe de travail, le 8 avril, le rectorat de Rouen a annoncé la suppression de 100 postes d'AED dans l'académie. 78 collèges/lycées et 66 écoles sont touchés, dont plusieurs établissements fragiles, comme quatre des six collèges RAR du Havre ! Étrange conséquence du « renforcement particulier » affiché par le rectorat au titre des catégories



socioprofessionnelles défavorisées. Une pétition inter-syndicale a été rédigée. Le SNES-FSU, avec le SNEP-FSU, le SNUEP-FSU, FO, SUD et la CGT, a décidé d'appeler à la grève le lundi 9 mai, jour où le CTPA doit arrêter ces suppressions de postes.

### CLERMONT : rassemblement pour l'école

Le Conseil départemental de l'Éducation nationale du Puy-de-Dôme s'est réuni le 13 avril après avoir été boycotté le 8 avril. Un rassemblement de 300 personnes à l'appel des organisations syndicales et de la FCPE se tenait devant la préfecture et a manifesté bruyamment son opposition aux mesures de carte scolaire proposées par l'inspecteur d'académie.

Ce CDEN devait examiner les propositions de l'administration concernant les cartes scolaires du premier degré et des collèges du département sur lesquelles seule la FSU est intervenue.

La FSU a déposé un vœu demandant l'annulation des retraits d'emploi, le retrait des réformes mises en place au collège (socle commun, livret personnel de compétences, enseignement intégré de sciences et technologie), du dispositif CLAIR et un autre budget de l'Éducation nationale pour permettre à la rentrée 2011 des conditions de réussite de tous les élèves. L'inspecteur d'académie a refusé de soumettre ce vœu au vote du CDEN. Les propositions de carte scolaire ont été soumises au vote du CDEN :

- carte scolaire premier degré : 17 contre
- carte scolaire second degré : 14 contre, 3 abstentions



# ÉLECTION-TEST AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE GRAVES DYSFONCTIONNEMENTS

Il y a quelques mois, le MEN a décidé – unilatéralement – que les élections professionnelles d'octobre 2011 auraient lieu non plus sous forme de vote à l'urne ou par correspondance, mais uniquement par internet.

CE QUE LE SNES DEMANDE



Le SNES a réitéré ses plus vives inquiétudes quant à la généralisation du vote électronique pour les élections professionnelles d'octobre 2011.

Il demande que, sans sacrifier les impératifs de sécurité, les modalités de vote soient simplifiées, faute de quoi le ministère hypothéquerait fortement la participation, pourtant gage de la représentativité et de la légitimité des élus.

Là où les difficultés techniques s'avéreraient insurmontables, notamment outre-mer, le SNES demande que le recours au vote à l'urne, bien éprouvé dans l'Éducation nationale, soit prévu.

Dans les établissements, les kiosques de vote doivent être effectivement installés, sur une période étendue et en nombre suffisant pour permettre à chaque électeur d'émettre tous ses votes (jusqu'à quatre scrutins différents). L'affichage de la liste électorale, mais aussi des listes de candidats, doit y être prévu.

Le cadre réglementaire du vote électronique doit être négocié, défini et publié sans plus tarder. Il en est de même des conditions dans lesquelles les organisations syndicales peuvent envoyer des courriels sur les adresses professionnelles des personnels : aujourd'hui, c'est le grand n'importe quoi qui règne, comme en attestent les nombreux témoignages adressés au SNES. Enfin, l'ergonomie du logiciel de vote doit être totalement repensée.

Le SNES va s'adresser au ministre et aux services du ministère pour faire en sorte que la dématérialisation du vote comme le calendrier choisi ne se traduisent pas par une suite d'obstacles privant l'électeur de ses droits à voter dans les meilleures conditions démocratiques d'accès à l'information, au vote... et aux résultats.



pour 2011 n'était pas leur choix et qu'ils s'y étaient opposés faute de garanties suffisantes.

Lors du scrutin test, l'électeur a été mis face à un véritable parcours du combattant pour récupérer identifiants, mots de passe et réussir à émettre son vote. C'est, avec le caractère fictif du vote, une des raisons majeures d'une participation très faible, inférieure à 10 %, alors que la participation aux élections professionnelles à l'Éducation nationale n'a jamais été inférieure à 60 %.

## De gros points noirs

- le vote dans des kiosques dédiés (isolaires comportant un ordinateur) dans les établissements n'a été que très partiellement mis en place ;
- l'ergonomie du logiciel de vote informatique est obscure, sinon absconse ;
- le ministre connaît mal celles et ceux qu'il emploie et les suppressions de postes, qui ont aussi frappé les personnels administratifs du ministère, des rectorats et des inspections académiques, font que la mise à jour des bases de données est particulièrement difficile ;
- le cadre réglementaire – le « code électoral » du vote par internet – n'existe toujours pas et se construit péniblement, au fil de l'eau, et tous les éléments qu'il va imposer n'ont donc pas pu être testés ;
- la dématérialisation des procédures de vote, mais aussi de tout le dispositif électoral (affichage, mise à disposition des listes de candidats, des professions de foi, etc.) font que l'existence du scrutin a peu de lisibilité sur le lieu de travail, en particulier dans les salles des profs ;
- en Guyane, le test a montré que le sous-équipement de certains DOM, en particulier la qualité des connexions internet, rend difficile voire impossible l'exercice du droit de vote.

L'impréparation du dispositif est même allée jusqu'à rendre impossible la publication des résultats, les opérations de dépouillement n'ayant pu être menées à leur terme, le logiciel ne sachant pas calculer la répartition des sièges. ■

J. Lacroix

C'est donc à trois nouveautés majeures que les électeurs vont être confrontés : l'élection des représentants des personnels aux comités techniques en plus des élections aux CAP ; la modalité de vote elle-même : un vote dématérialisé par internet ; la date du vote : en octobre – six semaines après la rentrée – et non en décembre.

Mener à bien près de 800 scrutins concernant au total environ un million d'électeurs représente une organisation très complexe.

La solution que le ministère compte mettre en œuvre vient d'être testée dans cinq académies (Bordeaux, Caen, Clermont, Guyane, Versailles), sur 110 scrutins concernant 30 000 électeurs.

## Le bilan de l'élection-test

Force est de constater que, six mois avant l'échéance, de nombreux et graves dysfonctionnements ont été mis en évidence. Le SNES, avec les autres syndicats de la FSU implantés à l'Éducation nationale, s'en sont fait l'écho lors de la réunion de bilan au ministère. Ils ont rappelé que la généralisation du vote électronique



# PERTE D'AUTONOMIE, PROBLÈME SOCIAL OU OPPORTUNITÉ FINANCIÈRE ?

**La prudence et les priorités électorales du gouvernement ne permettent pas de savoir quelle tournure prendra la « réforme » sur ce dossier.**

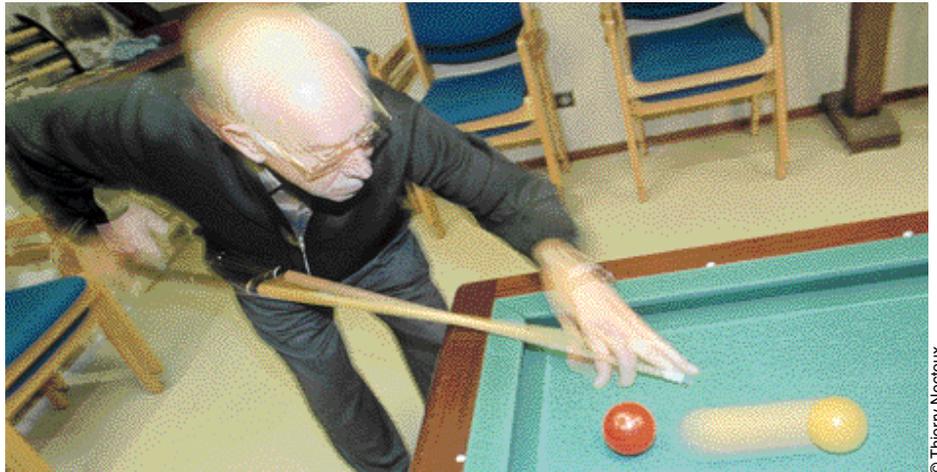
Le CESE (Conseil économique, social et environnemental) doit voter un avis mi-juin. La logique voudrait que cet avis soit pris en compte pour l'éventuelle rédaction d'un texte législatif ou pour le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale à l'automne mais nombre d'avis du CESE n'ont pas eu de suite.

## Quelques évidences

Les rapports d'experts ou de parlementaires avancent tous l'idée que le financement supplémentaire à prévoir devrait en partie relever d'une contribution complémentaire pour une prise en charge effective des prestations nécessaires, à domicile ou en EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Une grande partie des dépenses relève de la Sécurité sociale (assurance maladie), une autre partie de l'APA, versée par les départements (la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie gère les ressources provenant de la « journée de solidarité ») ; ce qui est en cause, nonobstant la prévision d'accroissement du nombre de personnes âgées de plus de 65 ans dans la population, c'est pour l'essentiel le financement des débours supplémentaires après ces aides.

Or, 80 % des personnes concernées ont des revenus inférieurs au montant du reste à charge, évalué en moyenne par l'IGAS à 2 200 € par mois en milieu rural, à 2 900 € par mois en milieu urbain pour un séjour définitif en établissement. La retraite moyenne s'élève à 1 212 euros (brut) avec un écart entre hommes et femmes, pour le régime



© Thierry Nectoux

général de 608 euros ; et 1 716 euros, dans la FPE (Fonction publique d'État). Des revenus qui n'assurent pas le financement d'un séjour en EHPAD.

Souscrire des contrats « dépendance » avec instauration d'un crédit d'impôt reviendrait, vu l'état actuel du système fiscal français, à alimenter les ressources des assureurs avec les contributions des assujettis à l'impôt sur le revenu, sans toucher aux revenus du capital et du patrimoine...

## Éléments de réflexion

Mme Bachelot indique qu'une réforme de fond pourrait être enclenchée sans beaucoup de crédits budgétaires supplémentaires ! Pour quelles raisons alors cette opération ? Il ne s'agit pas, même si des arguments comparables sont utilisés (démographie, état des finances publiques) d'un problème financier de

même ampleur que celui des retraites : 2 à 3 Mds d'euros par an (budget de l'État 2011 : 286,4 Mds d'euros, comptes de la protection sociale : 597,6 Mds d'euros).

Il s'agit plutôt pour la droite de saisir l'opportunité d'avancer des réformes touchant aux fondements mêmes de la solidarité nationale. Le partenariat ou le partage public/privé est un des objectifs de Sarkozy. Non seulement celui-ci permettrait une intervention accrue des acteurs de l'assurance privée dans la gouvernance des organismes de la Sécurité sociale, mais ce serait traiter la « dépendance » par une offre de services inégaux, puisque relevant de choix individuels, donc aller à rebours d'une couverture universelle et de l'égalité... La façon dont sera traitée la perte d'autonomie des personnes âgées pourrait servir de modèle aux évolutions futures de la protection sociale tout entière.

Pour le SNES-FSU, le financement par la solidarité nationale s'impose et s'inscrit dans le cadre de la protection sociale et d'une refonte d'ensemble des prélèvements obligatoires, conforme à la justice sociale. La réponse aux besoins des personnes âgées, aujourd'hui mal couverts, est une mission de service public, qui coordonnerait un ensemble de politiques (logement, transports en commun, accès à la culture et aux loisirs, accès aux soins, prévention...) et ouvrirait des droits nouveaux.

La FSU participera aux débats régionaux et interrégionaux organisés par le gouvernement. Elle appelle à une mobilisation large intégrant l'ensemble des acteurs, les organisations syndicales, les mutuelles et associations. ■

Jean-Paul Beauquier, Élisabeth Labaye



© Thierry Nectoux



Deux revues

**Santé et travail**  
n° 74, avril 2011



Traite de la « pénibilité du travail » décliné en un dossier, « Les entreprises font fausse route sur le stress » - volontairement ou involontairement ? - et en un article documenté sur la nouvelle jurisprudence concernant justement la pénibilité. La charge de la preuve appartient désormais à l'employeur, il doit démontrer qu'il a tout fait pour éviter de dégrader la santé de ses salariés... Ce numéro semble faire le procès de toute l'organisation du travail de ces dernières années marquée par la volonté patronale d'intensifier le travail avec son cortège de souffrances et de violences.

**Contre Temps n° 9,**  
mars 2011 (Syllepse)



Traite du basculement du monde dans toutes ses dimensions en commençant par les révolutions dans le monde arabe qui viennent contester la thèse fallacieuse du « choc des civilisations ». L'extrême droite profite de ces angoisses d'un futur non défini pour, sur la base des pourrissements de la société, se présenter en un acteur capable de mettre en œuvre une nouvelle barbarie. Le contexte général reste celui de la crise systémique du capitalisme... De quoi nourrir nos réflexions. Nous en avons besoin.

Livres

**Actualité de la Tunisie**



Olivier Piot est journaliste. Il a suivi la révolution de Jasmin en Tunisie au jour le jour. Dans ce petit livre, il raconte ces « dix jours qui ébranlèrent le monde arabe » - référence à John Reed et à son livre sur la révolution russe de 1917, un peu osée tout de même. Il propose à la fois la relation des événements, des interviews et une sorte de lexique sur les partis, organisations, structures existantes en même temps qu'il veut démontrer que *La révolution tunisienne* existe bel et bien, qu'il ne s'agit pas d'une révolte. Un outil de travail pour continuer de suivre cette actualité brûlante.

N. B.

• *La révolution tunisienne*, O. Piot, Les petits matins, 151 p.

ENQUÊTE

# Le travail ne fait pas le bonheur..

Selon une enquête annuelle menée depuis 2007 auprès d'un large échantillon de 4 000 salariés français par les instituts de sondages Edenred et Ipsos afin d'ausculter la motivation des salariés, l'état de leur relation au travail et de leur bien-être au travail, les résultats de cette année montrent une érosion de ce bien-être.

C'est vrai aussi dans le secteur public. 40 % des personnels de la fonction publique d'État disent que leur motivation au travail diminue (même % que dans les entreprises privées). La question du pouvoir d'achat et du niveau de salaire sont des éléments majeurs de l'insatisfaction des salariés. 68 % s'estiment assez peu ou pas du tout satisfaits à cet égard. Ceux-ci estiment qu'il leur faudrait 815 euros en plus par mois.

**Encadrement**

En négatif également viennent l'utilisation des compétences, et les conditions de l'accomplissement au travail. Et ce, quelle que soit la place du salarié dans l'entreprise ou le service. On remarque en particulier que l'encadrement n'est pas épargné. Les cadres supérieurs n'étaient que 19 % à être démotivés en 2007, ils sont 37 % en 2011. Des cadres désenchantés, mais aussi des salariés qui, surtout dans le secteur public, portent des appréciations assez négatives sur les pratiques managériales. Le sentiment de trop s'impliquer sans vraie reconnaissance est relevé. Le stress apparaît assez général. De plus, à partir de 35 ans, les salariés doutent des possibi-



© Granata68 - Fotolia.fr

lités de formation ou des perspectives d'évolution dans leur carrière. Le chômage restreint les espoirs de mobilité et seulement 40 % des salariés pensent pouvoir retrouver un travail de niveau comparable en cas de perte de leur emploi. Logiquement, les salariés français se disent alors moins souvent « heureux » au travail, (31 % seulement des salariés - 2 % des ouvriers) et 35 % dans la FPE. Quelles leçons peut-on tirer de cette enquête qui recoupe largement ce que le SNES et la FSU

disent d'après leurs propres enquêtes et ce qui remonte des discussions dans les établissements ? L'exigence d'une hausse des salaires est un des éléments d'une reconnaissance de nos professions, de leur utilité sociale et de nos qualifications. La réforme des retraites a évidemment eu un impact car les salariés n'ont plus de lisibilité sur leur avenir, ils savent qu'ils devront travailler plus longtemps, sans pouvoir mesurer dans quelles conditions ni s'ils ont des perspectives d'évolution, ce qui aggrave le malaise. Plus encore, l'organisation du travail, l'ambiance au travail, la dénaturation des métiers, la perte de reconnaissance pèsent lourdement sur la vie professionnelle.

**Reprendre la main**

Pour le SNES et la FSU, le syndicalisme a un rôle majeur à jouer pour redonner confiance aux salariés et les aider à reprendre la main sur le travail, au plus près de l'exercice du métier dans les établissements en favorisant l'émergence de collectifs de travail, comme plus globalement en luttant contre les réformes imposées contre l'avis majoritaire de la profession. ■

Élizabeth Labaye



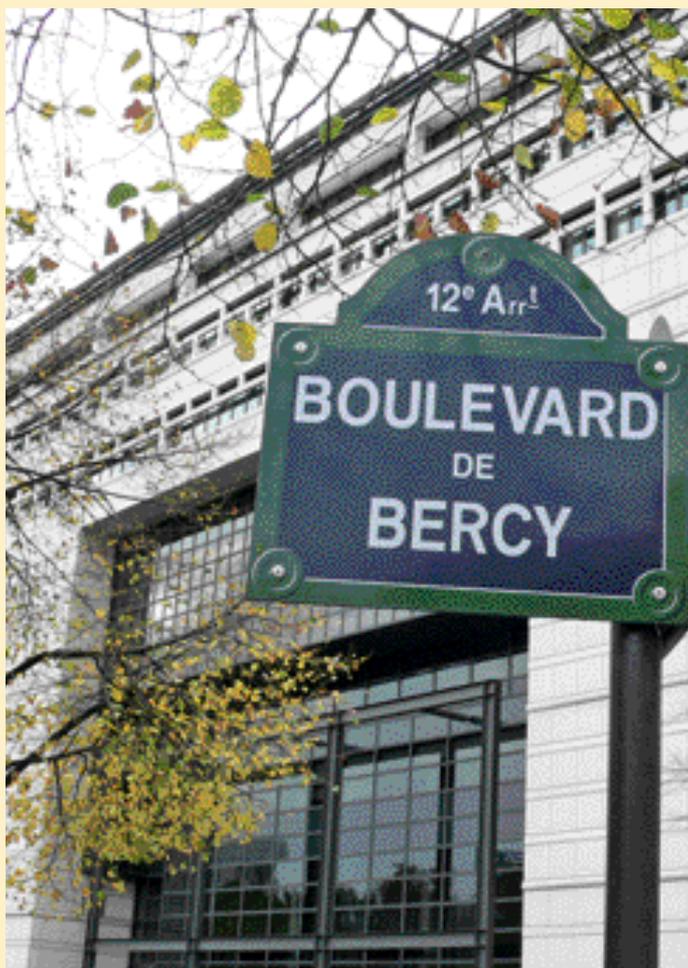
© Thierry Necoux

# Sarkozy perd son bouclier

Nicolas Sarkozy a dû retirer le bouclier fiscal, une mesure emblématique de sa politique, et le SNES-FSU ne peut que s'en réjouir puisqu'il a combattu dès le départ la loi TEPA avec son cortège d'injustices et de cadeaux aux privilégiés.

**S**eule demeurera l'exonération des heures supplémentaires, que le SNES continue à contester car cette mesure n'est pas bonne pour l'emploi, et qu'elle est inégalitaire puisque celui qui voudrait « travailler plus pour gagner plus » est soumis au bon vouloir de son

employeur qui décide ou non des heures supplémentaires. Ce bouclier aujourd'hui abandonné a coûté cher : en cumul sur quatre ans, entre 20 et 25 milliards de manque à gagner pour l'État, financé par l'augmentation de l'endettement de la France.



© Daniel Maunoury

## ISF

Contrairement de reculer, le président des riches voulait en contrepartie supprimer l'Impôt sur la fortune (créé par Mitterrand en 1982, abrogé par J. Chirac pendant la première cohabitation, puis rétabli en 1988). Il a dû y renoncer mais a décidé néanmoins d'une mesure visant à alléger l'ISF d'environ 800 millions d'euros par la baisse du taux des tranches supérieures de l'impôt... c'est-à-dire de ceux qui bénéficiaient du bouclier fiscal. Car selon le ministre du Budget Barouin, on ne pouvait pas avoir « un impôt confiscatoire » ! Une fidélité exemplaire aux amis du Président...

## Veuve

La première tranche d'impôt sur le patrimoine (entre 800 000 et 1,3 million d'euros) est supprimée, sans doute dès cette année. Objectif affiché : protéger « la veuve de l'Île de Ré » et au-delà ceux dont la valeur du bien immobilier a flambé. 300 000 personnes environ n'auraient plus l'ISF à payer. La refonte du barème devrait quant à elle être mise en œuvre en 2012.

On est donc bien loin d'une réforme en profondeur de la fiscalité qui fasse de l'impôt sur le revenu un véritable impôt progressif, et qui interroge aussi l'ensemble des prélèvements notamment la TVA pour plus de justice fiscale. ■

Élizabeth Labaye

## Portraits de la France en souffrance

(thème de slam bien connu...)

Éric Dupin a voulu sortir de son bureau. Aller voir les habitants de ces territoires français qui donnent l'impression d'être de plus en plus éclatés, avec des règles différentes. Dix-sept voyages sont relatés avec trois grandes constantes : « la fatigue de la modernité », sous-titre de cette enquête, des territoires « spécialisés » et la souffrance sociale liée au poids de la « mondialisation », un processus lointain que les habitant(e)s ne comprennent pas. La précarisation de plus en plus présente, les inégalités, dessinent une France frileuse qui craint l'avenir et ne sait pas se situer dans le basculement du monde actuel. Il faudrait rajouter que la politique pour les plus riches de Sarkozy n'a rien arrangé. Elle a pourri toutes les valeurs déclenchant une profonde crise morale. Il décrit aussi ceux et celles qui ont choisi de vivre autrement loin de la Cité. On retrouve Lewis Mumford...

N. B.

• *Voyages en France*, E. Dupin, Seuil, 379 p.

## La France qui lutte...

Pierre-Marie Terral a voulu centrer sa thèse sur le mouvement du Larzac, cette mobilisation qui commence en 1971 par une révolte paysanne contre l'armée et contre le capitalisme. Au moment de l'entrée dans une nouvelle période économique du capitalisme en 1974-75, ce mouvement prendra une nouvelle dimension pour aboutir à l'altermondialisme et à la création d'Attac après être passé par le grand mouvement social de 1995, les États généraux initiés par Pierre Bourdieu et d'autres intellectuels. L'intérêt de la thèse se trouve en particulier dans la partie qui traite de la légende de ce mouvement, « entre Histoire et Mémoire ». Un regard de côté intelligent permettant aussi de comprendre comment se forment des mythes. Une façon de construire l'Histoire du présent.

N. B.

• *Larzac. De la lutte paysanne à l'altermondialisme*, Éditions Privat, 460 p.



## UN CONTRE-G8 AU HAVRE

À l'occasion de la tenue du G8 à Deauville qui réunira les 26 et 27 mai les huit chefs des États les plus puissants du monde, un contre-sommet populaire est organisé au Havre les 21 et 22 mai par la coalition nationale relayée sur place par un large collectif constitué de plus de vingt associations, syndicats, partis politiques et mouvements citoyens. Ce contre-sommet débutera le samedi 21 mai par une manifestation internationale qui sera suivie d'un meeting altermondialiste, de plusieurs concerts et de huit forums citoyens contre le G8 le lendemain. La FSU prend toute sa place dans l'organisation de cette manifestation.

En bref...

**Aveu**

Dans le domaine de l'aide à l'enseignement privé, certaines déclarations du ministre Chatel sonnent comme des aveux :

« Si j'appliquais à la lettre la répartition 80 % pour le public, 20 % pour le privé, il y aurait 3200 suppressions de postes dans l'enseignement catholique et pas 1533 ». Les suppressions d'emplois pour le privé représentent « moins de 10 % de l'effort global de maîtrise des dépenses publiques ».

Tout cela confirme ce que le SNES écrivait et constitue un démenti des propres déclarations de Luc Chatel faites lors de la préparation du Budget et lors du débat parlementaire.

**ELF (Étude longitudinale française) depuis l'enfance**

Ce projet vise à suivre 20 000 enfants nés en 2011 et à explorer tous les aspects de la vie de l'enfant (famille, école, santé, culture, social...) jusqu'à leur 20<sup>e</sup> année. Il suscite des controverses entre les chercheurs, les uns insistant sur la nécessité de statistiques qui font aujourd'hui défaut, les autres s'inquiétant des croisements de fichiers et de la prétention à tout savoir sur tout avec des données.

**ACDC revient**

Le collectif « Autres Chiffres du Chômage (ACDC) » se relance à l'occasion du débat à venir sur le chômage dans la campagne présidentielle. Ce collectif avait été particulièrement actif en 2006-2007 au moment où la direction de l'Insee avait modifié le mode de dénombrement des chômeurs. Il avait montré que la statistique de Pôle emploi était fragile et plaidé pour une diversité d'indicateurs permettant d'évaluer l'« emploi inadéquat ». Lire sa note de mars : <http://acdc2007.free.fr/62011.pdf>.

**À nous les banques !**

Attac et les Amis de la Terre lancent une campagne pour interpellier les banques. Trois ans après la crise de 2008, les bonus et les profits sont revenus, les vieilles pratiques aussi, la régulation promise tarde. Un questionnaire que chacun peut adresser à sa banque est disponible sur le nouveau site d'Attac : [www.france.attac.org/articles/lancement-campagne-a-nous-les-banques](http://www.france.attac.org/articles/lancement-campagne-a-nous-les-banques)

INSEE

# La statistique : un bien public original, mais menacé

Le 30 mars dernier, l'intersyndicale de l'Insee (CGT, CFDT, Sud) a organisé un débat pour l'élaboration de pistes d'action « afin que la statistique publique reste un service public ».

D'un côté, la demande sociale de statistiques connaît une croissance rapide : besoin de connaître des évolutions fondamentales pour les ménages (emploi, pouvoir d'achat, logement, impact de la crise...), extension du champ des demandes (des collectivités locales jusqu'à l'Union européenne), multiplication des évaluations des politiques publiques... De l'autre côté, des réductions de moyens et l'irruption des méthodes libérales de management : éclatement des services, « total quality management », « bonnes pratiques », marginalisation des informaticiens statisticiens, projet de création d'un « bureau des méthodes », externalisation...

**Indice des prix**

Par exemple, concernant la fabrication de l'indice des prix, l'intersyndicale se bat contre le projet de substituer les « données de caisse » de la grande distribution aux relevés de prix effectués par les agents de l'Insee. Sur le logement, domaine étrangement peu couvert par la statistique publique, l'Insee serait réduite à un rôle de labellisation des statistiques privées. De plus en plus, on utilise les fichiers admi-



© Thierry Nectoux

nistratifs faute d'argent pour lancer des enquêtes. Les agents de la statistique publique (Insee, ministères...), très attachés à des valeurs d'indépendance et de qualité de leur travail, connaissent un mal-être profond au travail et font le parallèle avec ce qui se passe à Pôle emploi et à La Poste : « la qualité c'est la colonne vertébrale qui fait tenir notre travail » a déclaré un statisticien lors du colloque. La direction n'a pas la même conception de la qualité : celle-ci est moins regardée sous l'angle de la qualité des statistiques que sous l'affichage d'in-

dicateurs caractéristiques des démarches usitées dans le monde de l'entreprise (labellisation, normes ISO...). Cette évolution inquiète le monde des statisticiens qui constatent en même temps une montée de la défiance de l'opinion vis-à-vis des données chiffrées (cf. sondages, discussion de la mesure du pouvoir d'achat...). Le recueil de données est de plus en plus perçu comme dangereux pour les libertés publiques (recours accru aux fichiers administratifs, appariement de fichiers...) : l'exemple symptomatique des fichiers associés à la scolarité des élèves a fait l'objet d'un atelier.

**Transparence**

La statistique doit entrer dans le débat public (l'expérience du collectif « Autres chiffres du chômage » a été citée), les syndicats peuvent formuler des propositions au Conseil national de l'information statistique, il faut plus de transparence dans l'élaboration des données et des indicateurs. Et si nous interpellions le monde peu transparent de la statistique de l'Éducation nationale ? ■

Daniel Rallet



© Thierry Nectoux

# DOSSIER

## Démocratiser l'école

### *Maintenant* et pour l'avenir



© Szasz-Fabian Erika / Fotolia.fr



© Clément Martin



© Thierry Nectoux



© Fotolia.fr / Corbis



© Thierry Nectoux

Dossier coordonné par Carole Condat et Roland Hubert ; réalisé par Alice Cardoso, Sandrine Charrier, Jean-Hervé Cohen, Carole Condat, Odile Cordelier, Roland Hubert, Daniel Le Cam, Bruno Mer, Catherine Remermier, Thierry Reygades, Frédérique Rolet, Valérie Sipahimalani

**Les années 70 avaient amplement porté le thème de la démocratisation, répondant à des finalités économiques pour les dirigeants et le patronat, à un besoin de justice sociale pour les classes populaires.**

**A** travers les campagnes d'opinion initiées par le SNES, affleuraient toute une série de problématiques, celles des contenus d'enseignement, de ses finalités, de la place du technique jusque-là superbement ignoré de l'Université, un débat riche qui cherchait à penser les conditions de réalisation de cet objectif. Les années 80 à 95 virent augmenter sensiblement le nombre de bacheliers, de nouvelles universités et des classes préparatoires dites de « proximité » furent créées afin de faciliter l'accès à l'enseignement supérieur. Puis se tarit cette croissance du nombre de bacheliers, les travaux des sociologues à travers le concept de « démocratisation ségrégative » illustrèrent le maintien de filières socialement déterminées, le poids de l'origine sociale sur les trajectoires scolaires. Depuis, la loi Fillon de 2005 impose un cadre qui rompt avec l'idée même de projet de démocratisation de l'École ; mis en musique par ses successeurs au MEN, cela donne lieu à toute une panoplie de mesures centrées sur l'individualisation, la fin de la mixité sociale dans les établissements, l'apologie de l'autonomie. Pourtant, si l'on veut tendre à un objectif de justice sociale, il faut considérer le baccalauréat comme le niveau normalement requis pour tous les jeunes ; cela suppose de travailler les formes de culture transmises par le système éducatif, diversifier les formations en garantissant à tous une culture commune partagée et des possibilités équivalentes de poursuites d'études, porter attention au rapport des jeunes à la connaissance et aux langages, mieux former les enseignants, développer le travail en équipe. Ce dossier, à travers constats et propositions, fait le point et ouvre des pistes en ce sens. ■

Démocratiser l'école

# Une ambition à l'épreuve des réformes

Assurer à toute une génération, quelles que soient l'origine et la condition sociale, l'accès aux savoirs et aux qualifications est un idéal qui traverse le débat public sur l'École depuis des décennies. Mais derrière cette déclaration se cachent des intentions diverses et, surtout, des visions antagonistes du rôle de la scolarisation.

De l'École publique obligatoire de la III<sup>e</sup> République à la loi d'orientation pour l'École de 2005, les choix opérés ont tous été marqués par la conception alors prédominante de la place de l'Homme dans la société et par la demande sociale. Tous ont conduit à un allongement effectif de la scolarité, même quand il n'était pas défini comme un objectif. C'est ainsi qu'aujourd'hui 90 % des jeunes sont encore scolarisés au cours de leur 17<sup>e</sup> année. La fin de la scolarité obligatoire est fixée à 16 ans depuis le décret Berthoin de 1959, et la proposition du plan Langevin-Wallon de 1947 de la porter à 18 ans n'a jamais été mise en œuvre. L'expression « démocratisation » recouvre donc des réalités fluctuantes, soumises à la définition des contenus enseignés et à l'usage social de l'École et des diplômes. Le constat, très mitigé, de la dernière étape de démocratisation laisse un goût un peu amer aux classes sociales qui l'ont investie avec l'espoir de renverser les hiérarchies ou, plus modestement, d'y trouver la promotion sociale à laquelle elles aspiraient légitimement. Ainsi le nombre de bacheliers a considérablement augmenté entre 1970 et 1995 permettant à un nombre important de jeunes qui n'y parvenaient pas auparavant, d'accéder à une qualification de niveau IV ou à

**Construire un projet personnel affranchi de tous les biais sociaux et culturels à l'œuvre aujourd'hui dans les parcours scolaires**

des poursuites d'études supérieures. Mais le taux d'accès au niveau bac stagne depuis, tandis que la composition sociale des différentes voies de formation du second degré et du supérieur continue à être déséquilibrée, marquant la persistance d'une reproduction sociale dans les trajectoires scolaires.

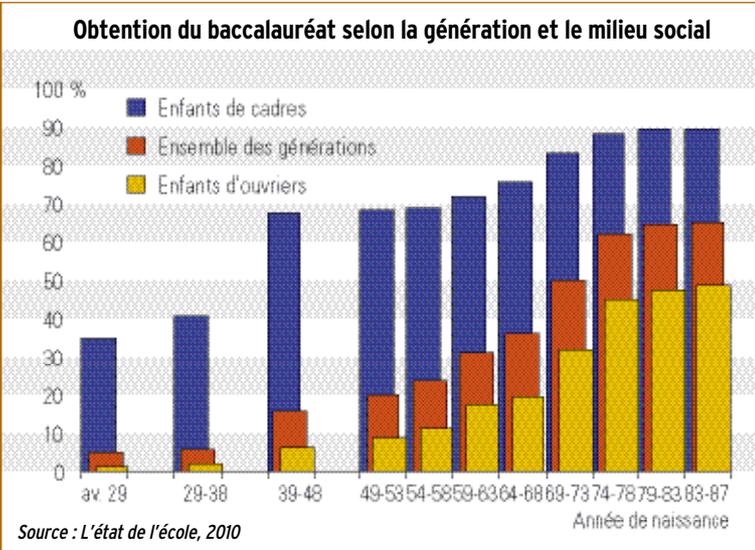
**Renversement**

Alors que la loi d'orientation de 1989 fixait comme premier objectif d'amener 80 % d'une génération au niveau baccalauréat, celle de 2005 qui modèle le système éducatif aujourd'hui s'est uniquement placée dans la mise en œuvre de la recommandation européenne d'atteindre 50 % d'une génération diplômée du supérieur. Ce changement de repère se traduit par un véritable renversement : il n'est plus question d'amener



tous les jeunes d'une génération le plus loin possible, mais bien de dégager la moitié d'entre elle qui atteindra le niveau L3. Que fait-on de l'autre moitié ? On lui garantit un minimum et on la renvoie à une hypothétique formation tout au long de la vie. C'est ainsi qu'est apparue la notion de socle commun, nouvelle version, à peine modernisée par l'irruption des « compétences », du savoir lire, écrire et compter de l'École du début du siècle dernier. Dégager la « bonne moitié » suppose donc de créer, d'une part, les conditions d'un repérage précoce des futures élites, par les dispositifs au mérite et, d'autre part, la prise en charge particulière des autres, de ceux qui n'entrent pas rapidement dans le moule, de ceux qui occuperont les emplois les moins qualifiés et constitueront cette main-d'œuvre corvéable et flexible dont la société libérale a besoin. Le concept « d'égalité des chances » a été instrumentalisé pour servir de support idéologique à cette politique. Dans un tel schéma, l'orientation scolaire n'a plus pour vocation de participer à la réussite

**Lecture :** parmi les jeunes nés de 1983 à 1987, 89 % de ceux dont le père est cadre sont bacheliers, contre 49 % des jeunes de père ouvrier. C'est nettement plus que dans les générations des années 1930, où 41 % des enfants de cadres obtenaient le baccalauréat, contre 2 % seulement des enfants d'ouvriers.



**Chronologie**

**1881-1882**

Lois Jules Ferry sur un enseignement primaire gratuit, obligatoire (jusqu'à 13 ans révolus) et laïc.

**1959**

La réforme Berthoin porte la scolarité obligatoire de 14 à 16 ans. Création des BTS.

**1963**

La réforme Fouchet-Capelle crée les CES (collèges d'enseignement secondaire), qui vont progressivement remplacer les CEG (collèges d'enseignement général).

**1975**

La loi Haby crée un lieu unique de scolarisation : tous les élèves issus du primaire sont accueillis à partir de 1977 dans une classe indifférenciée de Sixième.

**1981**

20 % des élèves sont encore orientés en fin de Cinquième. Création des zones d'éducation prioritaire (ZEP).

scolaire en s'adressant à une personne en construction, mais bien de donner vite les solutions d'une limitation, voire d'un abandon, des ambitions aux premiers signes de difficulté ou de manque de motivation. L'éducation prioritaire n'est plus inscrite dans la volonté d'offrir à tous les jeunes des avenir scolaires comparables, mais a pour but d'organiser cette séparation de l'ensemble de la population scolaire. C'est le sens de la mise en place du dispositif CLAIR.

### Pour une démocratisation qualitative

Le SNES et la FSU développent une autre conception de la démocratisation, fondée sur la volonté de donner à tous le temps de l'acquisition d'une large culture commune, celui de la construction d'un projet personnel affranchi de tous les biais sociaux et culturels à l'œuvre aujourd'hui dans les parcours scolaires. Les évolutions de la société, la complexification des rapports sociaux, les modifications des pratiques culturelles dans un monde jonglant en permanence entre réalité et virtuel, et offrant une diversité sans cesse accrue de modes d'accès et de diffusion à l'information et à la culture, la demande sociale, mais aussi économique, d'une élévation des qualifications exigent une démocratisation qualitative qui ne peut se faire sans un allongement de la scolarité obligatoire à 18 ans. ■

## Politique gouvernementale

# Une politique d'apartheid

**En 2007, Xavier Darcos écrivait le programme pour l'Éducation du candidat Nicolas Sarkozy. Il disait que :**

**L'**État devait à chaque jeune la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans et satisfaire au critère de Lisbonne de 50 % d'une classe d'âge diplômés de l'enseignement supérieur (aujourd'hui 44 %).

**C'est à l'aune de ces déclarations qu'il faut lire les projets gouvernementaux sur le second degré :**

- les bacheliers généraux et technologiques poursuivant pratiquement tous des études supérieures, c'est chez les bacheliers professionnels qu'il faudrait aller chercher les 6 points supplémentaires de diplômés du supérieur. D'où la réforme de la voie professionnelle ; diminution d'une année pour obtenir un bac pro et déprofessionnalisation de la Seconde. Et peu importe que le décrochage augmente en Seconde et Première pro, l'objectif étant de « capter » une minorité pour l'enseignement supérieur ;
  - les réformes des séries générales et technologiques sont pensées sans traiter la question du baccalauréat ; celui-ci n'étant plus un objectif mais simplement un « passage » vers l'enseignement supérieur, peu importe sa forme et son contenu ;
  - les mesures purement médiatiques permettent au gouvernement d'avoir une communication sur l'émergence d'une élite : internats d'excellence, CPGE pour le bac pro, cordées de la réussite...
- En parallèle pour les jeunes qui n'ont pas vocation à poursuivre des études, le gouvernement prône une série de dispositifs externes à l'Éducation nationale : apprentissage, école de la deuxième chance, contrats de qualification gérés par les mis-



© Clément Martin

**C'est un véritable apartheid qui se construit entre la moitié des jeunes qui seront diplômés de l'enseignement supérieur et ceux que l'Éducation nationale abandonnera sans qualification**

sions locales... et pour ces jeunes, un socle commun de connaissances et de compétences pour seul viatique...

Cette politique renonce à toute volonté de développer la démocratisation du second degré. C'est un véritable apartheid qui se construit entre la moitié des jeunes qui seront diplômés de l'enseignement supérieur et ceux que l'Éducation nationale abandonnera sans qualification. Bien sûr cette politique permet de diminuer l'emploi public, mais elle est surtout porteuse d'une idéologie détestable. ■



## Scolarité obligatoire à 18 ans au Portugal

En 2009, l'âge de la scolarité obligatoire est passé de 15 à 18 ans au Portugal, avec une l'entrée à l'école maternelle à 5 ans. Cette proposition, présentée par le gouvernement sans le moindre débat public, avait recueilli un large consensus au Parlement.

Il est vrai que depuis 2005, alors que 40 % des élèves décidaient de quitter l'école à la fin de la scolarité obligatoire, le gouvernement socialiste essaie d'augmenter le nombre d'élèves accédant à l'enseignement secondaire supérieur (niveau lycée) à travers une diversification de l'offre de formation avec notamment l'enseignement professionnel.

Pour Manuela Mendonça, secrétaire nationale de la FENPROF (première organisation syndicale à défendre l'allongement de la scolarité obligatoire lors du congrès de 1998) : « Cela a un impact non seulement sur la compétitivité économique du pays mais aussi sur les possibilités d'épanouissement personnel pour les milliers de jeunes Portugais qui quittent l'école de façon prématurée sans la moindre qualification. Mais il est paradoxal que le ministère de l'Éducation ait approuvé ce dispositif et soit engagé dans un programme de réduction des coûts de l'enseignement public : suppression de postes d'enseignants et coupes dans les budgets alloués aux établissements. Il faut mener un débat de fond sur les enjeux que représente l'allongement de la scolarité obligatoire, débat qui n'a pas été mené jusqu'à présent ».

**1985**

Création des baccalauréats professionnels.

**1989**

La loi d'orientation fixe l'objectif d'accueillir l'ensemble des élèves au collège jusqu'en Troisième grâce à des voies diversifiées et celui de 80 % d'une classe d'âge au bac. Création des Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).

**1992**

Création des baccalauréats technologiques (STI, STT, STL, SMS...). Création des sections européennes ou de langues orientales.

**1999**

Le rapport coordonné par François Dubet intitulé « le collège de l'an 2000 » considère que le collège « peut créer des inégalités par la façon dont sont constituées les classes ou par les méthodes pédagogiques ».

**2001**

Le « collège républicain » de Jack Lang doit concilier « l'unité des exigences et la pluralité des parcours ». Généralisation des TPE en classe Terminale en 2002 (avec épreuve facultative au bac).



Convaincus de la nécessité d'une nouvelle étape de la démocratisation, le SNES et la FSU la conçoivent à partir de l'acquisition, par tous, d'une culture commune et d'outils intellectuels permettant la compréhension du monde et de ses évolutions.

Afin de permettre à tous les jeunes d'accéder à une qualification, de s'insérer socialement, professionnellement et culturellement dans la société, il est urgent de prendre un certain nombre de mesures concernant à la fois les contenus d'enseignement, l'accueil des élèves, la prise en charge des publics défavorisés.

## Propositions

Rénover les savoirs scolaires, mieux prendre en compte de nouveaux champs de savoirs, refondre les programmes en permettant davantage de liens entre les disciplines, maintenir les spécificités des trois voies du lycée, ouvrir plus largement les formations post-bac à des publics défavorisés, laisser le temps aux jeunes de construire leur ambition en portant la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, conforter les CO-Psy dans leurs missions au service du suivi des élèves et de la construction de leur projet sont des clés pour une nouvelle démocratisation du système éducatif.

# Redonner un avenir au collège

Redonner un avenir au collège est une nécessité d'autant plus impérieuse que les effets des réformes engagées avec la loi Fillon de 2005, encore accrus par les suppressions de postes massives, sont ressentis de plus en plus douloureusement tant par les personnels que par les élèves et leurs parents. Alors que le projet d'« écoles du socle » cherche à primariser le collège pour une partie de la jeunesse en ne visant que l'acquisition du socle et en généralisant la bivalence des enseignants. Le SNES réaffirme que le collège doit rester la première étape commune du second degré, dispenser des savoirs exigeants et émancipateurs permettant à tous les élèves de poursuivre leurs études dans les voies diversifiées du lycée et de se construire comme des individus et des citoyens libres et épanouis, dotés de jugement et d'esprit critique, capables de s'insérer socialement, professionnellement et culturellement dans la société.

### Trois principes, douze mesures

Dans leur appel pour redonner un avenir au collège, le SNES, le SNEP et le snU.pden ont affirmé le respect de trois principes : l'ancrage du collège au second degré dont il est la première étape ; la recherche absolue de la mixité sociale dans tous les établissements ; garantir à tous une poursuite de la scolarisation au-delà du collège dans le cadre de la prolongation

**Le SNES réaffirme que le collège doit rester la première étape commune du second degré, dispenser des savoirs exigeants et émancipateurs**

de la scolarité obligatoire à 18 ans. Ils proposent douze mesures parmi lesquelles :

- réduire les inégalités en visant la mixité sociale dans tous les établissements grâce notamment à une politique de la ville qui casse les ghettos, une politique d'aménagement du territoire qui permette un développement plus harmonieux de tous les territoires, et une carte scolaire qui, repensée dans ce cadre, participe à cet objectif ;
- redéfinir pour le collège des contenus d'enseignement accessibles et mobilisateurs tout en restant exigeants. Donnant toute leur place aux enseignements artistiques, technologiques et sportifs, et prenant mieux en compte la culture des jeunes dans leur diversité, les

programmes doivent être pensés en complémentarité pour donner plus de sens aux apprentissages et doivent favoriser réflexion critique, raisonnement et mise en activité ;

- améliorer les conditions de travail des personnels pour leur permettre de travailler en équipe et de diversifier leurs pratiques pédagogiques dans des classes moins chargées, en alternant travail en classe entière et travail en groupes ;
- concevoir l'aide aux élèves au sein du collège et en lien avec la classe pour surmonter leurs difficultés ;
- mettre en place des équipes pluriprofessionnelles complètes avec des moyens leur permettant de travailler pour la réussite de tous les jeunes et de répondre à tous les types de difficulté que peuvent rencontrer les élèves. Porter la scolarité obligatoire à 18 ans est aujourd'hui une nécessité pour donner du temps aux élèves pour entrer pleinement dans les apprentissages et réussir leur scolarité et leur insertion. ■

### S'interroger sur son avenir : un levier pour la réussite de tous ?

Le système d'orientation est montré du doigt comme injuste, redoublant les inégalités sociales par une hiérarchisation des filières scolaires. Cette critique, reprise par le MEN, fait peu de cas de deux constats majeurs : Les inégalités d'orientation trouvent avant tout leur origine dans des inégalités de réussite et d'apprentissage ; ce sont de plus en plus les procédures d'affectation et de tri des élèves et l'offre de formation qui régulent les choix des élèves et de leur famille. Un gouvernement qui réduit les capacités d'accueil et supprime les moyens pour lutter efficacement contre l'échec scolaire porte donc la responsabilité des dérives qu'il prétend dénoncer. Il aggrave la situation quand il détourne les CO-Psy de leurs missions de psychologue dans le suivi des élèves, la contribution à leur réussite scolaire par l'éclairage qu'ils apportent sur leurs difficultés et l'aide à l'élaboration progressive de leurs projets d'avenir en lien avec le développement de leur personnalité. Or, c'est justement ainsi que l'on pourra contribuer à la démocratisation.

## Chronologie (suite)

**2003**

Luc Ferry encourage le développement des dispositifs de formation en alternance.

**2005**

Vote de la loi Fillon qui institue notamment le socle commun, les PPRE, la note de vie scolaire, le droit à l'expérimentation pédagogique sur cinq ans dans tous les EPLE. Elle supprime le Conseil national des programmes, crée le HCE (Haut conseil de l'Éducation) et rattache les IUFM à l'Université

**2010**

Plusieurs rapports officiels avancent la notion d'« école du socle ».

**2011**

La maîtrise de tous les piliers du socle commun est indispensable pour obtenir le brevet.

# Trois voies pour démocratiser le lycée

Le lycée s'est construit au siècle dernier sur la base d'une organisation en trois voies qui est à la fois une réponse aux besoins de formation et « à la diversité des jeunes en terme d'appétence pour les études, de centres d'intérêts et d'histoire scolaire »<sup>(1)</sup>. Ces voies doivent se nourrir mutuellement et restent unifiées par des principes fondamentaux : « l'élévation générale des qualifications dans une formation qui dépasse le seul enjeu professionnel » ; « la formation du citoyen ; les disciplines générales, technologiques et professionnelles ont en commun de donner aux jeunes des éléments de compréhension du monde et de développer leur capacité réflexive et leur autonomie intellectuelle ».

## Des voies complémentaires

La voie professionnelle est construite sur l'acquisition de « métiers, à partir de la description du travail réel effectué et de leur rôle social », sans négliger les « poursuites d'études ».

La voie technologique permet l'étude de « champs technologiques, en étudiant l'ensemble du cycle de vie des systèmes techniques, de la validation du besoin jusqu'au recyclage en passant par la conception, la production, la maintenance ».

La voie générale développe « l'étude de champs disciplinaires, définis à partir d'une ou plusieurs disciplines universitaires ». Cette structuration en cohérence et en complémentarité a servi la démocratisation du lycée ; depuis 1985, les trois voies de formation se sont développées en parallèle, les effectifs de bacheliers généraux ont augmenté de 65 % pour atteindre 280 000, ceux des bacheliers technologiques sont passés de 82 000 à 136 000 et ceux des



© Thierry Nectoux

## Ces voies doivent se nourrir mutuellement et restent unifiées par des principes fondamentaux

bacheliers professionnels de 0 à 100 000 (chiffres 2008).

## Des spécificités à défendre

Cette évolution, qui répond à la fois à des besoins économiques et à une demande sociale, est bloquée depuis 1995. Le taux de bacheliers stagne à 65 % d'une classe d'âge. Et même si le nombre de jeunes sortant chaque année sans qualification<sup>(2)</sup> diminue légèrement (42 000 aujourd'hui), 150 000 sortent du système éducatif sans diplôme ; les orientations ministérielles

des réformes qui risquent d'effacer les spécificités des trois voies de formation entraîneront davantage de difficultés scolaires et de décrochage scolaire. C'est une politique de renoncement à une relance de la démocratisation. ■

(1) Congrès du SNES, Perpignan 2008.

(2) Jeune sans qualification : qui n'a pas fini un cycle de formation (CAP, BEP, bac).

## Enseignement supérieur

La démocratisation que nous prônons doit aller de pair avec la qualité des formations, car trop souvent on associe l'ouverture à un public plus large, plus diversifié, à une dévalorisation. Or c'est bien l'insuffisance des financements publics au regard des enjeux qui amène cette dévalorisation, et il est particulièrement scandaleux que nos universités soient dès lors encouragées à lever des fonds privés, se plaçant en concurrence entre elles. Il est tout aussi anormal que le post-bac des lycées, en particulier les classes préparatoires, n'accueille pas davantage de jeunes issus de milieux défavorisés.

Il faut alors assurer la réussite des jeunes qui entreprennent des études supérieures, d'autant que l'échec dans les premiers cycles est particulièrement lié au milieu social ou au bac d'origine. Le SNES propose davantage de coopération pédagogique entre les universités et les lycées, défend une implantation harmonieuse sur tout le territoire des formations supérieures : STS, IUT, CPGÉ, universités, grandes écoles, etc.

**Cette structuration en cohérence et en complémentarité a servi la démocratisation du lycée**



© Clément Martin

## Citations (extraits)

« En transformant des inégalités sociales en inégalités scolaires, l'école apporte au système social une légitimation des inégalités comparable à celle apportée par la naissance dans le système des ordres de l'Ancien Régime. »

PIERRE MERLE, Extrait du n° 314 des Cahiers français (2003)

« La politique du socle commun en reste classiquement au versant individualiste-méritocratique de la sélection des meilleurs et du minimum culturel pour les élèves en difficulté. »

ISABELLE HARLÉ, extrait de La fabrique des savoirs scolaires, éditions de la Dispute (2009).

« L'école traite comme "égaux en droits" des individus "inégaux en fait" c'est-à-dire inégalement préparés par leur culture familiale à assimiler un message pédagogique. »

PIERRE BOURDIEU ET JEAN-CLAUDE PASSERON, extrait de La reproduction, éditions de Minuit, 1966

Entretien

« Chercher la juste voie entre un élitisme qui exclut et un populisme culturel qui enferme »



**Philippe Coulangeon** est sociologue et chargé de recherches au CNRS. Ses travaux portent sur la démocratisation de l'accès aux arts et sur la distribution sociale des pratiques culturelles. Il vient de publier dans la collection « Mondes vécu » aux éditions Grasset, *Les métamorphoses de la distinction, inégalités culturelles dans la France d'aujourd'hui*.

**L'US :** Dans votre dernier ouvrage, vous consacrez un chapitre aux bénéfiques socioculturels de l'allongement des études mais vous affirmez que la massification de l'enseignement et de la culture aurait multiplié les ressentiments à l'égard de l'institution scolaire. Pourriez-vous revenir sur ce bilan qui peut sembler paradoxal ?

**Philippe Coulangeon :** Le bilan positif de la massification scolaire ne fait plus consensus au sein de la classe politique. Il ne fait pas l'unanimité non plus dans le monde enseignant et les observateurs de l'éducation sont eux aussi divisés.

Il est important de préciser la distinction entre démocratisation et massification car une partie du désarroi que crée la massification vient de cette confusion.

Comme toutes les sociétés occidentales, notre société a fait le choix de la diffusion large de l'enseignement. C'est indéniablement un choix qui est porteur de conséquences positives mais il ne s'est pas accompagné de la moindre démocratisation scolaire. Si la diffusion des biens scolaires s'est élargie, les enfants issus des classes populaires n'ont pas pour autant accédé à une certaine catégorie de diplômes. Il y a une forte inertie des inégalités scolaires. La massification est une condition de la démocratisation mais elle ne permet pas à elle seule de garantir une égalisation des chances.

**L'US :** L'école n'aurait donc pas rempli pleinement sa mission et aurait perdu de sa légitimité...

**P. C. :** Dans l'expérience vécue des élèves et de leurs familles, la massification est aussi porteuse de grandes frustrations. Même si les enfants des classes populaires bénéficient globalement de meilleures conditions de scolarisation que leurs parents, ils ne peuvent pas s'empêcher d'ajuster leurs attentes sur un état antérieur du système scolaire qui mécaniquement ne peut pas être le même. Dans un système moins sélectif, le fait d'être bachelier n'ouvre pas les mêmes perspectives que dans les années 60 et c'est une source de conflictualité.

Cette conflictualité renvoie aussi à la fonction proprement culturelle de l'école qui est à la fois un lieu de transmission et de socialisation culturelle. Même s'il existe bien sûr des formes de ségrégation sociale et scolaire, la massification crée du brassage social et culturel qui est porteur d'influences contradictoires et de conflits de normes culturelles. De plus en plus d'élèves ne sont pas spontanément ajustés aux attentes culturelles de l'école. Il ne faut pas sous-estimer les impacts de cette pluralité culturelle sur les conditions de la transmission. La massification a une conséquence culturelle inévitable : à partir du moment où elle accueille une population sociale et scolaire plus diverse que par le passé, ce qui se joue dans la socialisation culturelle avec les pairs et entre les élèves est plus complexe.

**L'US :** l'institution doit-elle s'ouvrir à cette diversification des normes culturelles ?

**P. C. :** Il ne faut pas tomber dans deux positions extrêmes. Une position de repli contre l'invasion des « barbares culturels ». C'est une position totalement irréaliste qui nie les élèves tels qu'ils sont. Mais il ne faut pas pour autant verser dans le relativisme culturel absolu qui serait une position de démission catastrophique sur le plan de la démocratisation. Il faut garder le cap de l'école comme lieu de transmission de la culture savante. La réponse est alors certainement d'ordre pédagogique. Les enseignants font d'ailleurs face à cette réalité depuis longtemps et n'ont pas attendu les prescriptions de l'institution pour chercher la juste voie entre un élitisme qui exclut et un populisme culturel qui enferme.

**L'US :** Dans un discours au Collège de France sur les nouveaux défis de l'éducation, Michel Serres parle d'une jeunesse qui n'a plus le même rapport au temps et à l'espace que ses aînés. Vous partagez ce constat ?

**P. C. :** On est certainement en train de passer d'une société dans laquelle le privilège culturel était la maîtrise du temps et du patrimoine à une société où le privilège culturel repose sur la maîtrise de l'espace. Il y a une forte valorisation du cosmopolitisme qui devient un capital distinctif fort, y compris dans le monde scolaire. Les classes européennes ont dépassé le latin et le grec dans les stratégies scolaires des parents. C'est un placement utilitariste mais justifié.

**L'US :** Le cosmopolitisme ferait donc partie des nouvelles normes de la distinction culturelle et scolaire ?

**P. C. :** Je suis convaincu que le capital cosmopolite est en train de devenir une ressource fortement distinctive. Il est par nature différent du capital culturel des humanités classiques et il n'est pas porté par les mêmes groupes sociaux. Ce capital cosmopolite ne met pas en jeu uniquement des ressources culturelles. Il repose aussi sur une certaine aisance financière. Il est donc assez cumulatif.

Le deuxième aspect de la redéfinition des normes de la légitimité culturelle repose sur la montée d'une forme d'éclectisme qui reste cependant très sélectif... L'implicite de cet éclectisme est encore moins accessible à ce que Bourdieu appelait la « bonne volonté culturelle » car c'est l'éclectisme de ceux qui maîtrisent à la fois la culture de masse et la culture savante.

Mettre au jour ces processus, c'est aussi une invitation à se saisir de cette complexité pour essayer de lutter contre la reproduction des inégalités. Ce constat ne modifie pas en profondeur le rôle de l'école : transmettre aux élèves ce qu'ils ne trouveront pas dans la culture de masse. Il y a cependant des aspects de la mission culturelle de l'école qui deviennent importants comme l'ouverture à l'international et aux autres cultures, sans se limiter au monde anglo-saxon et au seul domaine des compétences linguistiques. ■



## L'établissement scolaire

# Concurrence *ou* coopération ?

Assurer une meilleure réussite scolaire de tous les élèves passe notamment par la mixité des publics scolaires sur le plan social. Or, les politiques actuelles accentuent les polarisations sociales tant des quartiers que des établissements.

Les statistiques du ministère font apparaître dans les taux de réussite un différentiel toujours négatif entre le taux réel et le taux attendu (en fonction des PCS<sup>(1)</sup>) dans les espaces ségrégués des métropoles. La ghettoïisation des quartiers, fortement accentuée depuis trente ans, se répercute inévitablement sur les établissements scolaires, avec à la clé, l'accentuation de l'échec scolaire.

### Désectorisation préjudiciable

Les inégalités les plus marquées se sont développées depuis 2000 dans les espaces urbains où la concurrence entre établissements est la plus forte. La politique de déssectorisation n'a fait qu'accentuer ce phénomène, bien connu de tous les acteurs de terrain. Les établissements favorisés accueillent les meilleurs élèves, leurs voisins perdent leurs bons élèves et reçoivent ceux qui fuient leur établissement de secteur dans leur quartier populaire. Ce tri social s'accompagne de tensions scolaires et sociales « lorsqu'il devient flagrant que des différences d'origine ou de couleur de peau sont associées aux concentrations des plus démunis socialement et scolairement dans certains établissements et certaines classes »<sup>(2)</sup>.

**La « ghettoïisation »  
des établissements n'est pas  
la simple conséquence  
de la composition sociale  
des quartiers**

Ainsi, la « ghettoïisation » des établissements n'est pas la simple conséquence de la composition sociale des quartiers : c'est aussi l'effet boule-de-neige induit par les politiques éducatives qui prônent autonomie, projet, contractualisation et donc concurrence entre établissements.

### Pour un autre maillage des formations

Pour sortir de cette spirale infernale, il est urgent de mettre en œuvre des politiques publiques alternatives aux seules lois du marché en matière de logements ou d'aménagement du territoire, notamment dans l'Éducation nationale où un maillage des différents types de formations (générale, technologique et professionnelle) particulièrement dans les quartiers populaires, est



© Thierry Nectoux

un moyen d'assurer la réussite des élèves. Au fond, il est urgent de refonder le contrat social sur la solidarité et le vivre ensemble, à l'opposé du chacun pour soi et du *new public management*, qui planifie la concurrence et la désorganisation dans le service public. ■

(1) PCS : Professions et catégories socioprofessionnelles.

(2) *École : les pièges de la concurrence. Comprendre le déclin de l'école française*. Coord. Sylvain Broccolichi, Choukri Ben Ayed, Danièle Trancart, La Découverte, 2010.

## Des pratiques pour démocratiser

# Un métier qui s'apprend

Confronté à des situations où l'impuissance domine face à la difficulté ou à l'échec scolaire, l'enseignant éprouve bien souvent un sentiment de renoncement devant ces élèves qui n'entrent pas dans les apprentissages.

Si les causes sont multiples et complexes, les recherches en éducation montrent combien les logiques curriculaires, les dispositifs pédagogiques sont des facteurs non négligeables de discrimination sociale. Ainsi Stéphane Bonnery<sup>(1)</sup> met en évidence comment les élèves les moins « initiés », de par leur milieu familial, à la culture scolaire, passent à côté des apprentissages attendus quand les dispositifs pédagogiques reposent, à l'insu des acteurs, sur des implicites qui les excluent d'une construction des savoirs. Élisabeth Bautier<sup>(2)</sup> montre comment la segmentation des savoirs, la logique de compétences qui marquent l'évolution des contenus de programmes, peuvent pénaliser les élèves de milieux populaires. Par exemple, les « éducations à » (à l'environnement, à la santé, à la citoyenneté, etc.) largement présentes dans les programmes, sont développées à partir des connaissances de la vie quotidienne, mais côtoient des savoirs disciplinaires. Or, l'en-

trée dans ces savoirs passe par une phase d'exploration qui repose sur des connaissances « intuitives » et des évidences culturelles où la distinction entre les deux domaines de savoir est loin d'être évidente. Ces apports sont essentiels pour les acteurs de l'éducation, et ils devraient irriguer le milieu professionnel de ceux qui ont en charge de faire réussir tous les élèves, au-delà des lieux communs des dons et des talents.

### Former à la sociologie de l'éducation

Ces recherches menées en sociologie de l'éducation devraient être incluses dans la formation professionnelle après recrutement, voire être des éléments de préprofessionnalisation. Tout comme l'histoire et l'épistémologie des disciplines qui ouvrent à la compréhension des obstacles que les élèves ont à surmonter.

Alors que la formation initiale est sacrifiée, les enseignants qui entrent dans le métier auraient

besoin de ces éclairages, parce que les pratiques « démocratisantes » ne vont pas de soi, qu'elles ne peuvent être confondues avec des savoirs au rabais ou un renvoi à de l'aide individualisée hors la classe et qu'elles ne sont pas forcément accessibles par un simple compagnonnage pour apprendre le métier. De même, la formation continue doit être plus exigeante sur ces enjeux : loin de se limiter à une diffusion de bonnes pratiques, ou à la mise en œuvre du socle, elle devrait permettre une véritable réflexion et des échanges entre professionnels, en confrontant savoir faire et expérience des enseignants avec les acquis de la recherche. ■

(1) « La difficulté scolaire : fatalité ou défi pour une politique de démocratisation », in *L'école démocratique. Vers un renoncement politique*, dir. Choukri Ben Ayed, A. Colin, 2010.

(2) « Changements curriculaires : des exigences contradictoires qui construisent des inégalités », in *L'école démocratique...*

**CIRCULAIRE DE RENTRÉE.** Le ministère a communiqué aux organisations syndicales son projet de circulaire de rentrée 2011 qui devrait être publiée dans un prochain *BO*. Peu de surprises tant dans la rédaction que dans la liste des mesures préconisées, le ministère poursuivant dans sa conception rétrograde de l'école masquée par le discours sur l'innovation, et dans sa politique de renvoi au local et d'affichage, sans moyen, de ses réformes.

# Débrouillez-vous !

**S**tructurée en trois grands chapitres (Améliorer les acquis et les résultats des élèves ; accompagner les professeurs ; l'établissement scolaire, pivot du système éducatif), la circulaire est traversée par l'idéologie du socle, avec des affirmations assez surprenantes (*on n'enseigne pas sans livre, pas plus que l'on n'apprend sans livre. Les efforts consentis depuis la rentrée 2010 par les académies doivent être prolongés pour renforcer l'accueil, l'accompagnement et la formation des stagiaires... Ainsi que le montre le rapport des inspections générales sur le suivi de la mise en œuvre de la réforme du lycée général et technologique, les efforts engagés donnent d'ores et déjà plusieurs résultats encourageants qu'il faut consolider. L'internat d'excellence est l'avant-garde de la politique d'éducation prioritaire*), et la confirmation de mesures débattues nulle part comme par exemple :

- l'Enseignement intégré de science et technologie (EIST) est proposé au collège en classes de Sixième et de Cinquième et sera notamment développé dans les établissements ECLAIR ;
- l'expérimentation d'une évaluation nationale en classe de Cinquième dans les établissements volontaires au cours de l'année 2011-2012. Elle portera sur deux compétences du socle commun (lesquelles ? pourquoi faire ?... rien n'est précisé) ;
- la mise en place des stages de remise à niveau à destination des élèves volontaires de Seconde, sur recommandation du conseil de classe, en petits groupes pendant les vacances,



© Thierry Nectoux

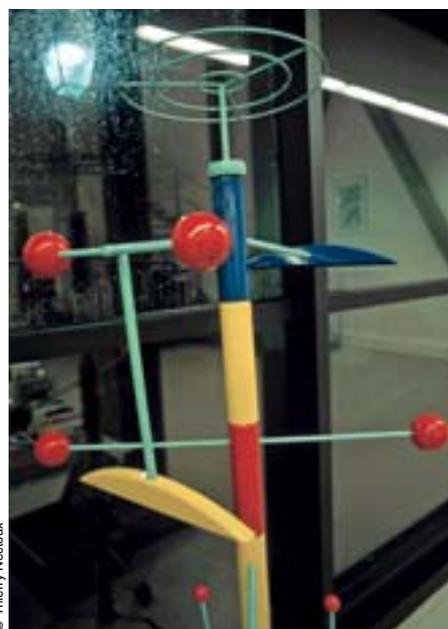
sur une ou deux semaines ou tout au long de l'année scolaire, hors du temps d'enseignement.

## Patchwork

Patchwork de mesures parées pour la circonstance de toutes les vertus républicaines ou d'ouvertures culturelles, la circulaire ne parle jamais des moyens alloués aux établissements, assène à plusieurs reprises la notion de « bonnes pratiques », habille maladroitement des pratiques déjà existantes (la grande annonce d'une introduction de la philosophie en Seconde se résume à la possibilité

d'intervention des enseignants de philosophie en ECJS), développe la méthode Coué sur la réforme des voies générales et technologiques du lycée.

La conclusion résume assez bien la politique éducative du directeur de la DGESCO : « *La réussite de chaque élève repose sur l'innovation, tant pédagogique que structurelle et sur la mesure de l'efficacité des actions engagées* » (en résumé débrouillez-vous sur le terrain). « *Elle suppose aussi un esprit de confiance entre tous ceux qui œuvrent pour l'éducation.* »... Mais c'est bien là aussi que le bât blesse. ■ **Roland Hubert**



© Thierry Nectoux

## HISTOIRE DES ARTS

# À l'épreuve du brevet

**P**our la première fois cette année, les élèves de Troisième passent obligatoirement l'oral d'histoire des arts coefficient 2 au brevet.

Il est indispensable que l'administration prenne ses responsabilités et que les collègues reçoivent des convocations, comme pour toute épreuve.

Malgré nos demandes récurrentes, le ministère refuse un véritable cadrage national, laisse les enseignants se débrouiller seuls, face à leur hiérarchie, et sans rémunération spécifique (pourtant demandée par le SNES).

## Inadmissible

Les conséquences sont connues : multiplication des réunions, surcharge de travail,

tensions diverses, principe d'égalité des élèves face à un examen national rompu puisque l'épreuve est envisagée de manière fort différente suivant les académies, établissements, les recommandations des IPR, des principaux.

Cette situation est inadmissible. Le SNES demande la suppression de cette épreuve. Il est indispensable de faire le point de manière plus précise sur les implications concrètes de l'enseignement et de l'épreuve. Un 4 pages spécial histoire des arts avec une enquête à retourner au SNES sera envoyé par mail à tous les syndiqués exerçant en collège, fin avril. Merci d'y participer. ■

**Sandrine Charrier**  
 contenus@snes.edu

**HISTOIRE GÉOGRAPHIE AU LYCÉE.** Les programmes de Seconde, de Première et les projets pour les classes de Terminale provoquent de grandes inquiétudes quant à l'avenir de la discipline dans la formation des élèves de lycée et déstabilisent fortement le métier.

# Une discipline dans la tourmente

## Seconde

En Seconde, le programme s'est alourdi et la démarche proposée suscite de profondes interrogations quant à sa pertinence didactique. Ainsi, la question obligatoire « de Constantinople à Istanbul » (là uniquement pour justifier que l'on traite encore de l'islam ?) se rattache en réalité fort mal au restant de la question (l'élargissement du monde, à savoir les grandes découvertes), et oblige à un exercice d'équilibriste pour justifier ce « détour » auprès des élèves. Les enseignants avouent souvent qu'ils ne boucleront pas le programme, sauf à survoler certains aspects qui auront juste le mérite d'avoir été « vus ». Soucieux de maintenir un tant soit peu de sens à ce qu'ils enseignent, ils opèrent déjà certaines coupes franches pour ne pas sacrifier la Révolution française ou le début du XIX<sup>e</sup> siècle...

## Première

Mais en Première, les choses s'avèrent beaucoup plus graves : 48 « études », 23 en histoire, 25 en géographie (soit au moins autant de sujets de bac possibles...), pour une trentaine de semaines de cours effectifs, cela fait en moyenne environ deux heures

et demie de cours par étude, méthodologie, évaluations et corrections comprises.

Aujourd'hui, les élèves font une composition en fin de Terminale sur des sujets ayant donné lieu à au moins huit heures de cours, ils ont une année de formation en plus, et pourtant cela reste pour beaucoup une épreuve difficile. En traitant en grand galop et à coup de « cas significatifs » des questions aussi complexes que les relations internationales entre 1945 et 1990, on risque fort de gaver nos élèves, dans tous les sens du terme...

Face à une alternative mortifère – je fais tout mais cela n'a aucun sens ; je fais ce que je peux mais ils n'auront pas tout vu pour le bac – il est nécessaire de s'emparer collectivement du problème en proposant, par exemple une réorganisation un peu sensée de l'architecture du programme comme le font des professeurs d'histoire géographique du lycée Diderot de Marseille et des établissements des environs (voir le texte qu'ils proposent et auquel peut se joindre tout prof d'histoire géographique en lycée : <http://aggiornamento.hypotheses.org/178>).

Il s'agit d'obtenir nationale-ment une remise à plat de ce programme infaisable et l'ouverture du débat, occulté dans la réforme, de la place de l'histoire-géographie en lycée et en particulier en série S.



© Thierry Nectoux

## Terminale

Peu de réactions au programme de Terminale, actuellement en consultation, nous parviennent pour l'instant. Serait-ce l'écho d'une adhésion massive des collègues ? Ou plutôt le résultat d'une profonde (et préoccupante) désillusion des collègues envers un processus de consultation dont ils n'attendent plus grand-chose, au moment où chacun est dans l'urgence du bouclage du nouveau programme de Seconde et/ou l'anticipation effarée de celui de Première ? En tout cas, même s'il présente des nouveautés intéressantes, il est lui aussi très ambitieux et très lourd, sans échapper à cette tendance de l'éclatement des « questions » sans cohérence entre elles à l'intérieur des « thèmes ».

Il faut mobiliser la profession et obtenir, avant son passage devant le Conseil supérieur de l'éducation, qu'il soit revu en partie et allégé pour permettre de faire réfléchir les élèves et pour réellement les préparer au supérieur. ■

Alice Cardoso,

contenus.secretariat@snes.edu



© Thierry Nectoux

## ORIENTATION DES ÉLÈVES

# Fin de Seconde : attention !

Les recteurs donnent actuellement des consignes pour l'orientation et l'affectation des élèves en fin de Seconde visant à permettre les passages vers une série non proposée dans le lycée ou vers une Première professionnelle. Encouragée par la réforme du lycée, cette « souplesse » dans l'orientation pose à ce jour problème.

Ainsi les élèves souhaitant le passage vers une Première professionnelle n'ont pas effectué le stage de Seconde nécessaire et aucun dispositif dérogatoire n'est actuellement prévu.

Ceux qui souhaiteraient simplement changer de lycée pour accéder

à la filière de leur choix devraient voir leur candidature gérée par un logiciel dont le paramétrage tient compte, à Rennes par exemple, de leur « curiosité et intérêt pour les faits de société » ou de leur « compétence relationnelle et de coopération ».

Le SNES appelle les collègues à la vigilance : les élèves ne sauraient faire une fois de plus les frais d'une mauvaise réforme. Familles et enseignants doivent avoir le temps de réfléchir le projet d'orientation, les critères doivent être clairs et objectifs, et les conditions de la réussite en Première réunies. ■

Valérie Sipahimalani

**PROFS SUR LE FIL EST UN DOCUMENTAIRE SUR LE MÉTIER ENSEIGNANT RÉALISÉ PAR REBECCA HOUZEL**

Ce documentaire, au titre court et sec, a su rassembler une vision juste et réaliste du métier, sans en nier les difficultés, sans jamais approcher non plus, même de très loin, un quelconque renoncement...

Rebecca Houzel a posé un regard attentif sur le métier d'enseignant. C'est la qualité de cette réalisation qui nous a poussés à la rencontrer, à chercher à comprendre à la fois son métier de documentariste, le choix des sujets qu'elle traite, les méthodes de travail qu'elle emploie, les passions et les colères qui l'animent...

# Métier, documentariste

## Passion, le regard

**P**rofs sur le fil est un documentaire : filmé en ZEP, il n'a cependant pas grand-chose à voir avec d'autres documentaires sur le même sujet (voir encadré ci-contre, « Trois questions à ») ; si Rebecca Houzel n'aborde pas la question de l'école sous le même angle que certains films qui montrent à voir, plutôt, la violence de ces établissements, l'impuissance des personnels, la faillite du système scolaire, ce n'est pas par hasard ; au contraire, cela répond à une démarche raisonnée.

En effet, Rebecca a déjà travaillé sur le thème de l'école et elle y est très attachée<sup>(1)</sup>. Fille d'enseignants, elle développe un intérêt (et une tendresse certaine) pour les questions d'éducation... Elle s'intéresse aux travaux des chercheurs qui nourrissent sa réflexion sur le sujet ; les analyses du groupe Escol, autour de la notion de « malentendu » notamment, ont influencé ses choix et la construction de *Profs sur le fil*. Et de façon plus large, c'est la question des services publics qui est au centre de ses préoccupations. Elle explique que « ce documentaire s'intègre dans une collection sur les services publics – Hôpital, Police, École. Alors que les services publics sont en crise, on a décidé de regarder les métiers qui sont au cœur du service public et sont une ressource aujourd'hui pour notre société ».

**Éduquer ou filmer : pour transmettre**

Rebecca a d'autres sujets de prédilection, elle s'intéresse à la problématique de la transmission, celle de l'Histoire avec un grand



*L'enjeu, est de donner un regard sur le monde, ses documentaires servent à déplacer le regard que les gens portent habituellement sur un sujet...*

**Un documentaire : un message pour « donner à voir » le réel ?**

Pour la réalisatrice, l'objectif du cinéma n'est pas nécessairement de diffuser un message et, à ce titre, elle ne se considère pas comme militante ; l'enjeu, en revanche, est de donner un regard sur le monde, ses documentaires servent à déplacer le regard que les gens portent habituellement sur un sujet, un fait de société ; elle construit des documentaires ancrés dans le réel, et dénie le fait qu'ils ne sont pas réalistes sous prétexte qu'ils ne présenteraient pas une vision catastrophiste de la réalité ; au sujet de *Profs sur le fil*, Rebecca insiste : « si on se dit : ce n'est pas la réalité, ça veut dire qu'il y a une vision de l'école déformée aujourd'hui ; si les gens pensent que ce n'est pas possible de faire travailler les élèves dans une classe, c'est très grave ; ça ne correspond pas à la réalité, d'une part, et ça veut dire qu'il y a une représentation de l'école qui doit nous alerter... ».

Changer le regard, réussir à « saisir » le fond et le profond des situations, Rebecca sait le faire : pour cela, elle pratique l'immersion, qui favorise l'échange et les rencontres... L'immersion d'un an dans le quotidien des établissements scolaires est certainement un des facteurs de la justesse et de la pertinence de son propos ; elle a développé une relation de confiance avec ceux qu'elle a côtoyés, elle a pris du recul aussi : « pour construire un regard sur une question ou une personne, j'ai besoin de ça, besoin d'un temps de maturation », dit-elle. Elle mène d'autres expériences, travaille en tant qu'artiste en résidence (pour l'association *le Fond et la Forme*) avec une classe d'élèves en Première durant une semaine (« C'est moi qui faisais la prof », dit-elle, ravie !), et s'attache au thème du corps – au repos, au travail – et à sa représentation... Rebecca ne semble pas à court d'idées, elle nourrit quelques projets professionnels : l'écriture d'un documentaire sur l'Algérie, à deux mains, avec une coscénariste dont le père était algérien, ou encore un moyen-métrage, sa première fiction...

**Une femme indignée, passionnée, et finalement, très engagée...**

Rebecca combat, dans la vie et dans ses films, tout ce qui l'indigne : à commencer, au sujet des services publics, par le sort (le « mau-

H, et celle de l'histoire familiale, celle de la mémoire, du passé... Son parcours est à ce titre éclairant : elle a fait des études d'histoire, débuté une thèse (qu'elle n'a pas achevée, happée par le cinéma...) sur l'histoire concentrationnaire de la Russie. Ce travail sur l'histoire orale (elle utilisait la vidéo et recueillait des témoignages) l'a naturellement conduite vers le documentaire.

Très vite, les sujets qu'elle aborde témoignent de choix très pesés : *Les Noces de Larbi*<sup>(1)</sup> est une œuvre personnelle puisqu'elle met en scène des membres de la famille de la réalisatrice ; elle y traite des questions liées à l'immigration, à la tradition, à l'intégration, et à la transmission de toute une histoire familiale.

C'est ainsi qu'elle aborde aussi ce qui se dit et ce qui se tait dans les familles, la douloureuse question de la guerre d'Algérie, par exemple, comme dans *Le lait amer*<sup>(1)</sup>.

**Filmographie**

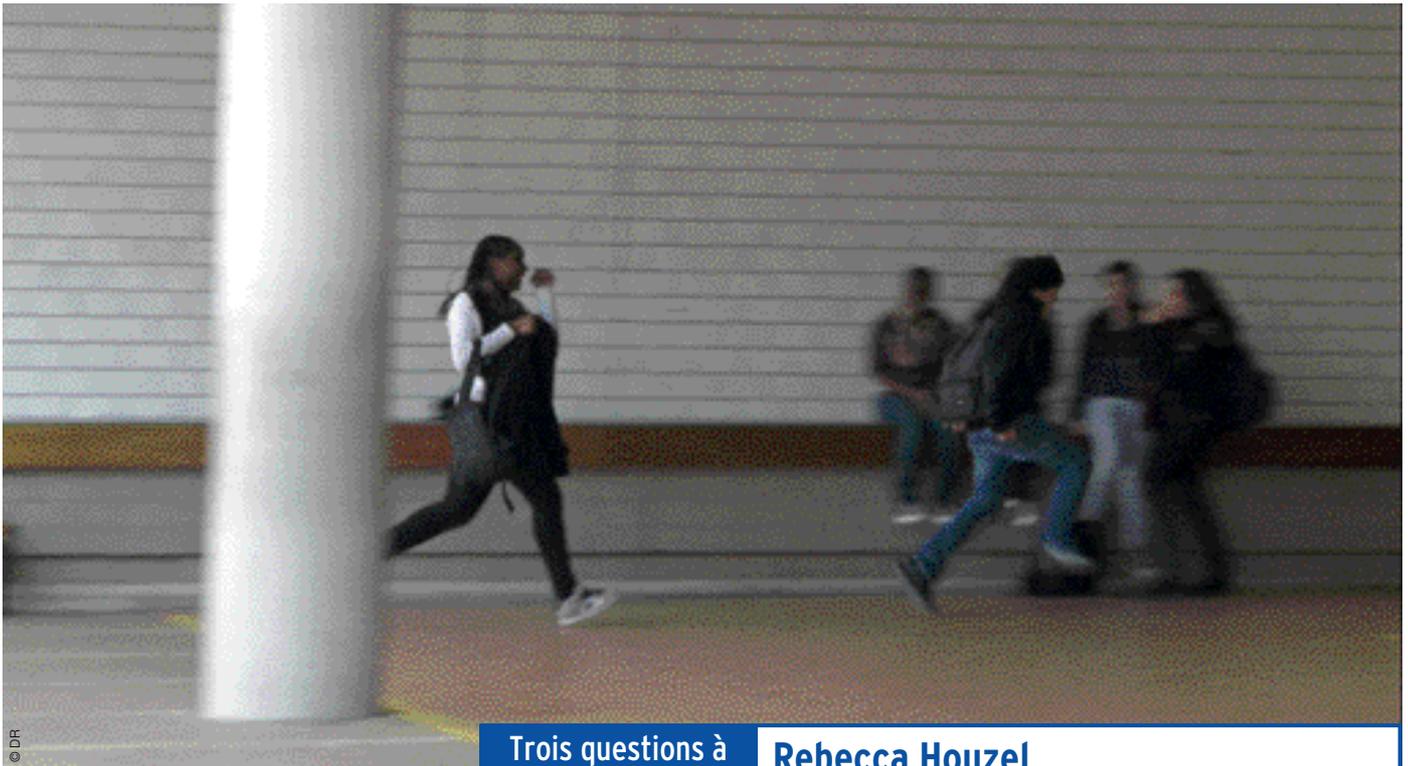
Des documentaires :

- réalisés pour ARTE  
*Les Noces de Larbi* : 2004 - 55 min  
*Alexey Titarenko, photographe* : 2004 - 26 min
- diffusion réseau CNDP  
*Le lait amer* : 2008 - 31 min
- réalisés pour France 5  
*Profs sur le fil* : 2010 - 52 min

Collaboration à des collections documentaires

L'Art et la Manière (ARTE) ; Cut Up (ARTE) ; L'œil et la main (France 5) ; les Maternelles (France 5)

Rebecca Houzel a co-fondé la société de production Petit à petit



© DR

## Trois questions à **Rebecca Houzel**

vais » sort) qui leur est fait... Elle se passionne pour les sujets qu'elle traite, comme ce fut le cas pour l'école, pour l'éducation au sens large. Elle ne s'en tient pourtant pas là, elle nourrit aussi ses colères pour des sujets de société qui la révoltent : le nucléaire, par exemple, fait partie des combats à mener d'urgence. Rebecca insiste sur le fait que la centrale de Fukushima est une centrale privée, bâtie pour faire des profits, comme n'importe quelle entreprise ; la gestion de l'accident, de ses suites, est privée, elle aussi, ce qui met en péril les salariés de l'entreprise, qui travaillent au mépris des règles de sécurité sanitaire les plus élémentaires. Pour l'artiste, les questions de ce type (santé, environnement, énergie) ne devraient pas être aux mains du privé, mais sous la responsabilité de l'État : elle rejoint là sa préoccupation latente des services publics...

Rebecca Houzel continuera à approcher les sujets de société, les thèmes qui lui tiennent à cœur, qui l'animent, la révoltent ; elle continuera à parler de « mémoire », « d'éducation », et aussi du « travail »... À l'opposé des films de fiction sur l'école (*Entre les murs*, *La journée de la jupe*), ou d'un documentaire sur le travail (*La mise à mort du travail*), elle s'attachera plutôt à présenter un autre regard sur ces situations : pas de discours alarmiste plus que de raison, parce que la cinéaste a la conviction qu'il existe des ressources, qu'on peut reprendre la main, s'emparer du métier, ne plus subir, tout simplement... Et qu'un des moyens de réussir passe par la force du collectif. ■

1. Voir filmographie.

Portrait réalisé par  
Céline Boudie et Véronique Ponvert

**L'US :** *Lorsqu'on voit ton film, on peut se demander si un public non averti ne verrait pas un côté un peu lisse. La souffrance au métier apparaît en creux. N'y a-t-il pas une vision un peu positive ?*

**Rebecca :** La vision positive du métier est un choix complètement assumé. Voir des professeurs qui parlent de ce qui est possible et pas seulement de la difficulté d'enseigner, regarder ce qui se passe vraiment du côté de la classe est ce qui m'intéressait le plus. La souffrance n'est pas au second plan. On voit les obstacles et ce que les profs essaient de faire. Il est vrai que j'ai tourné dans des établissements où les équipes enseignantes sont solides et échangent, ce qui rend les choses moins difficiles. Avec la Clinique de l'activité, l'échange est aussi au cœur de la démarche. D'où l'importance de la dimension collective.

**L'US :** *L'influence de la Clinique de l'activité se sent dans le film dans ta façon de filmer le collectif et de susciter certaines formes de discussions entre les collègues. Comment cela s'est-il mis en place ?*

**Rebecca :** Oui, dans cette idée que les échanges entre collègues pouvaient rendre visible le métier. Sur les dimensions du métier, le travail de la Clinique m'a beaucoup apporté : comment regarder les profs et les faire parler de leur travail, comment l'échange et la controverse peuvent faire avancer les choses. Mais dans un film de 52 minutes, ce n'est pas évident de trouver l'espace pour montrer le geste, comment un prof est amené à prendre une décision dans sa classe, ces choses qui sont invisibles.

**L'US :** *Quel est l'essentiel que tu voulais montrer ?*

**Rebecca :** Je voulais montrer que si on s'empare de son métier, ça peut permettre de résister. Cela ne veut pas dire que les profs ont toute la main, on est « sur un fil », d'où le titre. Les profs sont au cœur de contradictions difficiles à résoudre : faire réussir tous les élèves et en même temps sélectionner. Sans relativiser ces difficultés, il existe des moyens de pas subir et d'être dans une démarche collective qui permette de résister.

## LE TRAVAIL : OBJET DE RECHERCHES, QUESTION SYNDICALE

Depuis dix ans, le SNES et la Clinique de l'activité dirigée par Yves Clot (CNAM) ont organisé un partenariat autour de la possibilité de recréer du collectif et de redonner le « pouvoir d'agir » aux enseignants. Après une première phase de recherche (2001-2004) avec des collectifs disciplinaires (Mathématiques, Philosophie, Histoire-Géographie), une expérimentation a débuté en 2005. Comment créer et faire vivre des collectifs d'enseignants hors du cadre de la recherche ? Des groupes disciplinaires puis pluridisciplinaires ont été constitués et animés par des « professionnels-intervenants ». Aujourd'hui, une troisième phase est à l'œuvre : comment s'emparer du développement produit par ces collectifs pour en faire un outil syndical et s'emparer de la question du travail.

Pour en savoir plus : *Le travail à cœur, pour en finir avec les risques psychosociaux*. Par Yves Clot, La Découverte, Paris, 2010.

AGRÉGÉS

# Promotion : prendre en compte l'ensemble de la carrière

Les CAPA chargées d'examiner les propositions de promotions à la hors-classe des agrégés se tiennent actuellement dans les académies. Passages obligés pour obtenir une promotion nationale, les CAPA reflètent les terribles inégalités qui marquent l'accès à la hors-classe depuis que le ministère a décrété que seuls ceux qu'il considère comme méritants pouvaient y accéder.

## Le mérite maquillé

Nos interventions réitérées ont permis une hausse significative des possibilités de promotions qui sont passées de 1 375 à 2 390 en trois ans, offrant ainsi un réel débouché de carrière pour les agrégés au 11<sup>e</sup> échelon. Cependant, tout n'est pas parfait. En introduisant depuis 2006 la prise en compte des avis des IPR et chefs d'établissement pour

accéder à la hors-classe et en le maquillant sous la notion de mérite, le ministère tente de reprendre la main sur nos carrières.

L'effet premier se traduit par une mécanique infernale d'exclusion dont sont victimes en particulier les collègues les plus avancés dans la carrière. En effet, la clause scélérate qui consiste à n'attribuer aucun point de carrière aux collègues ayant atteint les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> à l'ancienneté entraîne l'exclusion de près de 6 agrégés sur 10 en fin de carrière d'une promotion à la hors-classe. Conjugué à d'autres mesures (recul de l'âge de départ à la retraite ou gel du point d'indice par exemple), cela revient à bloquer des collègues au 11<sup>e</sup> échelon sans aucune perspective de carrière. La perte de pouvoir d'achat est criante ! Pourtant, d'un point de vue salarial, seul



© Thierry Nectoux

l'accès à la hors-classe au 11<sup>e</sup> échelon sous réserve d'avoir quatre ans d'ancienneté apporte un avantage. Aux autres échelons, il n'apporte rien de plus qu'un avancement obtenu au grand choix.

## Les élus du SNES

Dans les CAPA, nos élus interviennent pour que les avis exceptionnels distribués par les recteurs prennent en compte l'ensemble de la carrière comme le souligne la note de service et donc soient prioritairement attribués aux collègues ayant atteint le 11<sup>e</sup> échelon de la classe normale et ce quel que soit leur parcours de carrière. En CAPN, dans la continuité du travail des élus académiques, nous avons obtenu que tous les collègues privés des points de carrière, proposés par les recteurs avec

avis exceptionnel, ayant quatre ans au moins dans le 11<sup>e</sup> échelon, soient tous nommés (soit 213 collègues toutes situations confondues).

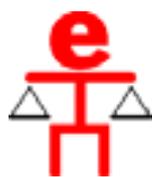
Plus que jamais le rôle des élus SNES dans les CAP sera essentiel. L'envoi de votre fiche syndicale à la section académique du SNES accompagnée de tous les documents nécessaires est un point d'appui essentiel pour permettre à vos élus de suivre votre dossier en CAPA puis en CAPN.

À l'injustice entérinée au travers du pseudo-merite de l'administration, le SNES oppose la notion statutaire de valeur professionnelle et d'ancienneté de carrière. La hors-classe doit être un débouché naturel de carrière pour l'ensemble des personnels. ■

André Voirin, Nathalie Valence



© Thierry Nectoux



## QUESTION-RÉPONSE

# Maladies professionnelles

### Qu'est-ce qu'une maladie professionnelle ?

C'est une maladie appartenant aux tableaux de maladie professionnelle élaborés par la Sécurité sociale (voir les tableaux en tapant « maladies professionnelles » sur moteur de recherche) ou une autre pathologie reconnue comme étant provoquée par l'exercice professionnel (ex. : pathologies du canal carpien pour les enseignants, allergie à la craie)...

### Comment la faire reconnaître ?

Il faut la déclarer au rectorat, sous couvert du chef d'établissement, sous la forme d'une demande écrite accompagnée d'un dossier

médical étayé en plus d'un formulaire spécifique obtenu auprès de l'inspection académique. Le recteur demande l'avis de la commission de réforme, dans laquelle siègent des délégués syndicaux du SNES, qui est chargée de se prononcer sur l'imputabilité au service de la maladie professionnelle.

### Quelles conséquences ?

La victime d'une maladie professionnelle a ses frais médicaux pris en charge par l'État, maintien du salaire pendant la période d'incapacité temporaire totale. S'il y a arrêt prescrit, les jours ne sont pas comptabilisés dans les arrêts ordinaires. ■ Xavier Marand

**PENDANT TROIS SEMAINES**, entre fin mars et mi-avril, le ministère a lancé une consultation sur l'évaluation des enseignants. Conçue sous forme de groupes de discussion, entièrement gérée par une entreprise privée, cette consultation, très orientée, présente par ailleurs de nombreux biais.

# Évaluation : notre mot à dire !

**L**e SNES a décidé, à travers un questionnaire qui sera mis en ligne, de donner les moyens à la profession de débattre et de prendre position sur cette question essentielle tant dans la conception et l'exercice de notre métier que pour notre progression de carrière.

## Consultation en entonnoir

Nous avons dénoncé (cf. US précédentes) un grand nombre de biais de la consultation ministérielle. Si l'intention de donner la parole aux enseignants peut sembler, *a priori*, louable, force est de constater que les modérateurs ont amené les participants à valider peu à peu des dogmes que la DGRH veut imposer : suppression de la notation, faire du chef d'établissement l'unique évaluateur des enseignants par exemple. Un grand nombre de collègues ne s'y sont pas laissés prendre et ont profité de la possibilité de contributions (souvent contrainte à une phrase) pour marquer leur opposition.

L'objectif du ministère est de donner la main aux chefs d'établissement sur nos carrières. Le ministère envisage de supprimer les trois rythmes d'avancement actuels (grand choix, choix et ancienneté) pour les remplacer par un rythme théorique unique pour tous. Mais, le chef d'établissement disposerait chaque année de mois de bonifications d'ancienneté qu'il pourrait attri-



buer à sa convenance pour permettre à certains collègues de réduire leur durée d'attente pour changer d'échelon. Il se trouverait ainsi investi comme le seul ayant une influence sur la carrière des enseignants, mettant les corps d'inspection hors-jeu.

Le ministère soutient que la mise en place de ce mécanisme se ferait à coût constant, mais on peut craindre que ce sera l'occasion pour lui de réduire le coût par rapport au système actuel. Au bout du compte, avec les économies budgétaires, chacun y perdra.

## Le SNES en campagne

Le SNES considère que le ministère ne doit pas avoir le monopole du débat. Il a donc décidé de lancer sa propre campagne de mobilisation et de débat autour de cette

question. Pour le SNES, le débat doit d'abord porter sur ce qui doit être évalué et ensuite, sur qui doit avoir en charge les éléments à évaluer. Enfin, lorsque ces deux questions seront traitées, il faudra s'interroger pour savoir à quoi doit servir l'évaluation.

L'ensemble de la profession doit pouvoir se saisir de ces questions. Pour cela, elle doit avoir tous les éléments à sa disposition. C'est la raison pour laquelle le SNES met en ligne ([www.snes.edu/Evaluation-des-personnels,4740.html](http://www.snes.edu/Evaluation-des-personnels,4740.html)) des éléments d'analyse, ces revendications, ainsi que des contributions de collègues d'autres corps de l'Éducation nationale pour lesquels l'évaluation et l'avancement de carrière sont déjà effectués par leur supérieur hiérarchique direct. N'hésitez pas à consulter régulièrement cette page.

Dans le même temps, le SNES lancera mi-mai un vaste questionnaire sous forme électronique et papier (par l'intermédiaire de nos sections dans les établissements). Son objectif, en particulier, est d'interroger la profession sur certaines des intentions du ministère qui transparaissent dans la consultation.

 Le SNES invite l'ensemble des collègues à se saisir de ce questionnaire, des éléments d'analyse et des contributions publiées en ligne, afin de mener le débat dans tous les établissements. ■ **Xavier Marand**  
intercat@snes.edu

## CAHIER DE TEXTES NUMÉRIQUE ET ÉVALUATION DES PERSONNELS

Le cahier de textes a toujours servi à l'évaluation des personnels. La circulaire de 2010 sur le Cahier de textes numérique (CTN) n'y change rien. Plus problématique est la mise en ligne (non imposée par la circulaire) de ce CTN.

Pour le SNES, il est inadmissible que les IPR puissent, sans que l'enseignant n'ait été prévenu, venir consulter le CTN et s'en servir pour évaluer « sur dossier ». Le doyen des IPR de Clermont a ainsi suggéré en 2010 que le CTN de l'ENT ne soit pas accessible aux IPR : lorsqu'ils viennent inspecter un collègue, celui-ci met à disposition de l'IPR le contenu de son CTN dans un espace à part pour préparer l'entretien pédagogique.

De la même manière, le CTN des années précédentes ne doit pas servir à l'évaluation. Enfin, les parents ne doivent avoir accès qu'au CTN de la classe de leur(s) enfant(s). Le chef d'établissement est responsable de l'usage de toutes les données de son établissement. Les paramètres du CTN doivent être activés en conséquence. Si tel n'était pas le cas, nous voyons bien les dérives que cela pourrait entraîner.

Le SNES appelle l'ensemble des enseignants à débattre d'ores et déjà de l'étendue des données qui seront accessibles afin que le chef d'établissement ne soit pas le seul à en décider.



© Fotolia.fr/Laurent Hamels

# La pauvreté en France



**EN 2007, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE S'ENGAGE** à réduire la pauvreté en France de 30 %. On en est loin. La pauvreté ne recule plus depuis dix ans tandis que les écarts de revenus continuent d'augmenter. Les chiffres révèlent des tendances inquiétantes alors même que l'impact de la crise qui perdure n'est pas encore pris en compte.

## La galère et la misère s'étendent

**L**a pauvreté touche un nombre croissant de jeunes, des personnes seules (majoritairement des femmes, avec ou sans enfants), et de façon plus récente les personnes âgées. Telles sont les nouvelles formes de pauvreté.

Sur le plan des moyens, l'État a procédé à un transfert important de ses compétences, en matière de lutte contre l'exclusion, aux départements, sans compensations de ces nouvelles charges, tandis que les aides publiques aux associations de réinsertion ont diminué. Les inégalités de traitement selon les départements augmentent : ainsi l'écart de revenu mensuel entre les plus riches et les plus pauvres à Paris est de 5 000 euros contre 1 800 en Mayenne.

### 3,7 millions de travailleurs pauvres

Contrairement à une idée reçue, tous les pauvres ne sont pas sans emploi ni SDF (près d'un tiers d'entre eux ont un emploi) : parmi les 3,7 millions de travailleurs pauvres, 2,5 ont été en emploi tout au long de l'année. Sont en cause la faiblesse du salaire, le développement du temps partiel et le fractionnement des emplois.

### Les jeunes

Parcours d'obstacles pour entrer dans la vie. Pauvreté en ville, précarité à la campagne (ou l'inverse), les jeunes vont de stage en stage,

courent après l'emploi, le logement et renoncent trop souvent à se soigner. La précarité de l'emploi et du logement pèse notamment sur les 5 millions de jeunes de 18 à 29 ans qui ne vivent plus chez leurs parents (56 %).

Sans permis de conduire, pas de travail dans de nombreux endroits. Donc pas d'argent... et pas de permis. Or la mobilité est souvent la condition de l'insertion professionnelle. L'individu est alors tributaire des transports collectifs. Et la crise des services publics accroît isolement et difficultés.

« *Le travail est dur et nous on vit avec le SMIC* », s'exclame Amin, 24 ans, à la sortie de l'usine d'Aulnay-sous-Bois. « *Et on fait croire que les jeunes des banlieues ne veulent pas travailler* », souligne-t-il en dénonçant les discriminations à l'encontre des jeunes des « *quartiers populaires* ». Il a déjà connu un an de chômage et son intérim se finit dans deux mois.

En Haute-Savoie, le tourisme attire les saisonniers mais la concurrence est rude (dans ce secteur, près de la moitié des salariés saisonniers a entre 18 et 25 ans). Martine (bac pro de service en milieu rural) a travaillé six mois dans un grand hôtel à Chamonix. La saison finie, son contrat terminé, elle est au chômage.

La pauvreté n'épargne pas non plus les étudiants (100 000 d'entre eux ont un niveau de revenu inférieur à 650 euros par mois). Ils paient leurs études en travaillant ou renoncent.

Si les jeunes expriment leur angoisse, ils disent aussi leur colère et leur soif d'engagement dans l'environnement et la lutte contre les discriminations notamment.

### De plus en plus de femmes

13,8 % de femmes vivent sous le seuil de pauvreté, 12,2 % d'hommes. Les familles monoparentales sont particulièrement touchées. « *J'ai travaillé comme intérimaire dans des ateliers de décolletage près de Cluses (74).*

### La stigmatisation envers les pauvres monte en puissance.

**Outre les contrôles dont ils font l'objet, ils sont humiliés, méprisés...**

*Je suis au chômage et hébergée chez ma sœur. Ma priorité : trouver un logement car je suis seule avec ma fille. Sans emploi, c'est difficile. J'aimerais reprendre une formation, en couture ou en esthétique car je préférerais ne pas retourner en usine : c'est un travail*

*trop fatigant* » (Virginie, 24 ans). La précarité subie par les femmes augmente constamment. La chute du travail en intérim pénalise les jeunes mères et la garde de(s) l'(les) enfant(s) constitue un énorme frein à la reprise d'une formation ou d'un emploi.

### Les personnes âgées également

Sont concernées plus d'1,7 million de personnes de plus de 55 ans (dont près d'un million de femmes). La détérioration de leurs conditions de vie s'explique notamment par l'augmentation des dépenses courantes (loyer, énergie, dépenses de santé...), le chômage pour les travailleurs seniors et la faiblesse des revenus. Les dernières mesures de régression sociale vont augmenter la paupérisation : si le taux de pauvreté a reculé chez les personnes âgées depuis trente ans, de nouvelles générations de retraités pauvres commencent à arriver et ce phénomène va s'amplifier avec la baisse programmée des pensions.

### La guerre contre les pauvres

La mise en place de certaines pratiques ou mesures pénalise les publics défavorisés : circuits administratifs complexes pour faire valoir ses droits, automatisation accrue à Pôle Emploi dont les personnels ne peuvent plus assurer leur mission, demandes permanentes de pièces justificatives et de preuves, aspect intrusif de certaines questions...

Bref, le pauvre est *a priori* suspecté de fraudes. Or, selon une étude du CNRS, le non-recours aux aides sociales génère une non-dépense supérieure au montant total des fraudes (le Conseil des prélèvements obligatoires évalue à 170 millions d'euros la fraude aux prestations familiales, et à 29 voire 40 milliards d'euros la fraude aux impôts).

La stigmatisation envers les pauvres monte en puissance. Outre les contrôles dont ils font l'objet, ils sont humiliés, méprisés et vivent la peur au ventre (peur d'être expulsés quand ils ont un toit, d'être privés des enfants...). Ils sont jugés responsables de leur état ; pénalisés en tant que parents par la suspension des allocations familiales, pénalisés en tant que mineurs par une justice qui les assimile aux majeurs. Considérés comme incapables, insolubles, leur expérience, leur contribution ne sont jamais sollicitées. Et ils font peur. ■

Marylène Cahouet

### DES CHIFFRES ET DES LETTRES

La pauvreté se définit essentiellement de façon relative : un individu devient pauvre parce que son niveau de vie (après impôts et prestations sociales) augmente moins vite que le niveau de vie médian (celui qui partage la population en deux tel que 50 % sont en dessous : 1 580 € en 2008). En France, comme en Europe, on retient aujourd'hui un seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian, soit 949 euros pour une personne seule. 13 % de la population est en dessous de ce seuil.

Source : Insee 2008



© Fotolia.fr / MeG

### Trois questions à



### Pierre-Yves Madignier, Président ATD-Quart Monde

#### En quoi peut-on parler de nouvelles formes de pauvreté ?

« La caractéristique essentielle aujourd'hui, c'est la pauvreté qui dure. Nous n'avons pas encore de données chiffrées précises sur l'année 2009. On ne mesure pas encore les incidences de la crise. Ce qu'on observe de plus en plus c'est la pauvreté qui touche les enfants, les familles monoparentales et, phénomène relativement nouveau, des personnes âgées. La situation de la jeunesse est particulièrement préoccupante. La société a un devoir envers les jeunes notamment dans le domaine de l'emploi. ATD travaille sur ce sujet au niveau européen (cf. Appel des jeunes sur le site : [www.atd-quartmonde.org](http://www.atd-quartmonde.org)). Les jeunes disent : « cette société fondée sur l'argent, on ne la comprend pas ». Lors de la soirée des Insoumis, le 4 mars, pour le lancement du Forum des engagements contre la misère (5 et 6 mars), des invités comme Stéphane Hessel, Paul Bouchet... ont dit qu'eux non plus ne comprennent pas cette société. Les jeunes les plus pauvres ont une aspiration essentielle : trouver un emploi pour vivre mais aussi parce que le travail permet de s'insérer dans la société. Ils demandent une formation solide dans le travail. Pour eux les stages sans liens directs avec l'emploi ne fonctionnent pas. »

#### Ne faut-il pas mener aussi la lutte contre la discrimination sociale ?

« Une des grandes difficultés que dénoncent les jeunes et les adultes les plus pauvres ce sont les discriminations liées à l'origine sociale et notamment à l'adresse. Certains sont conduits à tricher sur leur adresse quand ils s'adressent à une demande d'emploi. Or cette discrimination n'est pas aujourd'hui reconnue par la législation. Au travers de tous ces exemples, on voit que la jeunesse aspire profondément à trouver toute sa place dans la société. Si on se prive de cette ressource, on engendre une énorme violence sociale qui peut se transformer en comportement violent. »

#### Quelles solutions ?

« Nous avons l'expérience que les personnes les plus écrasées par la difficulté sociale peuvent contribuer à la construction d'une société plus juste en conduisant leur propre émancipation mais il faut pour cela des conditions. Il ne s'agit pas simplement « d'écouter » les pauvres mais il faut leur permettre de construire ensemble une pensée à partir de leur expérience de vie et de la croiser avec la pensée d'autres milieux et d'autres expériences. L'écoute, seule, est insuffisante car elle enferme les personnes pauvres dans leur situation de misère. Elle ne reconnaît pas la contribution positive qu'ils peuvent apporter à tous dans un dialogue où chacun fortifie sa réflexion en se confrontant à d'autres. Cette logique du croisement des savoirs se situe dans une construction démocratique avec les plus pauvres. Elle suit la logique de la revendication des mêmes droits pour tous alors que l'assistance organise la société entre ceux qui donnent et ont le beau rôle, et ceux qui reçoivent et sont stigmatisés. »

M. C.

**FACE AUX POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ** mises en place par les autorités européennes et les gouvernements, le mouvement syndical européen poursuit la mobilisation.

# Les enseignants répondent « présent » à l'Euromanifestation



© Thierry Nectoux



© Thierry Nectoux

**A**insi, la CES et les six organisations membres de Hongrie appelaient samedi 9 avril à Budapest à une manifestation « **pour dire NON à l'austérité, pour l'Europe sociale, pour des salaires équitables et pour l'emploi** ».

Avec 50 000 manifestants, la mobilisation a été une réussite. Derrière la banderole du Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) se sont rassemblés 3 000 enseignants et personnels d'Éducation de Hongrie, Bulgarie, Roumanie, Slovaquie,

Royaume-Uni, Pologne et France. Pour Piroška Gallo, présidente du SEH (Syndicat des enseignants de Hongrie), les enseignants subissent les conséquences de la crise. En effet, 93 % des établissements sont gérés par les autorités locales, qui connaissent des difficultés de financement et sont parfois contraintes de fermer des écoles. Dans un contexte politique marqué par les très nombreuses réformes engagées par le premier ministre Viktor Urban depuis un an, la dimension européenne de la manifestation a incité davantage d'enseignants à prendre part à cette mobilisation.

C'est surtout la question des salaires (300 € par mois) qui a décidé une soixantaine de

collègues du SEB (Syndicat des enseignants de Bulgarie) à se déplacer à Budapest, souligne la présidente, Janka Takeva. L'éducation est loin d'être une priorité en Bulgarie, avec seulement 3,42 % du PIB, contre 5 % en moyenne pour les pays de l'Union européenne.

D'autres mobilisations d'ampleur seront nécessaires pour contraindre les gouvernements à préserver l'emploi public, respecter les conventions collectives et revaloriser les salaires. Nul doute que ces questions seront débattues au congrès de la CES qui se tiendra à Athènes du 16 au 19 mai, auquel participera une délégation du CSEE. ■

**Odile Cordelier, Florian Lascroux**



© Thierry Nectoux



© Thierry Nectoux



© Thierry Nectoux

LE SNES-FSU, avec huit délégués, participera au prochain congrès de l'Internationale de l'Éducation qui se déroulera au Cap, en Afrique du Sud, du 22 au 26 juillet.

# Congrès de l'Internationale de l'Éducation : quels enjeux ?

C'est une échéance importante dans la vie syndicale internationale : élaboration des orientations pour les 4 ans à venir, lieu exceptionnel d'échanges syndicaux puisqu'il regroupe la grande majorité des organisations enseignantes du monde. Le SNES ainsi que le SNESUP, le SNCS et le SNUIPP ont travaillé en amont avec des syndicats tels que la FEN-PROF (Portugal), la FLCCGIL (Italie), DLF (Danemark), OLME (Grèce) ZNP (Pologne), la CSQ (Québec) ou KTU (Corée du Sud) ainsi que des syndicats d'Amérique latine.

## Interventions du SNES

Le SNES interviendra sur les statuts de l'IE pour proposer des modalités de fonctionnement plus démocratiques, plus transparentes et plus efficaces de l'exécutif de l'IE. Il soulèvera le problème du coût élevé des cotisations par rapport aux salaires des enseignants. Il pointera les responsabilités des institutions internationales telles que l'OMC, le FMI, la BM et l'OCDE dans la crise et son impact sur l'éducation, à partir des remontées de pays comme la Grèce, l'Irlande, le Portugal ou les pays du Sud.

Les thèmes suivants sont à l'ordre du jour du congrès :

- la migration et la mobilité des enseignant(e)s ;
- la mobilisation des syndicats d'enseignants

en vue d'atténuer l'impact du réchauffement climatique ;

- la solidarité internationale ;
- la syndicalisation des étudiant(e)s enseignant(e)s, des enseignant(e)s et des chercheurs (euses) en début de carrière ;
- le respect de la diversité ;
- le personnel de soutien de l'éducation ;
- le financement soutenu de l'éducation publique ;
- atténuer l'impact de la crise économique sur l'éducation ;
- l'avenir de la profession enseignante ;
- le recrutement et la syndicalisation.

## Relations mutuelles

Par le passé, avec les délégations des différents syndicats de la FSU, le SNES a contribué à faire adopter des résolutions dont le

### QUELQUES SIGLES

- OMC** : Organisation mondiale du commerce
- FMI** : Fonds monétaire international
- BM** : Banque mondiale
- OCDE** : Organisation de coopération et de développement économique
- AGCS** : Accord général sur le commerce et les services



Education International  
6th World Congress



vote n'allait pas de soi, telles que la condamnation de l'AGCS, la demande d'abolition de la peine de mort ou l'incompatibilité entre enseignement religieux et éducation publique. Reste ensuite, et c'est le principal problème auquel il est confronté, à faire mettre en œuvre les résolutions votées. Cela demande donc de revoir les relations mutuelles entre exécutif de l'IE et syndicats membres, pour davantage d'efficacité et de représentativité de part et d'autre. ■

**Dominique Giannotti,**  
**Jean-Hervé Cohen, Florian Lascroux**



**TURQUIE.** Depuis près de deux ans, 31 syndicalistes du secteur public sont poursuivis par la justice turque. Leur procès est régulièrement reporté, les prévenus interdits de sortie du territoire.

## Non à la répression antisyndicale

L'affaire a débuté lorsque la police turque a lancé des opérations contre le siège central de KESK<sup>(1)</sup> à Ankara et ses bureaux régionaux à Izmir, Istanbul, Van et Manisa, le 28 mai 2009. Des dirigeants et militants de KESK et d'Egitim Sen (ES)<sup>(2)</sup> ont été arrêtés, y compris des membres des conseils d'administration des branches locales d'ES, un membre du Comité exécutif d'ES, et les deux Secrétaires aux droits des femmes d'ES et de KESK, Gülcin Isbert et Songul Morsümbül.

### Pressions

Depuis leur arrestation, les 31 syndicalistes du secteur public, dont 27 d'ES, ont été soumis à des pressions physiques et psychologiques. Quatorze d'entre eux ont été détenus pendant six mois, entre mai et novembre 2009. Certains ont fait l'objet d'autres mesures répressives, telles que réductions de salaire et

licenciements. Les retards répétés dans la décision du tribunal contribuent également à maintenir la pression sur les inculpés.

Tous les syndicalistes détenus, y compris Gülcin Isbert, ont été libérés sous caution en novembre 2009, mais les 31 accusés sont toujours soumis à des contraintes juridiques. Ces contraintes comprennent notamment une interdiction de quitter le territoire qui empêche les inculpés de participer à des activités syndicales en dehors de la Turquie. En raison des reports successifs du verdict, Gülcin Isbert n'a pas été en mesure de prendre part à divers événements internationaux au cours de l'année écoulée.

### Prix international

Du 22 au 26 juillet 2011, l'IE organisera son 6<sup>e</sup> Congrès mondial au Cap, en Afrique du Sud. Gülcin Isbert y recevra le Prix des droits humains et syndicaux Mary Hatwood

Futrell sur proposition du SNES et d'autres organisations syndicales. Ce prix récompense un dirigeant ou un militant syndical national pour son action courageuse et exemplaire dans la défense et la promotion des droits humains et syndicaux. Elle a été officiellement invitée à participer au Congrès de l'IE pour représenter son syndicat et assister à la cérémonie de remise du prix.

Si l'interdiction de voyager qui la frappe est toujours en vigueur, Gülcin Isbert ne pourra pas assister au Congrès de l'IE.

Le SNES invite ses adhérents à envoyer personnellement des messages en ligne aux autorités via le site internet de l'IE : [www.ei-ie.org/uaas/issues\\_actions](http://www.ei-ie.org/uaas/issues_actions). ■ **Roger Ferrari**  
roger.ferrari@snes.edu

(1) Confédération des syndicats de fonctionnaires.  
(2) Syndicat des enseignants, affilié à KESK.

À LIRE

Notre sélection

► FRATERNITÉ

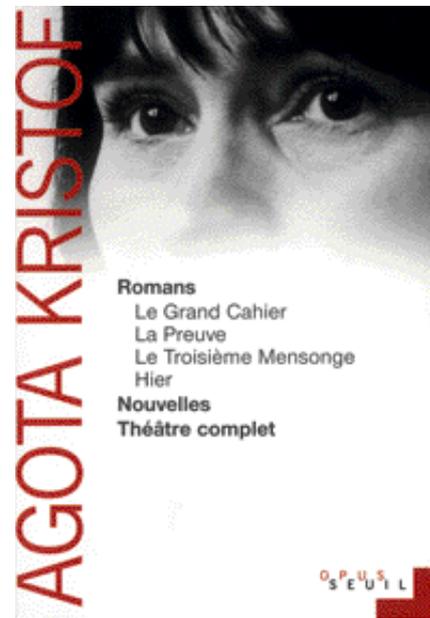
Ron Leshem, écrivain israélien, s'était fait remarquer avec *Beaufort* qui démontrait que la littérature israélienne pleine d'une révolte contre toutes les barbaries s'imposait. *Niloufar*, un portrait de jeune femme iranienne - 20 ans, pilote de course - a pour narrateur Kami, étudiant à l'université de Téhéran. Il découvre le monde de cette jeunesse qui ne veut pas vivre au rythme des dogmes religieux imposés par le pouvoir mais construire un monde libre et fraternel, au son du jazz. Comme la jeunesse israélienne ! Le rapprochement se fait via Internet et les réseaux sociaux. Il faut commencer ce livre par la postface de l'auteur qui explique son projet et sa manière de penser. Un grand roman contemporain. Peut-être prémonitoire des changements actuels, du basculement du monde. **N. B.**  
• *Niloufar*, Ron Leshem, traduit par Jean-Luc Allouche, Seuil, 365 p.



DOUBLE LANGUE

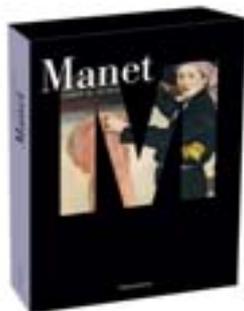
Un regard oblique

Comment parler de l'exil ? En quelle langue ? Celle des origines ou celle adoptée ? Agota Kristof a choisi et l'exil de sa Hongrie natale en 1956 - se souvient-on de cette année-là ? Une année d'espoir de changement - et le français comme moyen d'expression. Ses romans, *Le Grand Cahier*, *La Preuve*, *Le Troisième Mensonge*, *Hier* racontent la même histoire. L'enfance pauvre, la grand-mère inculte, l'environnement hostile, le fascisme, la guerre et le basculement dans le monde divisé politiquement en deux. Ses personnages sont dichotomiques et dialectiquement unifiés. Les jumeaux lui permettent de figurer sa double identité. Elle parle de notre difficulté commune de vivre dans un monde angoissant fait d'exils intérieurs, dont son théâtre, publié ici pour la première fois, rend compte. Ses pièces, dans la lignée de Beckett, mêlent absurdités, peurs, rires pour ouvrir notre esprit à d'autres réalités. La réunion de ses œuvres - romans, nouvelles, théâtre - fait la démonstration qu'elle est un des grands auteurs contemporains. Il faut lire Agota Kristof pour appréhender son inquiétante familiarité - pour parler comme Freud - et son regard sur le monde, un regard de côté dû à sa nouvelle langue, « le défi d'une analpha-



Romans  
Le Grand Cahier  
La Preuve  
Le Troisième Mensonge  
Hier  
Nouvelles  
Théâtre complet

bète » dit-elle. Elle dira aussi : « c'est en devenant rien du tout qu'on peut devenir écrivain ». Ce n'est pas donné à tout le monde. ■ **Nicolas Bénéès**  
• Romans, nouvelles, théâtre complet, Agota Kristof, Opus/Seuil, 1 038 p.



Manet, un marginal pleinement de son temps

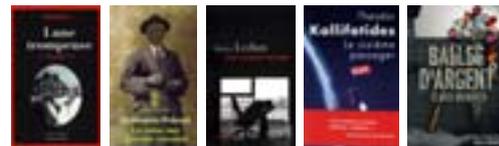
Pourquoi Manet suscite-t-il encore autant d'ouvrages, autant de réflexions ? L'exposition au Musée d'Orsay (jusqu'au 3 juillet), *Manet, inventeur du Moderne*, n'explique pas tout. Marginal, peintre au regard oblique pour insister sur l'inquiétante familiarité de ses œuvres... Il fallait un passionné de l'art du peintre-philosophe pour nous permettre de l'aimer à notre tour et de trouver des raisons d'aller voir cette exposition. Il faut la rencontre avec le tableau pour goûter l'art particulier du peintre. Les reproductions ne permettent au mieux que de se faire une idée du choc qui s'empara du spectateur devant une œuvre d'art. James Henry Rubin, spé-

cialiste du 19<sup>e</sup> siècle, de ses penseurs - Proudhon, Marx, les anarchistes -, de ses artistes, a voulu présenter « son Manet ». Baudelaire définissait ainsi la modernité : « c'est le transitoire, le fugitif, le contingent » et elle s'exprime en bousculant la tradition pour la faire vivre, pour la rendre actuelle. Il y faut la connaissance. Du passé mais aussi des autres, de l'Espagne, du Japon pour réinterpréter le présent en lui donnant des allures de futur. Manet a transcendé son époque parce qu'il fut pleinement de son temps. La Commune est passée par là, comme le baron Haussmann qui a transformé Paris sous Napoléon III. L'ironie c'est le regard des femmes qui sait mettre mal à l'aise, « franc » et distancé. Un « beau livre », une reproduction soignée et un texte d'une grande qualité littéraire... ■ **N. B.**  
• *Manet*, James Henry Rubin, Livre d'Art Flammarion, 416 p., 49 euros.

Le coin du Polar

Le polar suédois est à la mode. Les découvertes se succèdent. Pour la deuxième enquête de Kristina Vendel, commissaire de police, Theodor Kallifatides - malgré son nom grec il est suédois - lui fait visiter les dirigeant(e)s du monde économique, le show-biz... pour traverser toutes les strates de cette société. À travers un crime étrange passant par la noyade d'un avion dans lequel il manque un passager, *Le sixième passager*. Un grand roman inscrit dans un regard distancé, révolté. Cette révolte à l'état brut se retrouve chez Marin Ledun qui, après *La guerre des vanités* (Série Noire/Gallimard), nous fait entrer, avec *Les visages écrasés*, dans les mondes fous et sanglants d'une plate-forme téléphonique où les salariés sont considérés comme des bêtes à faire du chiffre, toujours plus jusqu'aux confins de la résistance, jusqu'au suicide ou au meurtre. La médecin du travail, « une salariée comme une autre », veut faire éclater la situa-

tion au grand jour. Elle s'y prend mal mais ce personnage reste dans nos esprits. Pas seulement un polar, un traité de sociologie et un pamphlet qui devrait faire interdire ces entreprises qui manient le mépris des êtres humains. Révolte aussi, plus silencieuse, de Elmer Mendoza qui voudrait que son pays, le Mexique, lutte contre la corruption. Une histoire de crime presque gratuit d'un couple protégé par les narcotrafiquants, *Balles d'argent*. Une sorte de regard amoureux sur son pays d'un policier victime lui aussi d'une profonde dépression. Ironie et distanciation pour une écriture moderne mêlant questions et réponses pour poser d'autres questions... Le polar peut aussi s'inscrire dans l'Histoire pour la revisiter. C'est ce que font Guillaume Prévost et Ben Pastor. Le premier pour l'après Première Guerre mondiale, *La valse des gueules cassées* se situant en 1919 dans le contexte de la démobilisation. François-Claudius Simon, blessé au front, prend son poste d'inspecteur de police. Pour une



enquête sur un tueur qui défigure ses victimes. Pourquoi ? La relation à la guerre semble évidente. Trop ? L'auteur nous fait visiter les hôpitaux remplis d'estropiés... La deuxième, avec *Lune trompeuse*, investit novembre 1943 pour construire un duo, un officier allemand blessé sur le front russe et anti-nazi, Martin Bora, et un inspecteur italien, Sandro Guidi, enquêtant sur le meurtre d'un ponton du parti fasciste italien. Une reconstitution de cette Italie qui est une vraie leçon d'histoire, vivante. ■ **N. B.**

• *Le sixième passager*, T. Kallifatides, Rivages/Thriller ; *Les visages écrasés*, M. Ledun, Seuil ; E. Mendoza, *Balles d'argent*, Gallimard/Série Noire ; *La valse des gueules cassées*, G. Prévost, 10/18 ; *Lune Trompeuse*, B. Pastor, Actes noirs/Actes Sud.

## LE VIRGILE DES VIGILES

# Larrons

« **Q**u'il est doux, quand on est bien calé au fond de son fauteuil, de contempler les souffrances de quelques criminels ! » Ce livre donne à voir les tourments de Laurent, voyou sordide abattu au seuil de l'amour ; la détestable colère de Boston, le cousin de Laurent et peut-être son futur vengeur ; les narrations héroïques d'Éric, petite frappe narcissique et que l'amour finira par tuer aussi, ou encore, de cet autre qui ne porte pas de nom : « seigneur des bas-fonds au sang parisien le plus pur/il pilote avec démente aveuglé de ses ray-ban/une voiture luxueuse infiniment d'emprunt ».

Mis à distance par des vers proprement épiques, ce monde qui nous fait peur devient soudain sublime. Et ces silhouettes qui, si elles se dessinaient le soir venu dans une ruelle, nous feraient changer de trottoir, viennent orner les bas-reliefs de notre imagination. Tout y passe on s'en doute : argent, violence, coco, putains, alcool. Et au moment des funérailles de son cousin, Boston se souvient de « tous ces fûts vidés » et de « ces culs partagés » qui « s'écoulent en larmes amères et fermentées de ses yeux bouffis/dégoulinent en rigoles au long des pommettes affaissant les joues/la bouche et le menton qui menacent en tremblant de s'effondrer/seule en dessous du visage en ruine enserrant son cou taurin/sourit calmement la chaîne en or héritée du mort un jour en avance ». Mais paradoxalement c'est dans un monde pétri de principes moraux que tous ces paumés évoluent. Affreux principes mais principes tout de même. Qu'il s'agisse de récupérer un impayé, de venger l'honneur d'une femme ou bien d'apprendre à une autre les bonnes manières, chacun est toujours sûr de son bon droit. Chacun défend sans contredit des valeurs qu'il tient pour absolument bonnes : « on sait que c'est fini tous les deux tu vas me payer tes dettes/en hématomes apprendre un



peu les façons de chez nous les coutumes/et le respect des morts ». C'est à ces valeurs seules que peuvent s'accrocher ces êtres désarticulés,

« titubant de majesté douteuse », « la tête et les reins couronnés d'épines », tas de chair que dirigent leurs vices et leurs passions, ordures d'ores et déjà toutes à l'article de la mort.

Mais ce qui surtout fait tenir ensemble des instants qui, sans elle, demeureraient épars, c'est l'écriture, ici portée à un degré de virtuosité qui, signe de temps un peu difficiles, détonne aux rayons de nos librairies : « dans le séisme de ma poche il tremble enfin mon téléphone derviche/en transe il s'affole et me gagne à ses pulsations tyranniques/je lance ma main fébrile à sa rencontre aveugle elle se heurte/aux pieux dressés de clés s'enfonce en un cratère de pièces/papiers mouchoirs qu'elle expulse avant de le saisir frémissant/lumineux ».

Qu'on ne s'attende pas ici bien sûr à une narration policée, allant du début à la fin, avec des personnages guidés par la main vers la conclusion d'un destin taillé aux ciseaux. La prose d'Esperet, tournoisement incessant d'un sentiment à l'autre, d'une pensée à l'autre, d'un geste à l'autre, se veut mimétique de ces subjectivités qui ont perdu le Nord de la lucidité. Mais, Virgile des boîtes de nuit remplies d'épaves, des banlieues saturées de sirènes de police, des chants d'amour entre camés, des Achilles à canons sciés, l'auteur confère à ces vies cette cohérence et surtout cette beauté de l'art qui les rend dignes, tout de même, d'avoir été vécues. Pour ces larrons, donc, au commencement du salut, le Verbe. ■ **Matthieu Niango**

• *Larrons*, de François Esperet, éditions Aux Forges de Vulcain, 14,90 euros, [www.auxforgesdevulcain.fr](http://www.auxforgesdevulcain.fr)

## NOS COLLÈGUES PUBLIENT

### ► EN CHANSONS

Peut-on imaginer une manifestation sans chansons ? Cette habitude a son histoire. Depuis les mazarinades et la Révolution française, elle accompagne l'irruption de la foule dans la vie de la cité mais prend au 19<sup>e</sup> siècle une nouvelle ampleur. Comment se forme cette culture et que dit-elle ? Comment se diffuse-t-elle ? Ce livre, rédigé par notre collègue Philippe Darriulat, professeur d'histoire à l'IEP de Lille, nous éclaire sur la politisation dans la France pré-démocratique.

• *La Muse du peuple. Chansons politiques et sociales en France, 1815-1871*, Philippe Darriulat, 2011, Presses universitaires de Rennes ([www.pur-editions.fr](http://www.pur-editions.fr)), 382 p.

### ► LA VIE EST DANS LE THÉÂTRE

C'est l'histoire imaginaire d'un festival de théâtre qui s'installe dans un village un peu isolé. La vie des habitants de Saint-Julien des Pierres s'en trouve alors bouleversée. Nicole Buresi place au cœur de cette pièce les questions de la réception du spectacle et de l'impact du théâtre. Une pièce que notre collègue aimerait voir un jour se monter. Avis aux troupes et aux clubs de théâtre !

• *Pierres de scène*, par Nicole Buresi. Éditions Les Cygnes, 10 €, distrib. : [comptoir.spe@gmail.com](mailto:comptoir.spe@gmail.com)

### ► POLAR PSYCHOLOGIQUE

Daniel Ferrey est un personnage complexe. Si complexe qu'il passe pour quelqu'un sans histoire. Alors quand il apprend qu'il a été la cible programmée d'un tireur, l'histoire s'installe... Pourquoi aurait-on voulu le tuer ? Pourquoi le tireur a-t-il failli ? A-t-il un ange gardien ? Daniel se lance dans une enquête, celle où il doit retrouver cet ange gardien pour comprendre... David Agrech nous propose dans un « style polar » une intrigue « psychologique » qui tient son lecteur en haleine.

• *Deux mille kilomètres une balle dans le cœur*, David Agrech, éditions du Masque.



## Le coin de la BD

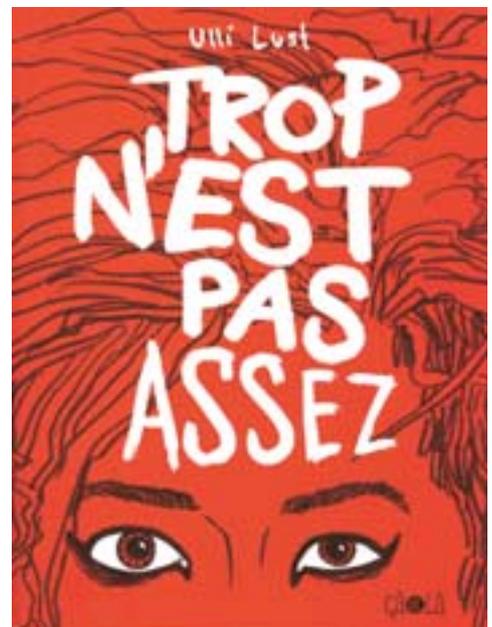
### Mémoires d'une jeune punk rangée

**P**rix de la révélation du dernier festival d'Angoulême, *Trop n'est pas assez* laisse une trace indélébile. Ulli Lust a attendu près de 25 ans pour raconter ses 17 ans ! Dreadlocks, tatouages, piercing, Ulli est une punkette en herbe quand elle décide de quitter le foyer familial « antipathique, moche et ennuyeux » pour partir en Italie avec son amie Edi sans argent ni passeport. Après une traversée des Alpes presque bucolique, l'apparente solidarité des marginaux, et des nuits à la belle étoile dans la villa Borghese, l'aventure prend rapidement les allures d'un road movie chaotique. Il faut mendier pour une part de pizza, se prostituer contre un billet de train. Le séjour en Sicile devient une véritable descente aux enfers. Lâchée par son amie Edi, Ulli va devenir la proie du mâle italien, mafioso, proxénète, insatiable. Cette Odyssée borderline décrit sans com-

plaisance l'ère punk des années 80. Et si à la fin de ce roman graphique fleuve de 400 pages, Ulli Lust se félicite que son fils soit « si raisonnable », elle affirme avoir plus appris sur l'humain dans la rue que dans les livres, notamment ce qu'il arrive quand on est pauvre et sans papiers. Féministe en finesse, observatrice engagée, Ulli Lust a travaillé en tant qu'illustratrice pour de nombreux magazines dont *le Monde diplomatique*. Ni beau, ni très précis, le trait est vigoureux en accord avec la crudité des propos. Et l'expression prime, un peu à la manière de Marjane Satrapi dans *Persepolis*. ■

**Stéphanie Marco**

• *Trop n'est pas assez* de Ulli Lust, éditions Ça et Là, 450 p.



LA POLITIQUE RENCONTRE L'ART : NOUS, PRINCESSES DE CLÈVES

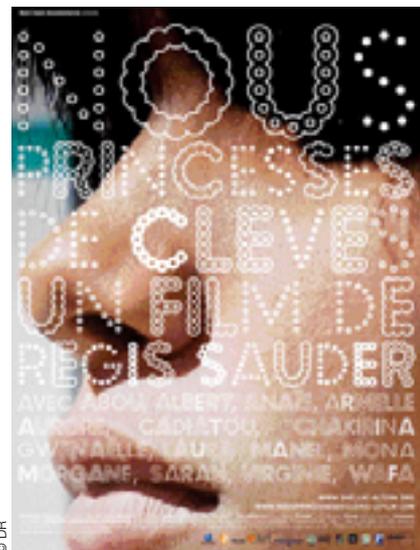
# Un classique moderne

En 1558, à la cour du roi Henri II, Mademoiselle de Chartres devient, par son mariage, Princesse de Clèves. Elle rencontre le Duc de Nemours qui fait naître chez elle un amour fulgurant. Elle ne saura le réprimer, même si sa mère la conjure de renoncer. Au Lycée Diderot, un établissement des quartiers nord de Marseille réputé « sensible », des élèves de Terminale prennent à bras-le-corps le texte de Madame de Lafayette et se l'approprient pour mieux approcher leur ressenti à propos de la vie, de leurs choix et de leurs premiers renoncements. Le film de Régis Sauder est une réponse de plus à Nicolas Sarkozy même si le projet était bien antérieur – il est important de le préciser – à la déclaration présidentielle. La rencontre du cinéaste avec la douzaine de jeunes gens est avant tout l'évidente démonstration que, contrairement à des idées reçues, une relation vivante et sensible peut s'établir entre un texte du XVI<sup>e</sup> siècle réputé difficile et de grand(e)s adolescent(e)s vivant dans des conditions difficiles, souvent catalogués comme des êtres frustrés ouverts qu'à des sujets touchant uniquement le périmètre étroit de leurs centres d'intérêt immédiats... Le plus saisissant dans le film est la mise en voix de certains passages du roman. Grâce au « jeu », dépouillé et juste, à une approche instinctive du texte, les implications stylistiques, historiques, sociétales font, avec bonheur, un bond de quatre siècles et demi dans le temps. À la différence de *L'esquive* d'Abdellatif Kechiche dont il est proche, *Nous Princesses de Clèves* reste dans le domaine du documentaire et

évoque moins une confrontation entre deux langues qu'une appropriation culturelle. Le texte de Madame de Lafayette ouvre ainsi tout naturellement sur les interrogations des lycéens à propos d'eux-mêmes. L'amour, la sexualité, le mariage, le poids de la famille, le rapport à la mère sont des sujets abordés comme, sur la lancée, l'importance de la culture d'origine, l'entrée en société, comment gagner son autonomie, à quel prix et avec quel bagage réussir le grand saut... Madame de Chartres, revêtue de l'image de la mère universelle, devient la référence d'une conduite honorable. Les jeunes gens ont approché le texte de *La Princesse de Clèves* avec beaucoup de fraîcheur et sans *a priori*. La maturité de leur réflexion se découvre derrière une trompeuse insolence, de la rudesse parfois, l'expression d'un légitime désarroi et une sensibilité qui les place d'évidence au rang des « belles personnes ». ■

Francis Dubois

• *Nous, princesses de Clèves*, Régis Sauder (France).



LES MYSTÈRES DE L'AMOUR : L'ÉTRANGE AFFAIRE ANGÉLICA

# Comment vivre après la mort ?

Isaac, un photographe juif, installé au Portugal, est amené à prendre, sur la demande de sa famille, un cliché d'Angélica sur son lit de mort. La jeune femme, d'une grande beauté, s'éveille et sourit sous le regard d'Isaac qui sera dès lors hanté par elle jour et nuit... Comme chez Méliés, les frères Lumière ou Max Linder, le réalisme ici côtoie la fantaisie et engendre le tragique. On ne dira jamais assez la singularité et la force du

cinéma de Manoel de Oliveira dont la carrière de metteur en scène débuta en 1931 et qui, à plus de cent ans, réalise des films dont on ne saurait dire s'ils sont d'une grande limpidité ou s'ils fonctionnent sur le plus profond mystère.

À voir vite, avant que ce joyau de cinéma ne disparaisse des écrans. ■

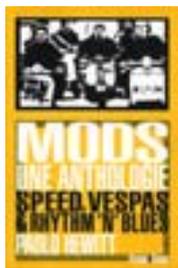
Francis Dubois

• Un film de Manoel de Oliveira (Portugal).

## MUSIQUES

### • UN COURANT CULTUREL

Le milieu des années 60 a vu surgir, dans les rues de Londres, un nouveau courant, les *Modernists* opposés aux rockers. Ces dandys en vespas se sont retrouvés dans le jazz cool, le R'n'B, le reggae et la soul music. Ils ont créé un mouvement culturel majeur qui n'avait pas encore trouvé son héros. Paolo Hewitt, avec cette anthologie



l'est devenu. Il reprend des textes d'époque, des analyses sociologiques et esthétiques. De quoi remettre en question des idées toutes faites sur cette période flamboyante. ■ N. B.

• *Mods, une anthologie, speed, vespas & rhythm'n'blues*, P. Hewitt, préface de Nicolas Ungemuth, RivagesRouge, 330 p.

### • JAZZ

#### Un génie à l'Université



John Coltrane a fait l'objet d'un colloque, sous la responsabilité de Vincent Cotro, à l'université de Tours, les 26 et 27 novembre 2007 sous le titre : *John Coltrane, l'œuvre et son empreinte*. Les contributions réunies dans ce volume mêlent les musiciens, David Liebman, saxophoniste sublime, les musicologues, les sociologues pour éclairer le parcours et l'influence de ce dernier grand génie du jazz, et de la musique tout court. Comme une suite logique de la biographie de John Coltrane par Lewis Porter chez le même éditeur. ■ N. B.

• *John Coltrane, l'œuvre et son empreinte*, Collection Contrepoints, éditions Outre Mesure, 204 p.

### Cent visages

Guillaume Belhomme est un spécialiste du genre chroniques. Dans *Giant Steps* il avait tenté une histoire du jazz en 100 portraits et 500 chroniques de disques, dans ce *Way Ahead*, il complète son propos en se penchant sur des figures plus marginales et sur les nouvelles formes musicales. Une porte d'entrée du jazz d'aujourd'hui. ■ N. B.

• *Way Ahead jazz en 100 autres figures*, Le Mot et le Reste, 432 p.

### • CHANSONS Émotions

Des chansons porteuses de sens et d'émotion, écrites et interprétées par notre collègue Anne-Marie Deles, avec un bel accompagnement musical, à découvrir... ■ Ph. I.

• *Réserve naturelle*, Anne-Marie Deles

## THÉÂTRE

### Un écrin pour une merveille

Le petit écrin de boiseries du théâtre du Ranelagh à Paris propose, jusqu'au 21 mai, *Le Misanthrope*. Dans sa mise en scène, Serge Lipszyc, réussit à situer la pièce dans son siècle tout en soulignant délicatement son actualité. Il joue avec finesse un Alceste touchant par ses contradictions. Les acteurs disent admirablement les alexandrins et nul n'est besoin d'être lycéen pour aller redécouvrir cette petite merveille. ■ M. R.

• [www.theatre-ranelagh.com](http://www.theatre-ranelagh.com)



# Le Lucernaire, un lieu exceptionnel

**A**u cœur du Paris intellectuel, le *Lucernaire* regroupe trois salles de théâtre, trois salles de cinéma Art et essai, une librairie et un restaurant. Vendu en 2004 par son fondateur, Christian Le Guillochet, repris par les Éditions L'Harmattan qui y placent une direction collégiale (deux universitaires et deux hommes de théâtre), puis en confie, en 2009, la direction à Philippe Person, lui-même directeur d'une compagnie.

**L'US Mag : Quelles sont les caractéristiques qui font du Lucernaire un lieu atypique ?**

**Philippe Person :** C'est d'abord un lieu théâtral qui fonctionne presque uniquement sur ses recettes propres. Les subventions ont disparu lors du départ de C. Le Guillochet. Le petit déficit des années suivantes a été couvert par les Éditions L'Harmattan. Depuis cette année, nous percevons une subvention de 15 000 euros de la Mairie de Paris, mais rien de la DRAC. C'est une reconnaissance de notre travail, mais c'est peu ! Cela nous impose donc une hyperactivité : huit spectacles par jour, 365 jours par an, sans compter les spectacles jeune public et les dimanches musicaux, ce qui représente environ quarante spectacles par an. Grâce à un public fidèle, nous nous en sortons, mais au prix d'une forte pression sur notre petite équipe technique et administrative. Ce public est tout à la fois un public de quartier qui, en général, ne réserve pas longtemps à l'avance, mais nous fait confiance, auquel s'ajoute un public venu de province et quelques étrangers. La presse rend souvent compte de nos spectacles et certains sont repris dans d'autres théâtres.

**L'US Mag : Quel choix de spectacles, quelle place à la création ?**

**P. P. :** On reçoit beaucoup de propositions spontanées. On regarde d'abord la faisabilité des spectacles, car nos salles sont petites, et leur adaptation à un public qui aime les textes. Parfois on peut voir une représentation ou un DVD, on va en Avignon et parfois on fait une audition d'une vingtaine de minutes. C'est important pour sentir humainement la Compagnie car dans des petites salles comme les nôtres, tout le monde se côtoie de près et chaque Compagnie retenue signe pour au moins quarante dates. Ensuite il nous faut jongler avec



© D.H.

les dates, nous laissons aussi quelques espaces pour pouvoir reprendre un spectacle qui a bien marché. Ce sera le cas de « Moi Caravage » à la fin du mois de mars. Tout cela est parfois un peu angoissant et exige des équipes réactives. Nous ne faisons pas de différence dans la programmation de nos deux « grandes salles » (114 et 116 places). Au Paradis, qui ne compte que 50 places, on s'accorde des paris un peu plus risqués, des créations plus contemporaines.

La moitié de nos spectacles sont des créations et nous y tenons. Ainsi cette année *Le gorille* a été créé au *Lucernaire* et est actuellement repris au théâtre de poche Montparnasse.

Ce que j'aime c'est la rencontre d'un texte fort et d'un acteur. Par exemple cette année, *Entre ciel et chair*, spectacle pour lequel nous pensions prendre un risque, a eu tout de suite un écho formidable.

**L'US Mag : Quelles sont les autres particularités du Lucernaire ?**

**P. P. :** Chez nous aucune Compagnie ne paie pour jouer, nous prenons le risque avec la Compagnie. Elle perçoit 47 % des recettes et le théâtre le reste. Si le spectacle marche bien, tout le monde gagne de l'argent. Nous faisons aussi un travail en direction des scolaires, avec les classes à projet culturel en particulier. Les élèves peuvent assister à des répétitions, rencontrer des acteurs. Nous pouvons aussi assurer des représentations l'après-midi.

Enfin le *Lucernaire* a proposé à quatre Compagnies un statut d'artistes en résidence. Il s'agit des compagnies de Vincent Colin, Laurence Février, Sarah Gabriel et Philippe Person. Nous les aidons en termes de logistique (fichiers, lieu de répétition), nous leur assurons trois à quatre créations par an, à charge pour eux d'imaginer des choses qui sortent des pures représentations dans le lieu : débats, films en écho avec la pièce, lecture gourmande, etc.

Pour conclure, je pense qu'il y a une vraie dynamique de la culture. C'est sur la force de proposition, l'envie que l'on a, que se crée cette dynamique. Il y a un vrai potentiel et une demande du public en direction du théâtre. ■

Propos recueillis par Micheline Rousselet et Francis Dubois

## Le jazz est à l'ouest et fête ses printemps

**L**es festivals de jazz pratiquent la continuité dans la rupture. Comme tous les ans, les Pays de la Loire et la Basse-Normandie sont deux Régions soumises à un régime singulier, celui du swing et de la musique de sauvages. Pour signifier que le jazz reste une musique moderne et de jeune. Un peu partout dans le monde, il continue de représenter la révolte et la création. *Europa djaz* et *Jazz sous les pommiers* sont devenus deux rendez-vous nécessaires pour faire le point sur l'actualité de cet anti-art. Depuis le 22 mars, la 32<sup>e</sup> édition de cet *Europa* étend ses ailes de Trélazé au Mans, pour un concert final à l'Abbaye de l'Épau, le 15 mai. Exceptionnellement le 17 mai, une soirée réunira les deux festivals dits du Mans, le jazz et le classique. Entre temps, des créations : Archie Shepp/Joachim Khun en duo, le Double trio de clarinettes, le nouveau quintet d'Akosh S., et d'autres ; des premières en France, des découvertes en jazz comme en blues, des soirées festives autour des fanfares de la salsa, du jazz manouche... des légendes vivantes, Lee Konitz, Enrico Rava (figurant sur l'affiche), Paolo

Fresu, Jack Dejohnette, Barre Phillips, Joëlle Léandre.

*Jazz sous les Pommiers* a 30 ans et toute une histoire et beaucoup d'anecdotes. Un bel âge pour un programme pléthorique qui veut passer en revue tous les jazz et les musiques cousines. Le festivalier aura du mal à retrouver son souffle. Il devra courir dans tout Coutances, manière de visiter la ville. Comme pour l'*Europa*, le jazz se déplace dans les établissements scolaires.

Autour de l'Ascension – du 28 mai au 4 juin – des grands noms du jazz, Ron Carter, Aldo Romano, Mark Turner... cohabiteront avec des piliers du jazz français, l'ONJ, Michel Portal, Eddy Louiss, Martial Solal... des talents à découvrir et un duo Jacques Gambin/Laurent de Wilde.

Le soleil sera de la partie pour illuminer un anniversaire qui fait la démonstration qu'une équipe de bénévoles peut créer l'événement. ■ **N. Bénéès**

• *Europa djaz*, rens. : 02 43 23 78 99, [www.europajazz.fr](http://www.europajazz.fr) ; *Jazz sous les Pommiers* – rens. : 02 33 76 78 50 – [jslp@jazzsouslespommiers.com](mailto:jslp@jazzsouslespommiers.com)



### APPEL AUX LECTEURS

Comme les années précédentes, nous préparons un cahier spécial Festivals et lançons un appel à nos lecteurs pour nous signaler ceux dans lesquels des collègues sont impliqués et qui méritent d'être connus de tous les syndiqués...

### L'ACTUALITÉ CULTURELLE : [www.snes.edu](http://www.snes.edu)

Chaque semaine, de nouveaux prolongements aux pages culture de ce magazine à découvrir sur [www.snes.edu/-Culture-.html](http://www.snes.edu/-Culture-.html) parmi les 11 rubriques, au sein de de l'actualité cinématographique, théâtrale, chorégraphique, musicale... de débats et conférences, expositions, luttes et entretiens avec des auteurs et artistes, d'informations de collègues créateurs... et, en permanence le partenariat « Réduc'snes » avec la centaine de théâtres et festivals faisant bénéficier les syndiqués d'un tarif réduit. **Ph. L.**

# Utiliser Zotero c'est l'adopter !

**V**ous êtes lassé(e) de ne voir que des bibliographies imprécises (style source : internet), voire même absentes (ah bon, il faut citer ses sources ? mais pour quoi faire ?) ? Un remède s'offre à vous : Zotero, un *plug in* (petit programme additionnel d'un logiciel) de Mozilla. Il permet non seulement de réaliser facilement une documentographie mais aussi de collecter, annoter, gérer vos différentes sources, documents électroniques ou papier, bref de réaliser un excellent dossier documentaire.

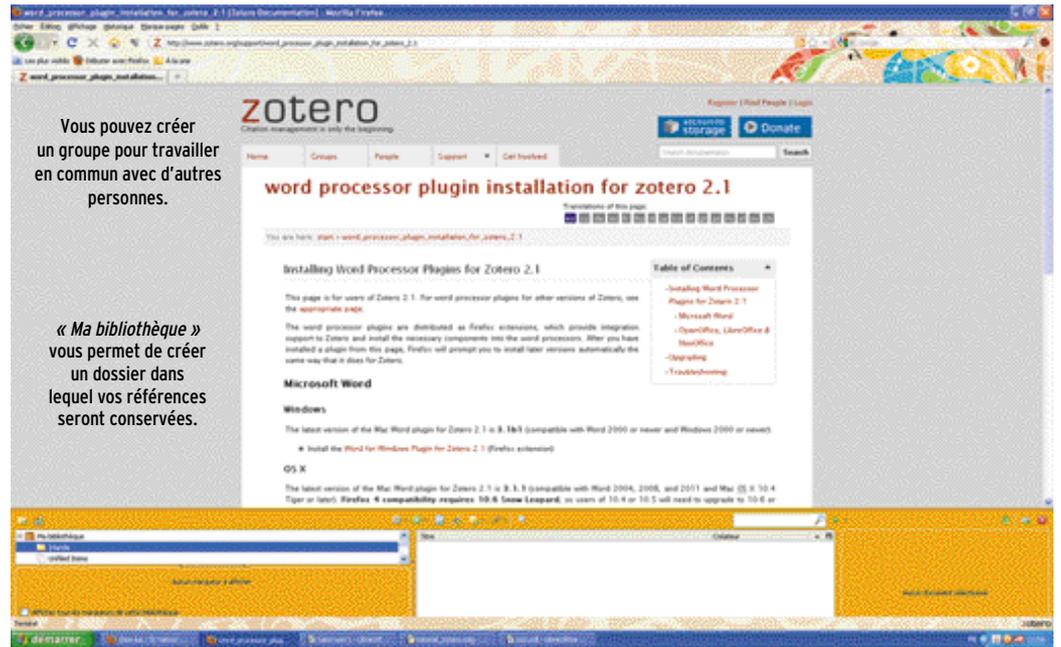
## Pourquoi utiliser Zotero ?

Zotero peut vous aider à **rassembler et gérer dans un dossier unique, partageable entre plusieurs personnes** soit les documents donc vous avez besoin, soit les références desdits documents.

## Zotero, comment ça marche ?

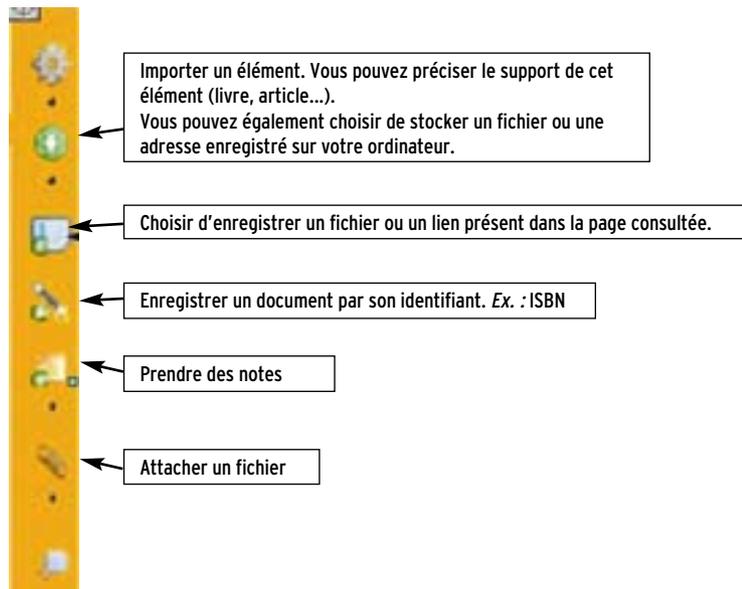
Pour utiliser Zotero, il faut télécharger l'extension de Mozilla (eh oui, Zotero n'est pas sur Internet Explorer !). Cherchez Zotero directement sur le site <http://www.zotero.org/> ou dans le catalogue des modules supplémentaires de Mozilla (voir Culture multimédia de mai 2010 <http://www.adapt.snes.edu/spip.php?article612>).

1. *Démarrez le navigateur Mozilla Firefox, cliquez sur le mot Zotero en bas à droite.*



2. *Commencez votre recherche sur Internet.*

3. *Quand vous trouvez un site que vous souhaitez consulter plus tard, sélectionnez-le à l'aide des icônes suivantes. Vous verrez le résultat de votre sélection dans la colonne du milieu.*



Zotero vous permet de conserver de façon sûre les pages consultées avec la date, de les stocker (important si vous devez citer une page Web en mutation). Vous pouvez les mettre en lien avec des fichiers conservés dans le disque dur de l'ordinateur. Enfin, vous pourrez établir votre bibliographie avec les éléments que vous avez recueillis sur le net, mais aussi avec les livres et périodiques que vous

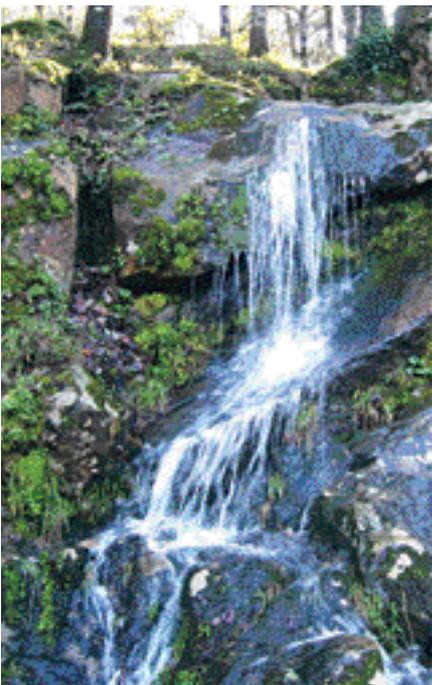
avez consultés, chercher sur Internet la référence de votre document. Si dans la barre d'adresse, l'une de des icônes ci-dessous apparaît, cela signifie qu'en cliquant dessus, vous enregistrez automatiquement les références du document (fonctionne avec Amazone, Google Scholar, Bn Opale et SUDOC<sup>(1)</sup>).

(1) La liste des bibliothèques compatibles : <http://www.zotero.org/translators>



4. *À quoi sert la colonne de droite ?*

Vous pouvez indexer vos documents avec des mots clés (marqueurs), y ajouter des notes (de lecture...), à votre usage ou à celui de vos partenaires.



## 5. Éditez une bibliographie.

Vous pouvez la faire directement à partir de Word ou d'OpenOffice si vous avez installé le Add-on (présent sur le site de Zotero), mais il est aussi simple de sélectionner son dossier dans la colonne de gauche, de copier la bibliographie dans le presse-papiers et de le coller dans OpenOffice, en choisissant la forme Vancouver ou Chicago. Il semblerait que des personnes travaillent sur une version bibliographique française, malheureusement indisponible pour l'instant.

## Zotero, d'accord, mais pour quels usages ?

**Pour vous tout seul :** vous pouvez créer vos propres dossiers

documentaires quel qu'en soient les thèmes, et les mettre à jour régulièrement, éditer vos listes d'achats ou de lecture. Vous pouvez consulter Zotero en ligne n'importe où, à condition qu'il y ait Internet. Plus besoin d'amener sa clé pour accéder à l'intégralité de son dossier. De plus vous pouvez relier des documents entre eux (exemple : deux articles sur un même thème, mais abordant le sujet de façon contradictoire). **Avec vos collègues :** Zotero se conçoit aussi en groupe. Vous créez votre identifiant sur Zotero, vous créez un groupe et vous décidez de comment se gère le groupe : est-il privé ? Ouvert seulement aux membres que vous invitez ou aux personnes potentiellement

intéressées par vos travaux ? Vos collègues peuvent-ils participer ou doivent-ils simplement consulter ? À vous de choisir.

Vous travaillez sur votre poste et, en synchronisant, vous envoyez les mises à jour sur le Zotero en ligne.

**Avec les élèves :** cet outil se prête tout particulièrement à l'ECJS, aux TPE et aux CCF, qui demandent de monter un dossier documentaire avec les références. Nous avons testé un login commun à tous les élèves d'un groupe : les dossiers s'ajoutent bien et ne s'écrasent pas.

Allez, pour voir ce que cela fait, on vous montre la documentation sur Zotero (Format Vancouver [sans les notes]).

## La théorie du Zotero

Zotero | Home [Internet]. [cité 2011 avr 8] ; Available from: <http://www.zotero.org/>

Bien sûr, le site officiel. Oui, vous trouverez la traduction en français ! Une aide simple, avec de nombreux tutoriels\*.

Chasmes G. Gérer des références bibliographiques avec Zotero [Internet]. [cité 2011 avr 8] ; Available from:

<http://docsdocs.free.fr/spip.php?article426>

Un dossier très complet, et très argumenté de Ghislain Chasme « Gérer des références bibliographiques avec Zotero »

Zotero.pdf (Objet application/pdf) [Internet]. [cité 2011 avr 8] ; Available from:

<http://www.unige.ch/biblio/eti/prestations/formdoc/Zotero.pdf>

Ce document créé par les bibliothécaires de l'université de Genève est très simple et très clair pour débiter Zotero

Zotero - Gestion documentaire - Logiciels Libres - Framasoft [Internet]. [cité 2011 avr 8] ; Available from:

<http://www.framasoft.net/article4711.html>

Bien sûr Framasoft est au rendez-vous

Manuel Zotero [Internet]. [cité 2011 avr 8] ; Available from:

[http://portaildoc.chu-lyon.fr/hcldoc/uploads/media/manuel\\_Zotero.pdf](http://portaildoc.chu-lyon.fr/hcldoc/uploads/media/manuel_Zotero.pdf)

Zotero 2.0 par Jean-Pierre Lardy sur le site de l'URFIST de Lyon. Bien fait et très complet

Centre Did@cTIC » Collecter, annoter, gérer et citer ses sources avec Zotero [Internet]. [cité 2011 avr 8] ; Available

from: <http://www.unifr.ch/didactic/fr/ressources/veille/lunchs-equipe-didactic/collecter-annoter-gerer-et-citer-ses-sources-avec-zotero> L'essentiel.

## Des exemples d'utilisation de Zotero

Reynaud F. Zotero | Groups > documentation\_college [Internet]. [cité 2011 avr 8] ; Available from:

[https://www.zotero.org/groups/documentation\\_college](https://www.zotero.org/groups/documentation_college)

Une proposition de Florian Reynaud : s'associer pour créer une liste de documentaires indispensables au CDI .

Zotero | Groups > des Livres et vous [Internet]. [cité 2011 avr 8] ; Available from:

[https://www.zotero.org/groups/des\\_livres\\_et\\_vous](https://www.zotero.org/groups/des_livres_et_vous)

Encore en période de test pour un comité lecture. Zotero permet de mettre en ligne les documents de travail ainsi que les bibliographies, ce qui facilite la présentation aux nouveaux venus et leur permet de s'insérer rapidement au projet.

Zotero | People > ls85200@gmail.com > Library [Internet]. [cité 2011 avr 8] ; Available from:

<http://www.zotero.org/ls85200gmail.com/items>

Un exemple de ce qu'on peut faire avec des élèves. Option littérature et Société : les élèves doivent réaliser un dossier documentaire sur un pays. Ils travaillent en groupe. Zotero leur permet de stocker les documents

nécessaires (images scannées, en ligne, fichier textes, liens vers site internet) dans un même dossier et de les

consulter au CDI, chez eux, ensemble ou séparément. Les professeurs encadrants (enseignant de lettre et professeur

documentaliste) consultent également les dossiers et peuvent donner des avis sur le travail effectué et la pertinence

des documents choisis. Attention, c'est en cours...

La liste des bibliothèques compatibles : <http://www.zotero.org/translators>

## NOTRE VEILLE D'AVRIL

### LES LOGICIELS LIBRES

Des outils pour des individus numériques autonomes

<http://crdp.ac-besancon.fr/index.php?id=logiciels-libres>

### NOS COUPS DE CŒUR

• Le site du musée Albert Kahn de Boulogne-Billancourt <http://www.albert-kahn.fr/musee>

• Les images d'archives en Région centre : sauvegarde et numérisation de films d'amateurs <http://memoire.ciclic.fr>

• Le journal de votre naissance de l'INA <http://www.ina.fr/communaute/journal> journaux radio et télévisés mais séries incomplètes

• Historic Cities, les plans anciens des villes d'Europe <http://historic-cities.huji.ac.il>

### CÔTÉ BNF

• Gallimard, un siècle d'édition <http://expositions.bnf.fr/gallimard/index.htm>

• Geoffroy Tory, graphiste avant la lettre <http://expositions.bnf.fr/tory/index.htm>

Éducation à Internet : sélection de sites par Florian Reynaud [<http://www.netvibes.com/merveille/#Internet\\_%28droit%29>](http://www.netvibes.com/merveille/#Internet_(droit))

L'École num@rique n° 7 Histoire et Tice <http://www.cndp.fr/ecolenumerique>

### SÉLECTIONNÉS PAR DES COLLÈGUES

• Les jeux littéraires de Zulma <http://www.zulma.fr/jeu.html> valeur sûre auprès des élèves.

• Les « serious games » de l'Unesco, l'ONU Food Force <http://www.wfp.org/how-to-help/individuals/food-force> Halte aux catastrophes <http://www.stopdisasters-game.org/fr/home.html>

• De la physique <http://lewebpedagogique.com/delaphysique>

Dossier sur Zotero : **Anne-Sophie Domenc** ; veille documentaire : **Jean Pierre Hennuyer** - ADAPT-SNES, 46, avenue de l'Yvy, 75641, Paris Cedex 13, 01 40 63 28 30.

Articles soumis à la licence Creative Commons : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr>

Reproduction exacte et distribution intégrale permises sur n'importe quel support, si cette notice et les mentions de copyright sont préservées, à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

Tous les articles multimédias parus dans *L'US Magazine*, le catalogue des publications d'Adapt (commande en ligne possible) sur <http://www.adapt.snes.edu>

Vos remarques et propositions sont les bienvenues sur [usmag@adapt.snes.edu](mailto:usmag@adapt.snes.edu)

François Dumasy répond aux questions de Matthieu Niango

# Tunisie, Égypte, Libye : quand le Sud s'éveillera...

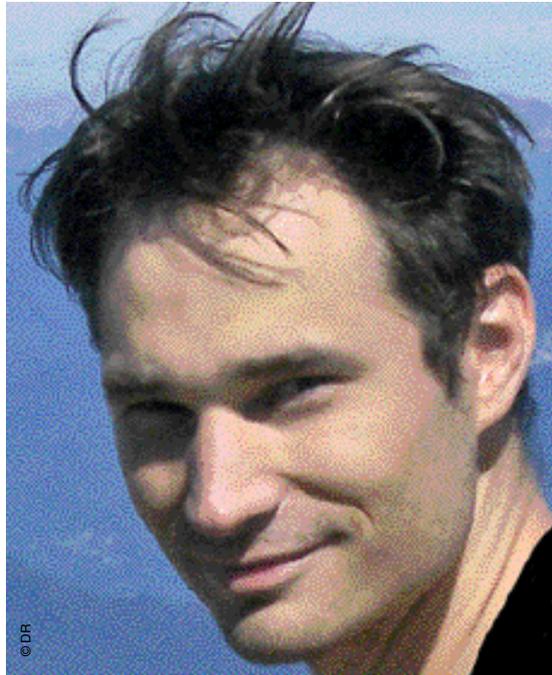
Depuis décembre 2010, le monde a les yeux tournés vers le Maghreb, où se déroulent des événements décisifs. Avec François Dumasy, historien, maître de conférence à Sciences Po-Aix, spécialiste du monde arabe, nous tâchons ici d'éclairer la genèse et le possible devenir de ces révolutions.

**Matthieu Niango :** *Comment analyser ce qui se passe dans le monde arabe ?*

**François Dumasy :** C'est un peu le 1789 arabe ! C'est une période de transition historique qui peut s'interpréter comme une transition postcoloniale. Pour la première fois, une pression populaire endogène a fait tomber des gouvernements autoritaires ayant eux-mêmes tiré leur légitimité de la lutte anticoloniale. Cela dit, on ne sait pas si ces mouvements vont aboutir. En Tunisie on s'achemine vers une lutte sans violence physique excessive, mais les élites issues de l'ère Ben Ali font de la résistance. En Égypte, l'armée, qui a pris le pouvoir après le départ de Moubarak, a tendance à prendre un tour autoritaire. Et puis on a la Libye qui a rapidement tourné à la guerre civile. Une guerre où les positions sont très peu claires. Les soulevés de l'Est n'ont pas de programme politique commun. Eux-mêmes probablement ne savent pas exactement ce qu'ils veulent car tout s'est cristallisé autour de la personne de Kadhafi. Mais derrière, il y a une immense incertitude sur la capacité d'organiser un pouvoir stable, sur le fait de maintenir l'unité de la Libye... soit on va vers une solution politique, soit on évolue vers une guerre qui pourrait être une guerre tribale, en tout cas des oppositions qui ne correspondraient pas à des clivages politiques mais à des appartenances territoriales : Tripolitains d'un côté, gens de la Cyrénaïque de l'autre. Et puis il y a le pétrole...

**M. N. :** *On a toujours quelque scrupule à le demander à un historien, mais... est-ce que c'était prévisible ?*

**F. D. :** Oui, oui, on s'attendait à ce que ça se produise. Les données démographiques et économiques vont toutes dans le même sens. Il y a une très forte jeunesse qui



**Pour la première fois, une pression populaire endogène a fait tomber des gouvernements autoritaires ayant eux-mêmes tiré leur légitimité de la lutte anticoloniale**

représente 50 % pour les moins de 30 ans, avec des taux de chômages qui sont très forts, entre 20 et 40 % de la population. De plus ces jeunes ont une éducation beaucoup plus élevée que leurs parents. Une partie d'entre eux a été à l'Université et ils ne trouvent pas de débouchés, et c'est d'ailleurs une revendication des manifestants. Enfin, Moubarak est vieux et a des problèmes de santé, Kadhafi est vieux et n'est pas en très bonne santé non plus, et Ben Ali aussi est vieux même s'il ne fait pas son âge... On savait qu'il allait y avoir à un moment donné un certain passage de génération qui allait se faire. En revanche on ne s'attendait pas à ce que cela prenne un tour spontané, celui d'une insurrection populaire.

**M. N. :** *Qui sont les manifestants ?*

**F. D. :** Pour l'instant c'est difficile de le dire précisément. Ce qu'on peut dire globalement, c'est que les Révolutionnaires sont des gens jeunes, avant tout des gens de moins de 30 ans. Par ailleurs, il y a quelque chose qui est très surprenant c'est qu'à chaque fois ce sont des mouvements qui sont partis de la périphérie. En Tunisie, c'est parti d'un tout petit village. En Égypte, c'est plus diffus, mais c'est un mouvement qui n'est pas parti seulement du Caire. Et puis, en Libye, c'est parti vraiment de Benghazi, dans la périphérie. Ces mouvements ont été très vite relayés par des classes urbaines jeunes, éduquées souvent, qui étaient déjà politisées et faisaient parler d'elles depuis plusieurs mois voire plusieurs années (c'était aussi le cas au Maroc). En Libye c'est très différent puisqu'on a des niveaux d'éducation qui sont moins développés. Mais de façon générale on a encore du mal à savoir ce qui s'est passé au niveau des classes les plus pauvres de la population.

**M. N. :** *Parlez-nous du cas, encore très incertain, de la Libye. Kadhafi, c'est l'homme des attentats, le tyran sanguinaire, le mégalo... Qui le soutient aujourd'hui en Libye et pourquoi ?*

**F. D. :** Il a des soutiens parce que son pouvoir s'est basé sur les tribus pendant des dizaines d'années. Les gens qui le soutiennent pensent qu'ils risquent leur peau s'il y a un changement de pouvoir. Kadhafi est aussi quelqu'un qui a réussi à canaliser une partie des aspirations libyennes à être une grande puissance arabe, un grand pays révolutionnaire, ce qui lui assure notamment des soutiens chez les générations les plus anciennes. Cela a joué notamment là où historiquement la Libye était plus ouverte, plus attentive à ce qui se passait dans le reste du monde arabe, c'est-à-dire

surtout dans la région de Tripoli. Là on avait en fait depuis longtemps des nationalistes qui étaient tournés vers le reste du monde arabe. Alors qu'en Cyrénaïque on est plus tourné vers l'intérieur et moins intéressé par ce côté international et révolutionnaire de Kadhafi. Et enfin Kadhafi c'est quand même un patron du pétrole pour l'instant. Et même si la plupart des ressources sont en Cyrénaïque, il y en a aussi en Tripolitaine, et donc il peut s'appuyer sur les ressources du pétrole pour s'assurer ou conforter des allégeances.

**M. N. :** *Mais la Libye semble être traversée de tensions autres que simplement régionales, non ?*

**F. D. :** Bien sûr ! Depuis plusieurs années on y assiste à une sorte de lutte. D'un côté, des réformateurs qui ont envie de faire de la Libye un système politique à l'image des monarchies pétrolières du Golfe. Ils ont étudié à l'étranger, ils sont à l'écoute du FMI, etc. Et de l'autre, la vieille garde qui est beaucoup plus attachée au Kadhafi des années 70, idéologue, révolutionnaire, etc. Kadhafi, c'est une figure qui cache derrière elle beaucoup de tensions.

**M. N. :** *Tout est à jeter dans les années Kadhafi ?*

**F. D. :** Tout dépend de quel point de vue on observe la situation. C'est quelqu'un qui a réussi à instaurer un système social relativement performant jusqu'au début des années 90. Un système peut-être policier, peut-être fasciste, mais qui a permis à la société libyenne d'accéder à une croissance économique tout à fait honorable à l'échelle du Maghreb. Le système Kadhafi a marché sur certains points. Il a commencé à s'effriter au début des années 90, au moment où a commencé la discussion sur le libéralisme économique censé rendre le pays plus efficace d'un point

de vue économique. Plusieurs vagues de privatisations ont menacé les emplois de beaucoup de personnes et appauvri la partie la plus humble de la population. Je pense que cette transition ratée au niveau économique a elle aussi très fortement alimenté la révolte parmi les gens qui étaient les moins favorisés par le régime, c'est-à-dire justement les régions de l'est où la redistribution était moindre au niveau des tribus dissidentes. En tout cas, c'est un régime qui n'a jamais réussi à faire coexister une forme de redistribution sociale et la démocratie. Il y avait des persécutions contre les militants politiques en Tunisie ou en Égypte, mais cela n'atteignait pas le niveau de la Libye.

**M. N. :** *L'avenir du Monde arabe est-il souriant ?*

**F. D. :** Il reste énormément de défis. Il faut penser de nouveaux modèles politiques, et aussi, ce qui est au moins aussi important, donner du travail aux nouvelles générations. Après, il y a le

## Le système Kadhafi a commencé à s'effriter au début des années 90, au moment où a commencé la discussion sur le libéralisme économique censé rendre le pays plus efficace d'un point de vue économique

défi des ressources naturelles, avec toute une série de facteurs négatifs : accès à l'eau, à la nourriture, à quoi s'ajoute la hausse des prix sur tous les produits de première nécessité, cela pose toute une série de questions extrêmement importantes. Enfin, il y a la question de la paix dans toute la région, avec des pays qui ont peur les uns des autres, et bien sûr le conflit israélo-palestinien... On peut être raisonnablement pessimiste, en tout cas on ne peut verser dans un optimisme à courte vue, basé sur les images, belles, c'est vrai, de la Révolution.

**M. N. :** *Est-ce qu'on voit émerger des leaders susceptibles de maintenir ces mouvements dans le bon sens ?*

**F. D. :** On ne voit pas émerger de Mao ou de Che de la Révolution arabe. En Tunisie, on ne voit pas par exemple émaner une figure mais plusieurs. Et ce n'est pas plus mal ! C'est le signe du fait qu'on ne retombe pas dans le fantasme du leader historique. En Égypte, on ne voit émerger personne et la situation est plus incertaine. Il y a certes la présence très forte des Frères musulmans, qui sont le parti le mieux organisé, qui sont les plus rodés au langage politique, mais en face on n'a pas grand-chose. En Libye on n'a vraiment personne, mais là encore peut-être que ce n'est pas plus mal compte tenu du rôle trop puissant qu'a eu Kadhafi. Tous ces mouvements sont des mouvements qui sont vraiment partis de la base. C'est extrêmement important. On n'a pas un système léniniste avec un chef qui est déjà rodé et qui prend la tête du mouvement.

Ce qui est plus inquiétant, c'est que souvent on ne voit pas de parti non plus pour canaliser les revendications. En Tunisie la situation est bien meilleure puisqu'il y a une tradition de lutte clandestine qui est là

depuis longtemps et ne demande qu'à se constituer officiellement. Mais ailleurs...

**M. N. :** *Les Occidentaux n'ont-ils pas surestimé le poids de l'islamisme dans ces sociétés ?*

**F. D. :** Oui, l'Occident a une vision très fantasmée du Monde arabe, qui repose sur deux piliers, la peur du terrorisme et celle d'une vague d'immigration incontrôlée. C'est vrai que les événements du Maghreb ont de quoi nourrir la peur de l'immigration incontrôlée... Mais tout à coup l'Occident constate qu'il y a, derrière cette vision fantasmée des terroristes, des peuples qui sont prêts à se sacrifier pour des idéaux démocratiques. Et cela change tout. Jusqu'ici, il n'y a pas eu d'islamistes qui se soient mis en avant, c'est très important, même s'ils sont là, ils ne se sont jamais mis en avant. Ceux qui se mettent en avant le font dans l'esprit de l'islamisme modéré de Turquie, qui comporte l'acceptation d'un État de droit. Ce schéma gagne beaucoup sur ceux qui seraient tentés par un schéma violent dans la veine de l'islamisme algérien des années 90. Maintenant, cela peut changer, on n'en sait rien. Mais, pour l'instant ce n'est pas le cas. ■



**Manifestation de soutien à la révolution tunisienne. Paris, 15 janvier 2011**

**MESQUINERIE**

« Le drapeau du Sénégal flotte sur la mairie de Pornic » titre *Ouest-France* le 11 avril 2011. Dix élèves du lycée Charles de Gaulle et leurs deux professeurs sont accueillis par le lycée de Pornic. Mené depuis sept ans, un projet permet un échange scolaire entre jeunes Français et Sénégalais. Mais le 28 mars, soit cinq jours avant l'arrivée à Paris, le consulat français refuse le visa, par deux fois.

La mobilisation des personnels du lycée, des lycéens, l'intervention du député-maire permettent la venue des jeunes sénégalais. Mais le retard des quatre premiers jours ne pourra pas être comblé. ■

**LAMPEDUSA ET VINTIMILLE**

Que faire des migrants arrivés de Libye et de Tunisie ?

L'Union Européenne se déchire à ce sujet et le Conseil européen n'a pu se mettre d'accord. Tandis que l'Italie qui demande « un partage du fardeau » va délivrer des permis de séjour provisoires permettant aux immigrés de se rendre en France conformément au principe de libre circulation, la France menace de fermer sa frontière. À Vintimille, les immigrés ne peuvent ni avancer ni reculer. Les contrôles se multiplient à Menton et à Nice. Nul parmi les dirigeants politiques ne se soucie de la situation humanitaire épouvantable de ces gens à Lampedusa ou en France. L'agence européenne Frontex, visant à assurer le contrôle des frontières en Méditerranée est renforcée par la dotation de fonds propres. Au sein du Conseil européen, l'Europe forteresse est le seul consensus. ■

Le Conseil d'État annule la circulaire sur l'évacuation des camps de Roms qui prévoyait le 5 août 2010 « une démarche systématique de démantèlement des camps illicites, en priorité ceux de Roms ». Le 28 juillet 2010, le Président avait fixé un objectif de 300 campements ou implantations illicites dans un délai de trois mois. ■

**DROITS DE L'HOMME.** La Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) a rendu public le 12 avril 2011 son rapport annuel sur le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

# Banalisation du racisme

Le CNCDH a procédé à un sondage en janvier 2011 (979 personnes) enrichi par 30 entretiens reposant sur du « déclaratif ». Parmi les personnes interviewées, 18 sont des « Français sans ascendants étrangers » et 12 des « Français avec ascendants étrangers ».

L'année 2010 a été marquée par nombre de prises de parole politiques autour de la place de l'étranger dans la société. La politique migratoire avec arrestations et expulsions, le débat sur l'identité nationale, le discours de Grenoble, l'interdiction du port de la burqa, le projet de déchéance de nationalité... ont pesé sur les résultats et n'offrent pas un contexte favorable à une appréhension sereine de l'étranger.

**Pessimisme**

En effet, si on peut se féliciter du recul des actes racistes en 2010 (moins 13,6 %), force est de constater une perception négative et pessimiste de la société française actuelle. Les interviewés déplorent une exacerbation de l'individualisme et une insécurité grandissante surtout économique (précarité, chômage...). Et si la très grande majorité d'entre eux perçoit le racisme comme répréhensible, ils tendent à minorer le phénomène en vidant le terme de son sens (en le comparant à des phénomènes jugés plus graves comme par exemple le nazisme). La commission souligne qu'on trouve peu de condamnations fermes du racisme qui est identifié comme un péril pour la société. La CNCDH alerte : « La tolérance recule, les sentiments xénophobes se diffusent » et « le lien entre immigration et insécurité est considéré comme avéré ».

**Immigration**

Crise oblige, 61 % des personnes interrogées pensent que la présence d'immigrés rend plus difficile la situation et davantage ont l'image de l'étranger parasite venu profiter des aides sociales. « Pour la première fois depuis plusieurs années, le sondage (CSA-SOFRES) indique une augmentation de l'in-



tolérance (surtout face aux maghrébins) et une forme de décomplexion dans le discours politique qui incite à banaliser le racisme. »

Résultats complexes de l'enquête car la commission remarque que si on individualise le rapport à l'immigré, le sondé condamne fermement les comportements discriminatoires (88 % mais 84 % face à la population maghrébine) et 77 % pensent que ce dernier contribue à l'économie française.

**Banalisation**

Il est difficile de voir si la tendance va se conforter à l'avenir mais il est indéniable que le « vivre ensemble » est mis à mal, que le discours raciste est banalisé. La CNCDH conclut en recommandant au gouvernement « d'être particulièrement vigilant quant au discours politiques sur l'immigration, l'intégration ou portant sur des populations particulières ». Les discours xénophobes de M. Guéant ne vont pas dans ce sens. ■

Marylène Cahouet



**SNES - Service petites annonces - Tél. : 01 40 63 27 10**  
 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13

**LOCATIONS**

T2 Cordoue. Tél. 06 42 74 27 08.  
 (66) Banuyls, 100 m plage, F3, cft, 4 pers. tte saison. Tél. 06 86 97 77 73.  
 (66) coll. loue Cabestany, villa F4, tt cft, 6/8 pers., jard., jacuzzi, 10 mn mer, 850 €/sem. Tél. 06 01 75 55 90.  
 Nice, F4 vue mer, 890 €/qz. Tél. 06 81 85 62 32  
 Toscane sud, part loue 5 lgts ds ferme, calme, cft, piscine, bas prix, villes d'art, 2/4/6 pers. www.casesantanna.com  
 (13) Gémenos près Cassis, T2, pisc. 450 €/sem. Tél. 06 07 08 10 01.  
 Venise et Toscane part. loue appts tt conf. Tél. 04 73 33 55 95  
 (56) proche Lorient, maison 60 m<sup>2</sup>, tt confort, 250 €/sem. Tél. 02 97 56 60 52.  
 (06) Valbonne (prox. Antibes), loue villa 110 m<sup>2</sup> + jard. 1 200 m<sup>2</sup>, 4 p. (2 ch.), 10/07 au 31/07 : 650 €/1 sem. ; 1 100 €/2 sem. ; 1 450 €/3 sem. + chat à câliner ! Tél. 04 93 12 90 60 / 06 89 07 55 21.  
 Paris 12<sup>e</sup>, m° Bel Air, prof. loue studio 20 m<sup>2</sup>, coin cuisine, salle de bains, pièce principale, balcon. Loyer : 620 €/mois. Tél. 06 37 47 52 61.  
 (17) Royan, 10 mn mer, villa 6 p. tt cft, prox. commerces, calme, jardin, 520 €/sem. Tél. 05 58 06 09 65 ou 06 26 24 64 87.

Sitges (Barcelone). Coll. loue F4. Tél. 01 41 13 72 60 - 06 78 74 94 69.  
 Esp. Rosas, loue T3 ou studio pieds dans l'eau. Tél. 06 16 16 04 60 (été).  
 (83) La Londe, loue r.-de-jard. mais. dans village cft, sdb, terras. sem./quinz., pkg, mer. Tél. 04 94 66 51 84  
 Montpellier, loue juin à sept. T1 meublé, park., 250 €/s. Tél. 04 67 93 84 51.  
 30 km Toulouse, 50 km Foix, coll. loue r.-de-ch. villa neuf, 2/4 pers., jardin, calme - 350 €/sem. Tél. 06 15 20 20 18.  
 Bassin d'Arcachon, loue villa, jardin 950 m<sup>2</sup> - 6 pers. juil/août : 600 €/sem - sept : 450 €/sem. Tél. 06 84 06 78 73.  
 Pays Basque, loue gîte 6 pers., 400 €/sem., juil/août/sept. Tél. 06 84 06 78 73  
 (30) Grau-du-Roi, coll. loue 2 pces, confort, 50 m<sup>2</sup>, vue mer, 6 P. max., août. Tél. 04 66 67 88 69.  
 (Cévennes) loc. mais. village 6 pers. 350 €/sem. et 600 €/qz. Tél. 06 32 03 08 31. colegram@numericable.fr  
 (64) Hendaye, loue T2, 4/5 pers., 50 m plage, confort, point de vue. Tél. 05 62 34 33 05.  
 Sicile, Etna, 2 appts 3-4 et 5 pers. dans jolie maison, jardin, calme, tt cft, toute l'année. De 350 à 600 €/semaine. Tél. + 39 328 117 2000 - info@caramelle.com

Tarifs : • 1 ligne = 10 € pour les adhérents ou abonnés au SNES • 1 ligne = 15 € pour les autres annonceurs • 1 espace entre chaque mot compte pour un caractère • Chaque ligne comprend 28 à 30 signes et intervalles.

Saillans (vallée de la Drôme), grde mais. miotenne, tt cft, 6 pers., jard., nbsees activités. Juill. : 800 €/qz. Tél. 06 72 37 78 22.  
 (06) Nice (Cimiez), loue maison 80 m<sup>2</sup> + jard sud 27 m<sup>2</sup>, 3 p. (2 ch.), pdt vac. scol., 600 €/1sem. ; 1 000 €/2 sem. ; 1 350 €/3 sem. Tél. 06 80 59 86 16.  
 (Paris) Nation, studio pour couple, cuis. s-de-bs, 4<sup>e</sup> ét., asc., balcon, tt équipé, 320 €/sem. Tél. + 33 (0)1 43 73 69 84.  
 3 km Grignan, Drôme prov., juill. fest. corresp., coll. loue maison sympa, 5/6 pers. nuit ou sem. ou autre pér. année. Tél. 06 63 96 89 29.  
 Corse, 10 mn Ajaccio, coll. loue chambre d'hôtes avec terrasse et piscine 10 x 5, à partir de 70 €/jour ou 390 €/sem., d'avril à septembre. Tél. 04 95 20 53 68.  
 Oléron, à louer, pet. mais., 100 m mer, prox. port, 4 pers., séj., coin cuis., s. d'eau, 2 pet. chbres, terra. 18 m<sup>2</sup>, juill.-août, sem. : 450-420 €. Tél. 05 46 47 22 83.  
 Ile-de-Ré, 300 m plage, jolie mais., jardin, 6/7 pers., vacances scolaires Tél. 05 46 31 12 64 - 06 08 93 07 58  
 (82) Moissac, tr. belle maison, 5 ch., 2 s.-de-bs, piscine, cadre nature, 10 pers. du 20/08 au 27/08 : 1 200 €/sem. Tél. 06 07 73 78 07.  
 (05) Serre-Chevalier 1400, coll. loue rez-de-ch. chalet, 4 pers., sud, terrasse. Tél. 06 84 11 28 58

Nice ouest, F2, balc., vue mer, 450 €/sem. ; 800 €/qz. Tél. 06 87 56 00 65.

Coll. loue sa maison, mas isolé, 9 pers., garrigues Ardèche, piscine, tennis à 100 m, du 2-30/07 : 1 800 €. Arroser jardin, nourrir minou. Tél. 04 75 39 33 14

Paris 15<sup>e</sup>, coll. loue à l'année studio 25 m<sup>2</sup>, meublé, 760 €/mois c.c. Tél. 09 63 60 22 66.

**IMMOBILIER**

Pantin, 3 p. + cave ds résid., 3 mn métro, 56 m<sup>2</sup>, dble expo. sol., calme, verd. chauff. coll. DPE NC - 225 000 €. Tél. 06 25 01 06 35.

**DIVERS**

300 pianos de concert et d'étude en exposition à partir de 1 000 €. Occasion, neufs, px importateur... livr. et SAV ds toute la France, Bechstein, Baldwin... Ets BION, 60510 Therdonne (5 km de Beauvais). Tél. 03 44 07 70 12, ouvert 7/7, sur RDV, www.300pianos.fr

**LOISIRS**

Réduc' SNES et l'association Chico-Kids proposent :  
 2 circuits de 3 semaines dans l'ouest américain ou au Vietnam durant l'été.  
 Pour de plus amples informations contactez l'association au 06 29 27 04 31 / 05 56 85 62 70 ou chicokids@gmail.com



N'hésitez pas à commander en ligne sur [www.adapt.snes.edu](http://www.adapt.snes.edu) rapide, facile, sûr (paiement par carte sécurisé) et le port est gratuit !

**Pour répondre à vos questions d'actualité**

**Histoire de la radioactivité. L'évolution d'un concept et de ses applications**

La découverte de la radioactivité naturelle par trois savants français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle - Henri Becquerel puis Pierre et Marie Curie - a posé toute une série d'énigmes, concernant la nature et l'origine de ces rayonnements invisibles, et de l'énergie qu'ils véhiculaient. En tentant de répondre à ces questions, les physiciens en ont soulevé d'autres. Ainsi est née la physique de l'infiniment petit dont la moisson, tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, aura été prodigieuse, jalonnée de découvertes qui vont du noyau de l'atome au quark, en passant par l'antimatière. L'aventure de la radioactivité a stimulé et accompagné le bouleversement de toute la physique qui a caractérisé ce siècle. De son étude sont nées des techniques nouvelles, comme la datation, et les traceurs radioactifs, dont ont bénéficié les sciences de la Terre, de l'Univers et de la vie. La découverte de la radioactivité artificielle et celle de la fission ont mené à des applications dans les domaines de la médecine et de l'énergie qui ont eu de profondes répercussions sur toute la société.

• René Bimbot, collection Inflexions dirigée par Jean Rosmorduc, coédition Adapt-Vuibert, 35 €.

**L'atome, chimère ou réalité ? Débats et combats dans la chimie du XIX<sup>e</sup> siècle**

« La chimie marche vers son but et vers sa perfection en divisant, subdivisant et resubdivisant encore, et nous ignorons quel sera le terme de ses succès » Lavoisier.

Ce rêve de Lavoisier préfigure la mise en évidence des lois régissant la réaction chimique. Mais, avec l'hypothèse atomique formulée en 1808 par John Dalton, c'est une longue série de controverses qui va commencer ; il faudra attendre 1912 pour que Jean Perrin puisse écrire : « Enfin la théorie atomique a triomphé ».

On verra comment ces débats souvent violents contribueront à la construction de notre actuelle chimie. Composante essentielle de la Révolution industrielle, la chimie connaîtra en effet un essor sans précédent et de nombreux éléments ou composés nouveaux seront alors découverts.

• Claude Lecaille, coédition Adapt-Vuibert, 18 €.

**Autour du catastrophisme. Des mythes et légendes aux sciences de la Terre et de la vie**

Le catastrophisme - qui a eu ses opposants, partisans, eux, de « l'uniformitarisme » et de « l'actualisme » - est ainsi défini comme « une théorie géologique qui attribuait à des cataclysmes tous les changements survenus à la surface de la Terre » (Larousse).

Cette notion n'a pas été entièrement versée aux archives de l'histoire des sciences puisqu'aujourd'hui elle est utilisée... par les créationnistes !

• Claude Babin, coédition Adapt/Vuibert, 19 €.

**BON DE COMMANDE**

Nom : .....  
 Adresse : .....  
 Commande : .....

À envoyer à Adapt Éditions, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13, avec le chèque correspondant libellé à l'ordre d'ADAPT (franco de port) ou à commander sur le site [www.adapt.snes.edu](http://www.adapt.snes.edu)

Publicités

